UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Une réforme structurelle : le regroupement des populations rurales au Burundi

Bukasa, Nicaise; Ntareme, Joseph; / Directeur : Pet.er WALBER; Co-directeur: Nicéphore NDIMURUKUNDO

1990-02

UB, Faculté des sciences économiques et administratives

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/866

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

338.
922.
BUK.

REPUBLIQUE DU BURUNDI

INSTITUT SUPERIEUR
DES
CADRES MILITAIRES

UNE REFORME STRUCTURELLE: LE REGROUPEMENT DES POPULATIONS RURALES AU BURUNDI

UNIVERSITE DU BURUNDI
BIBLIOTHEQUE
079276
B.P. 1320 BUJUMBURA

Mémoire présenté par le Lieutenant BUKASA Nicaise et le Sous-Lieutenant NTAREME Joseph en vue de l'obtention du grade de Licencié en Sciences Economiques et Administratives.

Directeur : Peter WALSER

Co-directeur : Nicéphore NDIMURUKUNDO.

Année Académique : 1978 - 1979

Février 1980

A Nos parents,
aux personnes qui nous sont chères et celles qui se dévouent déjà pour le succès de la "villagisation" au Burundi.-

AVANT - PROPOS .-

Le regroupement des populations rurales en villages soulève de nombreuses questions d'ordre juridique, économique, social et même philosophique. C'est un sujet qui s'attaque à une structure bien établie dans notre pays depuis des siècles. Il n'est pas possibl de traiter d'un sujet aussi vaste dans un seul mémoire ! C'est pourqu nous tenons à préciser l'aspect du sujet que nous avons traité.

La structure actuelle en milieu rural est caractérisé par une exploitation familiale et quelque peu féodale des terres, ainsi que par un habitat dispersé. Ses inconvénients sont nombreux et, comme dans tout système fermé, les perspectives de changement profon sont lointaines. La villagisation s'attaque au fond du problème et amorce une évolution rapide vers le renversement des vieilles struct La nécessité de changer se justifie surtout par l'augmentation de la production vivrière et une meilleure répartition des infrastructures sociales.

Ce mémoire aura au moins le mérite d'avoir ouvert la voie aux personnes qui désirent pousser leurs recherches sur un sujet aus important pour l'avenir du Burundi.

Au terme de ce travail, nous voudrions adresser nos remer ciements les plus sincères au professeur Peter WALSER, Consul de Sui au Burundi et professeur à l'Université du Burundi, pour avoir accep de diriger ce mémoire. Ses remarques et conseils nous ont été d'une grande utilité.

Nous avons choisi le professeur NDIMURUKUNDO Nicéphore comme co-directeur de ce mémoire à cause de l'intérêt qu'il portait sur ce sujet. Il a déjà publié des suggestions pour opérer un bon regroupement dans le cadre des réflexions de la J.R.R. de la sectior Rohero. Ses connaissances sur la société burundaise nous ont permis d'approfondir certains aspects du sujet et nous le remercions profor dément.

Nous avons effectué de nombreux voyages à l'intérieur du pays sur les chantiers des villages. L'accueil et la sympathie que nous y avons rencontré nous ont beaucoup touché.

Les autorités du Ministère du Développement Rural nous ont facilité l'accès à leurs documents et nous ont donné d'utiles renseignements. Nous leurs disons "MERCI".

Le Commandement de l'Institut Supérieur des Cadres Militaires par son soutien matériel et moral, a beaucoup contribué à la parution de ce mémoire.

Enfin, que toute personne ayant contribué à la réussite de ce travail trouve ici l'expression de nos remerciements les plus sincères. Nous pensons particulièrement à Mademoiselle GACUKUZI Marie-Thérèse et Monsieur NDAYISABA André qui nous ont aidé dans le difficile travail de dactylographie.-

"Un peu de croissance dans un grand secteur
vaut mieux que beaucoup de croissance
dans un petit secteur."

Cours de Macroéconomie et Planification.
3ème Année, 1977-1978. ISCAM.-

INTRODUCTION GENERALE.-

" Si je devais classer toutes les mesures que je propose pour engager le Tiers-Monde vers le progrès, vers un progrès réel, h. .ain, social, économique, c'est l'institution des communautés villageoises que, sans hésitation, je classerais en première place(... Car, elle s'attaque directement au fond du problème : le progrès global de l'homme au sein d'une communauté vivante." (1)

En fait, le problème se pose sous la forme d'un développement rural qui ne peut être résolu que par l'institution des communautés villageoises. C'est un problème énorme car, où que l'on soit le monde rural est réticent au changement et oppose une grande force d'inertie au développement.

Le problème au développement rural est commun à tous les pays où l'agriculture est prépondérante par rapport à l'industrie, où l'économie est basée principalement sur la production des denrées alimentaires. Donc, une des caractéristiques des pays sous-développés est celle d'une population essentiellement agricole, laquelle population ne parvient pas à manger à sa faim, avec toutes les conséquen de maladie et de mortalité élevées, à cause de l'ignorance et de l'exploitation mal faite ou incomplète des ressources.

Le Tiers-Monde est tributaire de ce problème, mais à des degrés divers selon les pays. En effet, certains pays ont des ressou ces minières importantes qui les allègent de ce tribut. Nous pensons au Gabon, au Zaïre, au Ghana, au Nigéria, etc.... Ces ressources minières les allègent du problème, qui, toutefois, persiste : la majeure partie de la population est agricole. Il apparaît d'ailleurs un autre problème socialement plus grave : le déséquilibre entre un secteur moderne embryonnaire, vivant dans l'opulence et un secteur traditionnel désespérément pauvre. C'est dans ces pays prétendument riches où les inégalités sociales sont les plus criardes, où il se rencontre des villes opulentes face à des bidonvilles crasseuses et des campagnes asservies par ces villes. Dans tous les cas, le développement de cette masse rurale reste une nécessité, dans la mesure où le but recherché réellement est une croissance économique sans distorsions, c'est-à-dire équilibrée.

(1) Maurice GUERNIER : La dernière chance du Tie .s-Monde, Ed. Robert LAFFONT, Paris, 1968, p.206.

Dans quel système fonctionnel peut-on alors obtenir le développement des campagnes et le progrès agricole notamment, sinon dans l'encadrement des paysans, dans une certaine organisation ? Il faut donc mobiliser le paysan pour mieux produire. L'organisation villageoise constitue une solution. C'est le seul cadre possible pour "amener le paysan à de meilleures cultures sans avoir à les éduquer individuellement, ce qui serait beaucoup plus long." (1)

Cette affirmation de Maurice Guérnier est générale et prend en compte les réussites de cette solution dans les pays où elle a été essayée avec intelligence : "Partout où un effort de ce type a été engagé, il a provoqué des progrès incontestables - Ghana, Inde (...). Les formes israëliennes - Kiboutz et moshar - sont des succès indiscutables (...). Tous les autres essais d'encadrement des paysans à base d'autoritarisme administratif ont été des échecs." (2)

Par ailleurs, nous constatons qu'en Chine Populaire, la villagisation sous forme de commune populaire fait son chemin, avec beaucoup de difficultés certes, notamment de caractère obligatoire qui peut choquer, et les changements d'orientation politique (la révolution culturelle et la récente ouverture vers les techniques occidentales accompagnée de la démaoïsation).

Tout près de nous en Tanzanie, l'expérience des villages communautaires (Vijiji vya Ujamaa) a été tentée depuis la déclaration d'ARUSHA en 1967. Mais, c'est dès 1973 qu'elle a été revêtue de son caractère obligatoire : "Vivre en village est maintenant un ordre qui devra être exécuté dans les trois prochaines années. C'est une décision de la TANU". (3)

Cette politique n'a pas eu les résultats escomptés. Le caractère coercitif de l'opération aurait probablement choqué les paysans, d'autant plus que les infrastructures de base (eau, école, dispensaire) n'ont pas suivi. "Il n'y a pas de réalisation possible du socialisme avec un bâton ."(4) Malgré ce problème, la politique de villagisation suit son cours et les fautes commises auraient été réparées. Seuls délais de réussite ont certainement changé puisque les trois ans prévus sont passé . Pour nous c'est une leçon.

(1) Maurice GUERNIER : op. cit. P. 199

(2) Maurice GUERNIER : op. cit. P. 204

(3) Sylvain URFER : une Afrique socialiste, la Tanzanie Ed. ouvrières, Paris 1976, p. 70 - citation du DAILY NEWS du 7 novembre 1973.

Notre propos n'est pas de confirmer ou de critiquer ces affirmations. Elles ne nous servent que comme inspiration : des essais de villagisation ont été téntés ailleurs avec plus ou moins de succès De prime abord, l'idée semble bonne. Est-elle applicable dans le cas du Burundi ? Le regroupement de la population dans notre pays est-il une nécessité ? Dans le cas positif, est-il possible et sous quelles conditions ?

Nous avons choisi ce sujet parce qu'il est d'actualité. L'expérience tanzanienne a insufflé cet esprit sur certaines régions frontalières (MUYINGA) où des villages ont été créés à l'initiative du gouverneur de Province, mais sans appui matériel et sans étude préalable de la part de l'autorité centrale de Bujumbura. La nécessité du regroupement était alors faiblement et timidement sentie.

Une conséquence néfaste en aurait découlé : l'échec des essais de Muyinga, suivi d'un refus pur et simple des populations si une action énergique de la part de l'Etat n'était pas menée. Cette crainte a été levée depuis la création d'un Ministère du Développement Rural qui se préoccupe beaucoup du regroupement.

Ce problème a été également stigmatisé par les réunions au sein du Parti et de ses mouvements intégrés (la J.R.R., notamment). C'est à partir de ce moment que la presse tant écrite que parlée a été saisie du problème surtout avec les visites présidentielles aux villages de Mugano (MUYINGA) et de Nyabikere (GITEGA), dans le but certain d'amener les paysans à cautionner l'action du gouvernement en matière de regroupement.

Le sujet nous a intéressé, car apparemment son étude et sa réalisation constituent une grande étape vers un développement integré. De par les caractéristiques économiques du Burundi, un développement autre que par ce biais de l'agriculture et du développement rural semble impossible ; la création de villages communautaires est certainement une des solutions au problème avec ses avantages et ses inconvénients, dans certaines conditions.

C'est pourquoi, dans la première partie, nous allons const l'importance du regroupement des populations au Burundi et sa nécessi Ensuite, dans la deuxième partie, nous analyserons les expériences dé tentées dans ce sens au Burundi depuis la colonisation jusqu'à la vei de l'avènement de la deuxième République, les succès, les échecs et l causes. Et enfin, dans la troisième et dernière partie, nous donneron des propositions, des conditions nécessaires pour assurer un regroupe bénéfique et rationnel aussi bien du point de vue social qu'économiqu

1 ère PARTIE : NECESSITE ET IMPORTANCE DU REGROUPEMENT AU BURUNDI.-

CHAPITRE 1 : LE RUGO : UNITE DE PRODUCTION INDEPENDANTE.

1.1. UN HABITAT DISPERSE

1.1.1. L'aspect géographique.

Le Burundi est caractérisé par une multitude de collines et par deux plaines à l'Est et à l'Ouest du pays : la plaine du MOSSO et la plaine de l'IMBO. L'enquête démographique de 1970-1971 dénombre 2427 collines de recensement.(1) Il n'existe pas de vastes étendues inhabitées ou couvertes de forêts comme dans les autres régions voisines de l'Equateur.

1.1.2. L'occupation des terres.

Plusieurs hypothèses ont été émises sur l'occupation des terres au Burundi. Elles versent souvent dans des considérations politiques. Pour les unes, l'agriculteur serait le premier à avoir occupé les forêts du Burundi qui ne connaissaient pour toute population que des pygmées vivant de la cueillette. Le pasteur ne serait arrivé que beaucoup plus tard. Pour les autres, la vache aurait précédé l'agriculture au Burundi et donc, ce sont les pasteurs qui sont arrivés les premiers.

La polémique à ce sujet est sans intérêt car, quel que soit le premier occupant, la loi semble avoir été la même. Au début c'est une occupation clanique qui, plus tard, cédera le pas à une occupation familiale et même individuelle. La densité de la population est l'une des plus élevées d'Afrique allant jusqu'à 300 habitants au km^2 dans certaines régions du pays comme le montre le tableau n°1.

Les Barundi vivent isolés les uns des autres dans leurs "RUGO" disséminés sur les collines du pays. Le nombre moyen de personnes par rugo est de 6,4. Le nombre moyen de ménages par rugo est 1,4. Il y a en moyenne 1670 parsonnes par colline de recensement. En zone rurale, on dénombre 626.480 rugo et 856.860 ménages.(2) La population rurale est estimée à 95% de la population totale.

(1) La colline de recensement est elle-même subdivisée en plusieurs sous-collines (AGACIMBIRI).

(2) Résultats provisoires du Recensement général de la population du 16 au 31 août 1979 parus dans "Le Renouveau" n° 396 du 12 nov. 197

TABLEAU N° 1 REPARTITION DE LA POPULATION PAR PROVINCE ET PAR SEXE

(Résultats provisoires, op. cit.)

-	POPULATION	SUP (Km^2)	DENSITE	HOMMES	FEMMES	COLLINES
BUBANZA	340 000	22 670	124,4	49,8	50,2	98
BUJUMBURA	376 000	1 255	299,6	51,8	48,2	135
BURURI	470 000	4 680	100,4	48,5	51,5	273
GITEGA	692 000	3 320	208,4	47,3	52,7	385
MURAMVYA	388 000	1 510	256,2	48,2	51,8	216
MUYINGA	557 000	3 495	159,3	46,9	53,1	326
NGOZI	788 000	2 595	303,6	47,8	52,2	581
RUYIGI	400 000	5 445	73,4	47,9	52,1	398
TOTAL	4 011 000	24 970	160,6	48,4	51,6	2 427

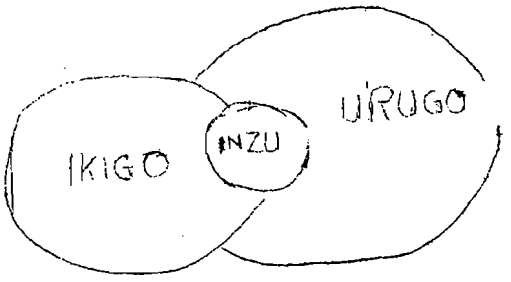
faux !!

Source ?

1.1.3. Description du "RUGO".

Le "RUGO" est un groupe de cases et de cours bornées par des enclos en bambous ou autres branchages. Le nombre de cases dépend du nombre de familles "nucléaires" qui l'habitent.
En général, c'est le grand-père, le père et les fils mariés (ou en voie de l'être) qui ont leurs cases dans le même "rugo". Le nombre de cases varie entre 1 et 5 par "rugo". Il arrive souvent que les fils mariés construisent leurs cases en dehors du rugo paternel quand le nombre de cases est élevé ou quand le fils marié désire mieux occuper ses terres.

Schéma du Rugo.



Le rugo comprend 2 cours intérieures : URUGO et IKIGO. C'est dans le rugo que l'on garde les vaches, la nuit, et que l'on reçoit les amis pour consommer une cruche de bière ou pour tout autre motif de rassemblement. Par contre, l'accès au "kigo" est strictement réservé aux proches parents et ce sont en général les femmes et les jeunes filles qui y accèdent. Il est réservé à l'intimité familiale.

Le nombre d'enclos et de cours intérieures varie selon les régions et la richesse (1). Dans les régions d'IMBO, BURAGANE et MOSS il y a une tendance à la suppression des enclos. Par contre, dans les régions de BUTUTSI et MUGAMBA, la pratique est toujours de rigueur.

L'économie familiale est basée sur l'exploitation des champs avoisinant le rugo. Pendant la saison sèche, la famille cultiv dans les vallées les plus proches. Les champs de paturage étaient communautaires jusqu'à une date récente. Actuellement, on tend de plu en plus à individualiser les paturages. Les instruments aratoires sor l'UMUHORO (Serpette) pour débromissailler et l'ISUKA(houe) pour cultiver.

(1) Le kraal du chef HARARAWE situé à Muyange comprenait une quinzai

1.2. UN MODE D'EXPLOITATION AGRICOLE FEODAL ET FAMILIAL

La situation actuelle en milieu rural est aboutissement d'une longue et lente évolution du mode d'exploitation agricole. Nous distinguons : 3 périodes :

- la période d'avant la colonisation
- la période de la colonisation belge
- la période actuelle

1.2.1. EVOLUTION HISTORIQUE

1.2.1.1. Avant la colonisation

Avant l'arrivée des Européens, le pouvoir politique était l'apanage du Mwami, de sa famille et de ses proches collaborateurs. Le Mwami disposait de tout, les terres comprises. Les abus sur les attributions de terres étaient nombreux. Les dirigeants avaient une conception féodale de la "chose publique". Le problème de la rareté des terres ne se posait pas encore. L'occupation des terres se faisait le plus souvent, du nord au sud.

"C'était tout un clan qui se retirait du centre du pays, allant chercher en forêt des terrains fertiles. A la tête de ce clan il y avait un patriarche qui distribuait les terres à ses frères, ses beaux-frères, ses fils, ses beaux-fils, voire à ses petits-fils ainsi qu'à des fermiers (abagererwa). Une fois installée sur ces terres, celles-ci deviennent propriété privée de l'individu qui les occupe à son gré. L'accord du chef de la région était requis pour s'installer définitivement". (1). Aujourd'hui, on trouve encore des collines entières habitées par des personnes de même clan. "Je vais là-bas chez les Bahinda" entend - on souvent à la campagne.

Les familles changeaient de terrain chaque fois que de besoin : mauvaises cohabitations des familles ou des clans, attaques de bêtes sauvages, disgrâce du chef ou du sous-chef, etc...

La faible démographie et le manque de sentiment de possession des terres expliquent peut-être la façon dont les Barundi exploitaient les terres. Les familles travaillaient en commun ("KURIMA IKIBIRI"), mais le plus souvent c'était des familles de même clan vivant sur une même colline ou sur des collines voisines. Cette forme d'exploitation collective a subsisté même pendant la période coloniale. Les dirigeants faisaient travailler leurs fermiers (ABAGERERWA) sur de vastes étendues.

(1) Bourgeois, Banyarwanda et Barundi, tome 2, Bruxelles, P. 187.

La répartition des produits ne posait pas de problèmes puisque chacun prenait ce qu'il pouvait consommer, les rapports commerciaux se réduisant au troc qui se décidait entre chefs de famille.

La question foncière des pâturages au Burundi ne se pose pas encore. En effet, "ce pays n'a jamais connu le régime politique de chefs spéciaux pour les pac ages, ceux-ci étaient directement géré par le Mwami ou par les chefs de province. (1)

1.2.1.2. Sous la colonisation

A l'arrivée des Européens, le besoin en terrains d'intérêt général se fait sentir. En effet, les routes, les bois communaux, les centres commerciaux et autres édifices publics requièrent de vastes étendues. De plus, la démographie est déjà galopante suite à la diminution des grandes épidémies, même si la famine de 1943 a fait beaucoup de morts et causé des départs massifs vers l'Ouganda, la Tanzan et le Zaïre actuels (2) l'accumulation des terres par les dirigeants et la poussée démographique forcent les Barundi à empiéter sur la forêt. Dans un but de protection de la forêt, l'administration coloniale interdit tout empiétement sur la forêt à partir du 1er janvier 1932. Le contrat d'UBUGERERWA selon lequel une ou plusieurs personne s'installent sur des terres appartenant à une autre s'engageant à fournir certaines prestations en contrepartie est souvent conclu. Malgré l'immense pouvoir de repression dont ils disposent, les belge ne mettent pas fin à cette occupation inégalitaire des terres.

Ce n'est que dans les années 1950 que le Conseil Supérieu du Pays - composé des chefs et de quelques notables sous la présider du M ami - commence à débattre sur ce sujet. Il pose pour la premièi fois l'épineuse question de la propriété foncière privée et débat en 1956 sur le thème suivant : "Quelles sont les limites des droits de chacun en matière de propriété et quel est le statut des personnes non encore propriétaires des terres ?" (3). Les vastes étendues de propriétés furent dénoncé s mais l'on ne parvint pas à voter une lo foncière à cause des divergences d'opinions au sein de ce conseil. Le contrat d'UBUGERERWA fut même condammé et on recommande sa suppression pour l'avenir, ce qui ne fut jamais effectif.

(1) Bourgeois, op. cit. p. 211

(2) Voir à ce sujet l'étude de J.P. Chretien sur "les motifs des départs des Rwandais et des Burundais vers l'Ouganda, la Tanzan et le Congo Belge", Université de Louvain, 1978.

Selon l'article 2 du décret royal du 14 septembre 1886, rendu exécutoire au Burundi par l'O.R.U. n° 9 du 8 mars 1927, "les terres occupées par des populations indigènes, sous l'autorité de leurs chefs, continueront d'être régies par les coutumes et les usages locaux". Ces derniers, interpretés et appliqués par ceux-là même que le système favorise, ne pouvaient en aucune façon réglementer avec précision la distribution des terres. Il n'existe pas de cadastre communal. C'est donc un problème non résolu que l'administration belge laisse au royaume du Burundi à son accession à l'indépendance le 1er juillet 1962.

La terre étant le principal facteur de production, la question de son appartenance est décisive sur le mode de son exploitation.

Sous la colonisation belge, de nombreux travaux à caractère public et obligatoire étaient organisés. La construction des routes, des écoles et des hôpitaux exigeait une main d'oeuvre abondante. Seuls les hommes devaient vaquer à ces occupations. Les femmes et les enfants s'occupaient des travaux champêtres. Chaque famille exploitait sa propre propriété mais des champs collectifs étaient imposés pour éviter les disettes et les famines dont les Belges avaient été témoins, particulièrement en 1943. Leur exploitation était obligatoire.

1.2.1.3. Après l'indépendance.

Après l'accession du pays à l'indépendance, il n'y a pas eu de changement notoire dans l'exploitation agricole au niveau du "rugo" isolé. Les mêmes techniques prévalent toujours, le même instrument de travail (la houe) continue à être utilisé et l'encadrement agricole n'a eu que peu d'effet sur les paysans.

Toutefois, beaucoup de projets dans le domaine agro-pastoral ont vu le jour. Certains ont même amorcé une évolution des techniques agricoles et pastorales chez les paysans. Nous citerons à titre d'exemple le programme thé dans la région de Mugamba, le programme café dans la région de Ngozi, le projet Mugamba-Bututsi pour l'élevage, le projet de développement rural autour de Gitega etc Dans tous ces projets, "quelque chose" à changé. Mais, il faut le souligner, la grande masse de paysans n'ont pas changé de méthodes d'exploitation des terres.

Il est à noter que le mode d'exploitation agricole qui prévalait en 1962 n'est pas nettement différent de celui qui prévaut actuellement - et que nous allons décrire dans le paragraphe suivant - pour la plupart des paysans Barundi.

1.2.2. LE MODE D'EXPLOITATION ACTUEL

L'économie rurale paraît être engourdie dans son sommeil centenaire. Mais des indices d'un changement sont aujourd'hui perceptibles : des besoins nouveaux apparaissent et se heurtent à l'insuffisance du pouvoir d'achat, conséquence normale d'un mode d'exploitation agricole de plus en plus incapable de satisfaire la demande alimentaire intérieure.

Nous étudierons successivement dans ce paragraphe l'objectif de ce mode d'exploitation, l'absence d'innovation dans les méthodes et l'encadrement agricole et l'utilisation quelque peu irrationnelle des facteurs de production(notamment l'homme).

1.2.2.1. L'OBJECTIF DE LA PRODUCTION AGRICOLE FAMILIALE.

L'unité de production en milieu rural est le "rugo". Le père, la mère et les enfants produisent pour eux ce dont ils ont besoin toute l'année.Les besoins de la famille présentent une très faible élasticité.Se nourrir, c'est la "priorité des priorités". La nourriture ne pose pas de problème pendant certaines périodes de l'année, du moins quantitativement. Le déséquilibre alimentaire est cependant certain. La production vivrière fournit par habitant une ration alimentaire suffisante mais caractérisée par un excès de sucres et d'alcool et un déficit important en matières grasses et en protéines animales. De plus, dans certaines périodes de l'année, la population connaît des disettes cycliques et une malnutrition consacrées par des maladies ayant pour principale cause l'insuffisance alimentaire. Selon le 3ème Plan Quinquennal 1978 - 1982, toute la production vivrière de l'année 1977 a été consommée sur place. Il n'est pas dit qu'elle ait été suffisante... L'objectif d'autosatisfaction n'est donc pas atteint.

Actuellement, les besoins sont de plus en plus variés ; se vêtir convenablement, se loger décemment, se déplacer, etc... le tout requiert la monnaie que l'on ne peut se procurer que par la vente des produits agricoles.

Les cultures d'exportation - dans les régions où elles existent - procurent cette monnaie mais le plus souvent en une seule période. Tout le problème consiste à augmenter la production agricole pour satisfaire tous ces besoins.

Nous sommes d'avis que chaque famille pourait augmenter sa production si tous ses membres travaillaient à plein temps. Il serait intéressant d'évaluer le rendement de chacun selon l'unité de mesure définie par la F.A.O. : l'U.T.H. calculé dans les pays tropicaux (1). C'est la capacité de travail d'un homme adulte consacrant 300 jours par an aux activités d'exploitation agricole.

La F.A.O. a déterminé cette unité de travail selon les classes d'âges et les sexes.

Ages	Hommes	Femmes
0 - 10 ans	-	-
11 - 15 ans	0,25	0,25
16 - 20 ans	0,5	0,5
21 - 60 ans	1	0,7
60 ans	0,5	0,5

Une grande partie de la main d'oeuvre agricole se trouve sans travail plusieurs mois par an. Une autre est en fait chroniquement sous-employée. Les heures gaspillées par ces centaines de milliers d'hommes à "aller au marché", à bavarder, à se rendre d'inutiles visites ou à "aller au tribunal" plus de trois fois par semaine représentent des énergies en sommeil dont on pourrait tirer un profit même supérieur en valeur à ce que les nations riches accordent au pays avec tant de publicité. Mais comment exploiter cette force, comment motiver ces hommes éparpillés sur les collines? Ce sont souvent les motivations qui manquent pour travailler et produire plus.

Plusieurs explications de cette attitude irrationnelle sont possibles : le rapport profit/effort est souvent dérisoire et surtout le sentiment de "faire comme on a toujours fait".

(1) Cours d'Economie Rurale, Université du Burundi, année Académique 1977 - 1978, 3ème année.

1.2.2.2. L'ABSENCE D'INNOVATION

Les traditions, les coutumes et les proverbes résument la fidélité à la "nature", au statu quo. C'e-t l'IMANA qui décide tout, on n'y peut rien... (NTIHARIRIZWA). Cet environnement social est non seulement favorable au maintien du cycle traditionnel des cultures mais aussi au maintien de la technologie ancestrale. Il semble pour eux que la sécurité alimentaire ou tout simplement la sécurité est à ce prix. Les cases enfouies dans d'épaisses bananeraies ou entourées d'immenses enclos n'évoquent - elles pas cette recherche de sécurité et de tranquillité garantes de la continuité ancestrale? Dans cet univers économique et sociologique stable et stationnaire, la conservation des techniques, des coutumes, des modes de culture et d'organisation peut paraître comme la meilleure stratégie de survie.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'objectif premier de l'exploitation agricole est l'autosubsistance. La consommation du surplus agricole à des fins non productives (consommation exagérée de la bière Primus pendant la saison de la vente du café à Ngozi, par exemple) et le manque de recherche d'une plus grande productivité maintiennent l'économie rurale en stagnation. Vouloir changer ce mode d'exploitation, c'est en quelque sorte violer toute une philosophie profondément enracinée dans les hommes.

Mais des signes de changement sont aujourd'hui perceptibles. On ne brûle plus, la nuit, les jeunes plantes de caféiers comme au temps de l'introduction de cette plante. Les chances de voir s'accélerer le rythme de ce changement sont très réduites car la terre, principal facteur de production, perd de plus en plus sa qualité et surtout l'organisation du travail agricole fait défaut.

L'encadrement agricole nécessaire pour accroître la productivité à été jusqu'ici insuffisant. Et les chances de l'intensifier remarquablement sont minimes. Le rythme de formation des techniciens agricoles est lent. C'est pourquoi bon nombre de ruraux affirment n'avoir jamais eu affaire avec un agronome (1). L'innovation est presque absente dans le domaine de l'encadrement agricole, ce qui contribue à perpétuer un mode d'exploitation agricole dépassé.

(1) Enquête menée par les Etudiants de l'ISCAM en décembre 1977 - janvier 1978, dans le cadre du cours d'économie du développement.

1.2.2.3. LES FACTEURS DE PRODUCTION

1.2.2.3.1. Le climat

Le climat a une grande influence sur la production agricole par le biais de la photosynthèse. Le calendrier agricole pose un problème sérieux dès lors aux paysans. Tout retard ou toute avance sur le calendrier agricole a des répercussions sur la production. Les agents économiques ne peuvent pas changer ce facteur, il échappe à leur contrôle. Néanmoins, la lutte contre certains de ses méfaits est possible. La lutte anti-érosive nécessite une main d'oeuvre abondante et un encadrement suivi de la part des paysans. De même, le drainage des marais et la fertilisation de vastes étendues ont les mêmes exigences.

1.2.2.3.2. L'instrument de travail

L'autre facteur de production qui ne subit pas de changement depuis longtemps est l'instrument de travail. En effet, les Barundi utilisent la houe depuis des siècles. Ils ignorent l'utilisation des animaux et encore moins la mécanisation agricole. Les Belges se sont heurtés dans ce domaine au "culte de la vache". "Après le Mami, la vache est au-dessus de tout". Il est hors de question de la faire travailler.

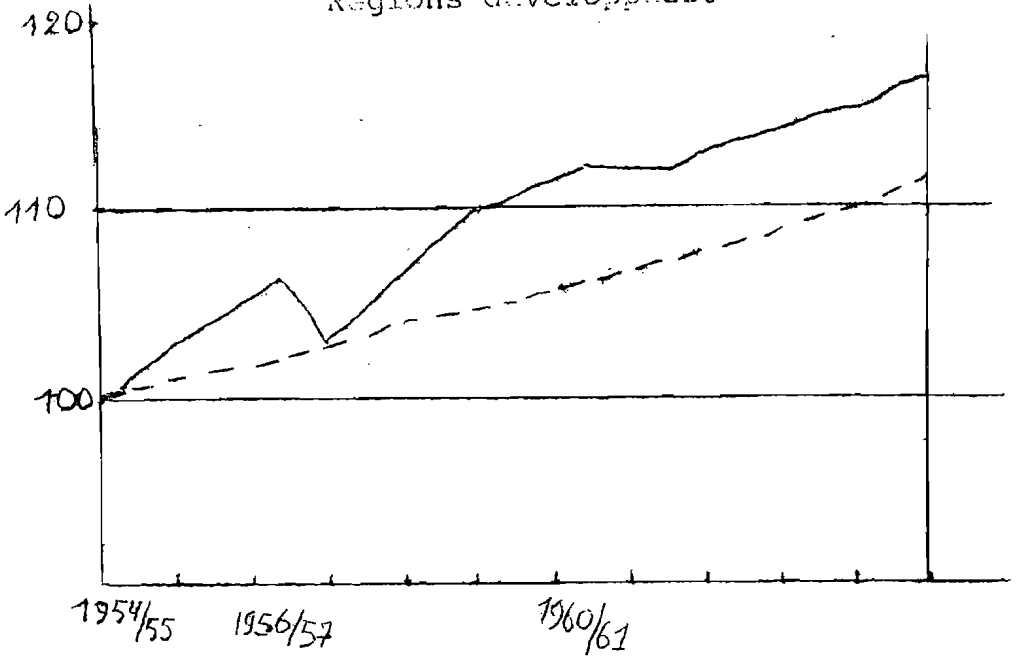
Actuellement, un effort va être axé sur la mécanisation agricole avec la création d'un organisme d'Etat chargé d'en étudier les voies et moyens.

Selon les calculs du 3e Plan Quinquennal 1978-1982, "la production vivrière de 1977 est exclusivement réservée à l'alimentation et ne dégage aucun surplus". L'objectif à assigner à la production est une progression moyenne annuelle supérieure à celle du taux d'accroissement démographique. Dans la période 1970 - 1976, ce taux moyen est de 1,3 % alors que la population croît dans la même période à un taux moyen supérieur à 2 %. C'est une situation caractéristique des pays sous-développés comme l'illustrent les graphiques de la page suivante.

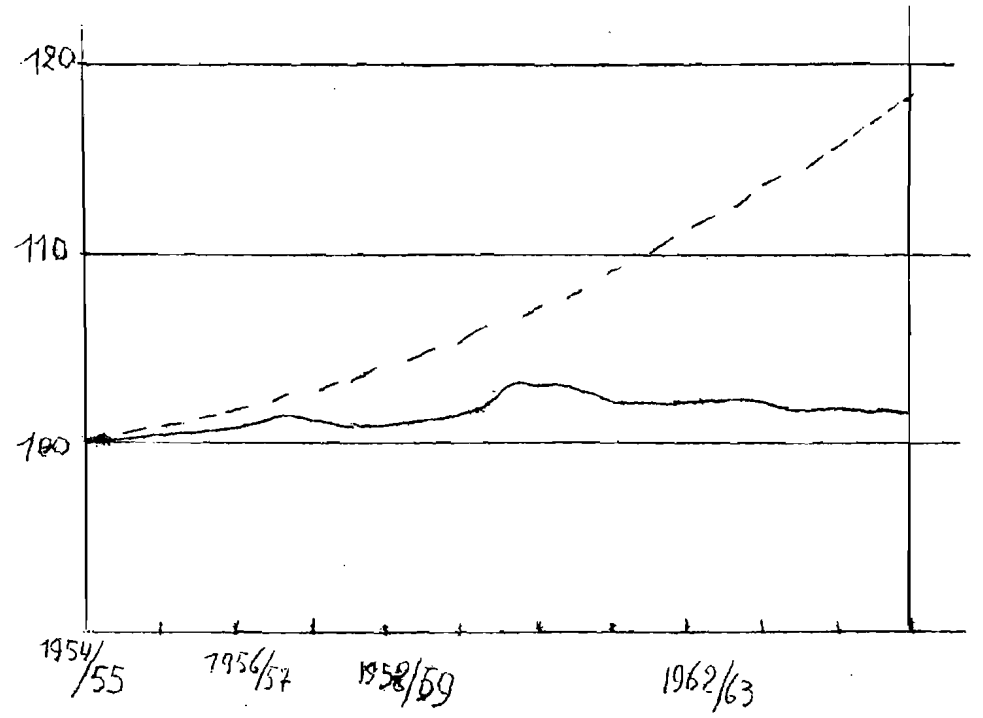
.../...

Evolution de la population et de la production agricole mondiale.

Régions développées.



Régions sous-développées.



——— PRODUCTION AGRICOLE PAR HABITANT

– – – – POPULATION

Indice 1954/55 = 100

Tableaux extraits de La Documentation Photographique n°5-266, juin 1966. D'après la F.A.O.

Cité par Jean Guiffan in Surpopulation et Malnutrition, A. Collin, 1969, p.71-72.

Les surplus indispensables au développement de l'économie de marché ne peuvent pas être dégagés tant que l'instrument de travail reste la houe. Certes, l'augmentation d'autres facteurs peut conduire à une augmentation substantielle de la production; elle reste cependant très limitée par la non utilisation des moyens modernes dans l'agriculture du Burundi. L'utilisation du tracteur est handicapée par plusieurs contraintes ; relief accidenté., morcellement excessif des terres, coût élevé de location des tracteurs, etc... (1)

1.2.2.3.3. L'homme

De tous les facteurs de production, l'homme reste le plus important, 90 % de la population du Burundi sont des agriculteurs. Selon des statistiques de 1975, la population active s'élève à 47 % de la population totale. Il convient toutefois de souligner que les bases de calcul de ce pourcentage sont sujettes à discussion. En effet, le critère de l'âge n'est pas fiable : au Burundi, les jeunes filles de moins de 18 ans ne sont pas comptabilisées dans la catégorie de la population active alors qu'elles produisent au même titre que les adultes.

Malgré le nombre élevé d'agriculteurs, la production agricole est à peine satisfaisante. Au lieu d'être un atout pour une plus grande production, la multitude des ruraux est un handicap important. Comment nourrir une population qui s'accroît plus vite que sa propre production vivrière ? Tout porte donc à croire que l'exploitation rationnelle du seul facteur de production que le Burundi possède en abondance (c'est-à-dire l'homme) n'est pas faite. L'action néfaste de l'homme sur les conditions naturelles relève de l'ignorance. L'érosion artificielle des terres cultivées, les méfaits des cultures sur brûlis, ceux du déboisement, les feux de brousse, toutes ces actions destructrices sont le fait de l'homme. Par ailleurs, les tabous et autres habitudes alimentaires qui privent l'homme de vitamines dénotent un contenu culturel inadéquat aux exigences du moment.

L'encadrement agricole reste encore insuffisant. Pourtant, les statistiques du Projet de Développement Rural autour de Gitega montrent une différence notoire entre la production agricole d'un

(1) Ce problème de mécanisation sera étudié dans le chapitre suivant.

paysan encadré et celle d'un paysan non encadré : 1088,42 kg de haricots par hectare pour le premier contre 860 kg en 1978 pour le second.

Il est à noter que l'agriculture reste principalement l'apanage des femmes et des jeunes-filles dans certaines régions. Il y a donc un manque à gagner important qui varie selon les ménages et même selon les régions provenant du fait que les meilleurs bras ne servent pas à la production (1).

Au Burundi, comme dans la plupart des pays sous-développés, les disettes cycliques que connaît la population sont le fait de cette même population. C'est "moins le problème du pain que celui du gagne-pain" (A. Sauvy).

Même, si on parvient à former les agriculteurs, il reste un facteur important pour la production agricole : c'est la terre. Nous étudierons d'abord ses modes d'acquisition en milieu rural, puis son exploitation.

1.2.2.3.4. Les terres et leur enrichissement

1.2.2.3.4.1. Les modes d'acquisition des terres.

En général, la terre se transmet de père en fils. Ce phénomène est général et comporte des conséquences inévitables de morcellement excessif des terres rendant ainsi impossible toute rationalisation de la production agricole. Les dimensions des terrains restent inchangées et la population croît régulièrement de 2,2%. Les propriétés deviennent donc de plus en plus petites.

Si nous admettons que la population actuelle est de 4 milli qu'elle s'accroît régulièrement de 2,2% par an et que la population masculine représente 49,6% de la population totale (2), le Burundi aura 43.648 personnes qui réclameront des terres l'an prochain. Et ce chiffre croît, chaque année par effet cumulatif. Dans les régions comme Kayanza où la densité dépasse 300 habitants au km^2, il y a lieu de s'inquiéter pour le proche avenir.

L'achat des terrains constitue un autre mode d'acquisition de tarrains qui se pratique au Burundi. L'importance de ce phénomène

(1) Ce phénomène est déploré par la Commission Nationale sur le Regroupement des populations dans le document qu'il a élaboré à ce sujet.

(2) Rapport sur le Recensement pilote. Août 1978, Ministère de

n'est malheureusement pas connue avec précision. Le côté social de ce mode d'acquisition des terres est inquiétant.: Ce sont des riches commerçants et les fonctionnaires qui peuvent s'acheter des terres et cela au dépens des paysans pauvres. Les contrats de location des terres seraient nombreux dans toutes les régions du pays, surtout dans l'IMBO. Le prix à payer n'est certes pas élevé - une cruche de bière à la moisson - mais ce contrat dénote un manque de terres déjà certain.

L'octroi des terrains aux particuliers par les communes est aujourd'hui un phénomène rare. Il est encore possible de distribuer gratuitement des terres dans les régions non encore saturées mais cela ne durera pas. La suppression du contrat d'UBUGERERWA et surtout le manque de terres ont pratiquement rendu impossibles les donations de terres par les particuliers.

De tous ces modes d'acquisition des terres, l'héritage est de loin le plus pratiqué.

1.2.2.3.4.2. L'exploitation de la terre.

Au Burundi, l'économie familiale a un caractère "insulai Chaque famille, unité de production, produit ses propres cultures vivrières. Toutes les cultures se retrouvent pêle-mêle sur un même terrain car la règle est de rigueur : "chacun pour soi selon ses besoins au même moment". Que les revenus des paysans soient alor minimes, cela se comprend aisément. Les centres de décision (les "RUGO") sont trop nombreux pour une surface cultivable si petite : 626 480 dénombrés en 1979. La petite famille est incapable d'explo réellement et avec productivité le 1,5 hectare dont elle dispose. La conservation des sols par la lutte anti-érosive est insuffisant Ce ne sont pas les bras qui manquent pour creuser les fossés anti-érosifs mais l'organisation des hommes en milieu rural.

L'exploitation actuelle des terres présente des incovén évidents. L'homme "tout puissant" et fainéant exploite sa femme et ses enfants car il profite du fruit de leur travail. Le mode d'exploitation actuelle est incapable de changer cet état de chos

Les jeunes fuient la campagne, souvent dans des propor tions énormes (voir chap. 3, 1ère partie). Ce mode ne peut leur offrir aucune motivation pour rester à la campagne. La terre ingr et sans infrastructures suffisantes ne peut pas les attirer. Comm

population disséminée autour d'un plan de développe

L'atomisation progressive des unités de production qui est le principal inconvénient de ce mode d'exploitation conduit le pays vers une impasse économique et sociale.

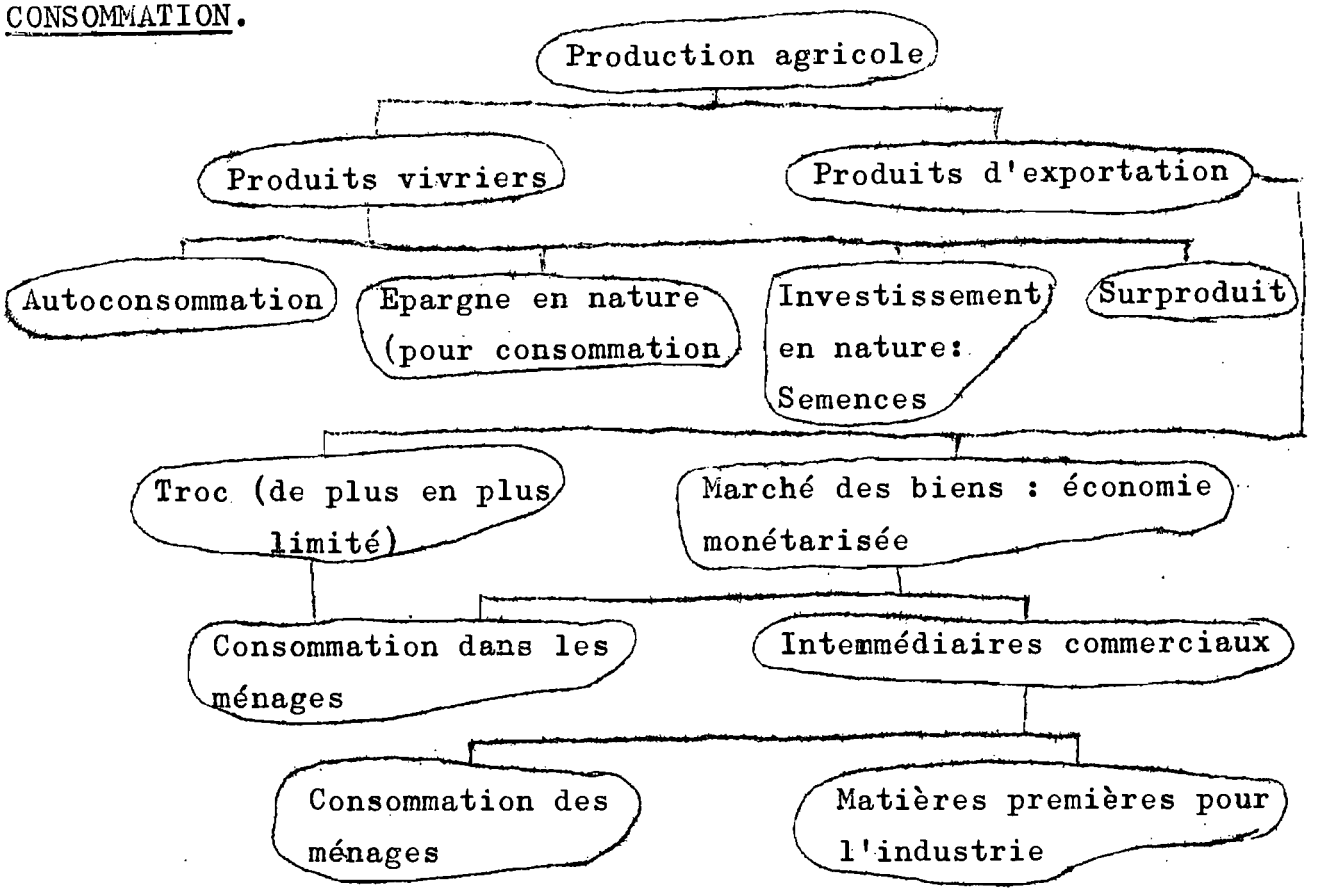
Nous traiterons, dans le chapitre suivant, de tous ces inconvénients du mode d'exploitation agricole actuelle. Ils tiennent à la fois à la structure de l'exploitation agricole (régime foncier) et à son fonctionnement (les méthodes et l'outillage technique). La structure actuelle conduit le pays vers une impasse : une population essentiellement agricole, n'arrive plus à se nourrir de son propre travail. La croissance démographique y est certainement pour beaucoup mais aussi l'érosion des sols et surtout la faible productivité du travail paysan. Cette dernière ne peut en aucun cas favoriser l'économie de marché caractérisé par des rapports dynamiques entre les unités de production?

1.3. LES RAPPORTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX ENTRE LES UNITES DE PRODUCTION

La première question à se poser serait de savoir de quelles unités de production il s'agit. 90 % de la population sont des agriculteurs mais c'est le "RUGO" qui est essentiellement l'unité de production de base.

La deuxième question à se poser est de savoir à quel ni niveau se situent les rapports entre les unités de production. Où se situent les liens entre unités en partant de la production agricole ? Le schéma ci-après nous en donne une idée.

LE CIRCUIT DES DENREES ALIMENTAIRES ENTRE LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION.



Explication du schéma

Dans la production agricole, il faut distinguer les cultures vivrières et les cultures d'exportation.Nous avons déjà relevé que le "rugo" est une entité économique qui essaie de se suffir. S'il y a consommation de la production, elle n'est pas cependant totale. Il faut déduire une certaine épargne en nature qui servira comme semences (investissement) ou qui sera consommée en période de disette. A ce niveau-ci, pour les produits vivriers, les rapports économiques et commerciaux sont nuls, étant donné que le "rugo" ne se tourne pas vers l'extérieur pour satisfaire ses besoins. Pour que ces rapports apparaissent, il faut des échanges entre le "rugo". Or, ce commerce ne peut se faire qui si le rugo produit plus qu'il ne consomme ou n'épargne. C'est donc le surproduit qui est la base de tout rapport économique et commercial.

Aussi, ces rapports se situent-ils à deux niveaux: celui du troc et celui du marché. Ils peuvent être classés en deux catégories : les rapports directs et les rapports indirects entre les unités de production.

Dans les rapports directs, nous incluons le troc et une partie des relations commerciales se situant au niveau du marché et pour lesquelles il n'y a pas d'intermédiaires commerciaux :

le producteur et le consommateur traitent face à face. Mais ces rapports directs ne peuventintéresser que la seule production vivrière.

Dans les rapports indirects, nous incluons la partie restante des transactions commerciales pour lesquelles les intermédiaires jouent un rôle de premier plan, aussi pour les produits vivriers que pour les produits d'exportation. Quelles que soient ces catégories, un problème reste à resoudre : peut - on quantifier ces rapports entre les unités de production ?

Hormis les rapports dûs aux cultures d'exportation facilement quantifiables à cause du contrôle du fisc, il est difficile de cerner avec précision les rapports des agriculteurs pour les produits vivriers. Toutefois le problème se situe au niveau de la production. Or, celle-ci est très faible comme nous l'avons montré plus haut. Le surproduit générateur de rapports commerciaux fait alors défaut.

Certaines régions du Burundi constituent des exceptions. C'est le cas de l'IMBO très fertile et où les rapports commerciaux sont plus qu'ailleurs développés (vente du coton, du café, de l'huil de palme, des cultures vivrières etc...). La région de Muyinga aussi produit beaucoup de haricot et de sorgho qui sont vendus dans la région du Mwaro et par certaines grandes unités de consommation (les écoles, l'armée, les hôpitaux). Cette spécialisation régionale n'est malheureusement pas développée.

En bref, les rapports économiques et commerciaux sont très limités entre les unités de production (et de consommation). Cela est principalement dû à la faiblesse de la production vivrière, à l'éloigenement des unités de production par rapport aux centres de négoce, à la faiblesse des moyens de transport et surtout à l'autosuffisance à laquelle aspire toute unité de production. La petite entreprise qu'est le "RUGO", faible et introvertie, ne peut pas produire suffisamment pour le marché.

Ce sont les conséquences de la structure rurale sur la production agricole, sur la mécanisation et sur les services sociaux que nous allons étudier dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 2 : LES CONSEQUENCES DE LA STRUCTURE ACTUELLE.

L'étude du mode d'exploitation actuel en milieu rural a fait ressortir ses principales faiblesses. Elles sont dûes au manque d'utilisation rationnelle des facteurs de production agricole et au manque d'organisation d'entités économiques plus fiables que le "RUGO". Les conséquences de cette structure sont nombreuses, nous n'évoquerons dans ce chapitre que celles se rapportant sur la production agricole, sur la commercialisation et sur la répartition des services sociaux.

2.1. LES CONSEQUENCES SUR LA PRODUCTION AGRICOLE

2.1.1. INTRODUCTION

Avec l'actuelle croissance démographique, l'économie rurale arrive de plus en plus mal à nourrir la population. Le taux de couverture des besoins de la production locale se réduit ; des périodes de "mauvaise soudure" ou de réelle pénurie apparaissent et menanent de s'allonger. Les récoltes annuelles demeurent en retard sur les besoins. Nourrir ses enfants devient un problème de plus en plus aigu. Mais ce problème ne se pose pas avec la même acuité dans toutes les régions du pays. Certaines régions ne connaissent pratiquement pas de disettes, d'autres sont dans un état continuel de pénurie alimentaire. Les relations intérrégionales nécessaires pour soulager ces derniers connaissent beaucoup de difficultés. Le Gouvernement, pour opérer une meilleure distribution de la richesse nationale par une répartition plus équilibrée des investissements sociaux, se heurte au problème des distances entre le service social et les utilisateurs.

2.1.2. L'autodestruction de l'Economie Rurale.

Ne modifiant pas ses méthodes de travail, donc n'accroissent pas sa productivité, il ne reste au paysan traditionnaliste que deux solutions : la première se trouve dans la mise en culture des terres jusque-là inutilisées, la deuxième consiste à ne plus respecter les temps des jachères et à accélérer la rotation des terres.

La première échappatoire est désormais impossible pour les paysans vivant dans les régions surpeuplées. La deuxième a des effets désastreux : l'appauvrissement des sols et l'accélération de l'érosion.

Les exemples sont nombreux et il n'est guère besoin de les citer. Des régions entières comme le MUMIRWA, le KIRIMIRO, le BWERU et le MUGAMBA subissent l'érosion dévastatrice des sols. Dans les régions pastorales du sud, pour permettre la repousse rapide des herbes, les éleveurs pratiquent le feu de brousse qui laisse une c cendre fertile sur laquelle pousse dès la première pluie une petite herbe verte (UMUYONGA) très bonne pour les vaches. Cette pratique entraîne une dégradation de la végétation et des sols.

Il est inévitable, dans ces conditions, que la production réalisée à l'aide des techniques archaïques finisse par diminuer irrémédiablement. Des régions entières sont ainsi entraînées dans l'appauvrissement et la destruction.

L'on a remarqué que les paysans augmentaient chaque année la surface cultivée pour augmenter la production vivrière (1). Selon les calculs du 3e Plan Quinquennal 1978-1982, la production vivrière n'a connu qu'un taux de croissance moyen de 1,3 % par an.

(1) Plan Quinquennal 1978 - 1982, Ministère du Plan, Bujumbura.

P.I.B DU SECTEUR PRIMAIRE DE 1970 à 1976 EN MILLIONS DE F BU.

(aux prix constants de 1970)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	TAUX CROISSANC PAR AN
1. AGRICULTURE VIVRIERE	11 155,4	11 400,8	10 263,1	11 646,1	10 686,9	11 791,1	12 014,2	1,
2. AGRICULTURE D'EXPORTATION	1 083,2	1 234,9	950,5	1 054,7	1 374,1	857,9	989,5	- 1,
3. ELEVAGE	771,0	791,0	810,0	828,0	847,0	867,0	885,0	2,
4. PECHE	80,2	97,9	43,8	51,3	66,2	88,6	94,2	2,
5. FORET	337,6	345,1	315,1	352,7	360,3	368,3	376,4	1,
SECTEUR PRIMAIRE	13 427,2	13 869,7	12 512,5	13 932,8	13 334,6	13 972,9	14 359,3	1,

Source : 3e Plan Quinquennal 1978 - 1982 , p. 21

Ces chiffres montrent une légère croissance annuelle qui doit être intérprêtée à sa juste valeur. Pour l'agriculture vivrière les surfaces cultuvées ont augmenté. De plus, dans la même période, la population a poursuivi sa croissance cumulative. Les disponibilités alimentaires ont donc baissé par tête d'habitant puisque la population croît presque deux fois plus vite que sa production vivrière (2,2 % d'accroissament démographique contre 1,3 % d'accroissement de la production vivrière). Le taux d'automansommation, déjà très élevé (90 %), ne fera qu'augmenter.

La régression économique est la conséquence normale de cet état de choses. La population jeune, poussée par la misère de la campagne, se tourne vers les villes et les centres semi-urbains en voie d'extension (comme par exemple RUMONGE). Ainsi, la société rurale est en train de perdre son homogénéité de mode de vie. L'économie rurale se trouve attaquée sur deux fronts ; de l'intérieur, car elle n'est plus en mesure d'assurer la survie de ses membres; de l'extérieur, car les centres urbains propagent un idéal de vie et de vie et de bien-être économique nouveau que le revenu disponible en milieu rural ne peut pas satisfaire.

Que faire alors pour éviter la dislocation lente mais sûre de l'économie rurale et le reflux des jeunes ruraux vers les centres urbains encore mal outillés pour les recevoir ? Les terrains ne sont pas extensibles ; mais on peut accroître le rendement des facteurs de production par une productivité plus élevée.

2.1.3. Le difficile accroissement du rendement

Les techniques ancestrales qui prévalent encore en milieu rural sont caractérisées par une mauvaise utilisation des engrais existant, par un manque d'outillage et de semences sélectionnées et par le conservation des animaux improductifs. L'utilisation de l'irrigation et des pesticides est mal maîtrisée. Jusqu'à ce jour, les méthodes modernes ne sont connues que dans les projets de l'Etat (exemple : Programme thé) et dans les stations ISABU. Mais est-il possible de les introduire à grande échelle dans tout le pays ? La sagesse commande d'être sceptique. Et pour cause.

La mécanisation agricole est à ses débuts. Le récent Office de Mécanisation Agricole que le Gouvernement vient de créer ne dispose que dd 46 tracteurs basés tous à Bujumbura à l'haure où nous écrivons ces lignes(1).

(1) L'Office National de Mécanisation Agricole a été créé par le .

Leur utilisation généralisée est difficile, en raison de ses nombreux handicaps. Le prix d'un tracteur dépasse le million de F BU, le prix de location dépasse 9 000 F BU par hectare (labour et hersage). Certes, la productivité par homme est élevée (6 heures de travail par hectare) mais le problème du Burundi n'est pas le manque de main d'oeuvre... Le problème qui se pose est le rendement par hectare. La mécanisation ne résoud pas ce problème à moins qu'elle soit suivie par une intense utilisation des engrais. Le morcellement excessif ne permet pas l'utilisation rentable du tracteur. De plus, les pentes abruptes de la plupart des collines du Burundi ne favorise pas l'utilisation du tracteur.

Le crédit agricole qui pourrait au moins résoudre le problème des coûts de location a ses exigences : la rentabilité de l'entreprise. Le RUGO, tel qu'il est actuellement ne peut en aucun cas remplir cette condition. Passons sous silence la traction animale qui est handicapée par le morcellement des terres et les tabous qui entourent la vache.

Augmenter le rendement devient un impératif car les bonnes terres sont presque toutes occupées. Pourtant, c'est dans la bataille des rendements que cette guerre sera gagnée ou perdue. Cette bataille est exigeante : elle exige le démantèlement du système actuel d'exploitation des terres. Celui-ci a des conséquences non suelement sur la production mais aussi sur la commercialisation des produits, donc sur la circulation monétaire et le revenu familial.

2.2. LES CONSEQUENCES SUR LA COMMERCIALISATION

Dans certains coins reculés du pays, la petite boutique ou même le magasin du Grec ou de l'Arabe domine le marché local presque sans concurrence. Les produits primaires sont collectés par une hiérarchie de traitants; les produits d'importation de tous ordres sont fournis par des sociétés aux intermédiaires. Certaines régions et des plus fertiles manquent totalement ou partiellement de jonction avec des villes ou des régions consommatrices. Les problèmes de transport affectent particulièrement les régions éloignées des centres de négoce. C'es dans ces régions que les produits d'importation coûtent le plus cher.

Le revenu des familles dans ces régions en est affecté comme le montre le tableau ci-après tiré du 3e plan Quinquennal 1978 - 1982.

REVENUS REGIONAUX (EN F BU)

	REVENU NET D'EXPLOITATION			REVENU MONETAIRE		
	Par ha exploité	Par jour de travail et actif	Par Personne	TOTAL	Par actif	Par personne
IMBO F.E.D. (1)	25 200	52	12 200	21 350	11 860	8 540
IMBO Murukaramu (2)	17 900	36	6 900	15 250	7 625	4 360
NGOZI	18 200	33	4 000	10 280	3 600	2 000
GITEGA	10 300	30	4 500	8 400	3 110	1 900
MUGAMBA	6 800	19	5 400	9 400	2 540	1 680
BUTUTSI	6 900	17	5 200	11 800	2 880	1 570
MUYINGA	7 100	18	5 200	4 400	1 630	980
MOSSO	7 700	17	4 200	5 300	1 400	900

(1) Culture irriguée

(2) Culture pluviale

Ce sont les régions de MUYINGA et de MOSSO qui ont le revenu le moins élevé par personne. Ce sont aussi les régions les plus éloignées des centres les plus consommateurs. Pourtant ce sont des régions suffisamment fertiles.

Les coopératives de distribution qui pourraient contribuer à l'augmentation des revenus par une meilleure commercialisation des produits sont mal parties ces dernières années. L'Etat qui, par le biais de la SOBECOV et de l'ONC, voudrait acheter les produits vivriers à des prix raisonnables au producteurs et vendre au moindre prix les produits importés s'est heurté au difficultés d'infrastructure, de manque de charroi suffisant pour les multiples centres de négoce ou à l'hostilité ouverte des intermédiaires commerciaux que le système existant enrichissait.

Toutefois, il faut le reconnaître, la politique des prix exercée par la SOBECOV n'était pas réaliste. Qu'on le veuille ou non la loi de l'offre et de la demande continue à régir les marchés. Bloquer les prix de certains produits est une chose, en contrôler l'application est une autre.

Par ailleurs, les agents de la SOBECOV ne peuvent pas passer dans les "RUGO" pour les échanges commerciaux. Il y aura toujours des intermédiaires entre les magasins de la SOBECOV et les "RUGO" à cause de l'éloignement de ces derniers par rapport aux centres de négoce, ce qui ne favorise pas la lutte contre la hausse des prix. Les prix sont d'autant plus élevés qu'il y a d'intermédiaires. Le mode d'exploitation actuel ne peut permettre l'augmentation du revenu aussi longtemps que la production agricole n'est pas sensiblement augmentée.

2.3. LES CONSEQUENCES SUR LA REPARTITION DES SERVICES SOCIAUX

L'Etat a le devoir de répartir équitablement la richesse nationale. Il le fait par le biais des écoles, des hôpitaux et des multiples infrastructures sociales (adduction d'éau, électrification, infrastructures sportives, services des transports etc...). Dans cette section, nous évoquerons brièvement certains de ces services.

2.3.1. Les écoles

"Il faut le reconnaître franchement : la scolarisation classique de peuples qui croissent à la cadence de 2 % ou de 3 % est impossible. Elle absorberait plus de 50 % des budgets des Etats, et empêcherait radicalement le développement".(1) Nous faisons nôtre cette

Le Burundi consacre chaque année plus de 20 % de son budget pour l'enseignement. Malgré cela, le récent recensement pilote de la population de 1978 révèle que la population rurale n'est alphabétisée qu'à 13,7 % (1). Le tableau n° 3 ci-dessous donne plus de précisions.

Ces chiffres montrent que le chemin à parcourir est long.

Même sans écoles en nombre suffisant, on peut alphabétiser la population. Des pays comme CUBA et la SOMALIE ont réussi à le faire en moins d'une année. Grâce aux écoles du soir, qui pourraient permettre aux adultes que l'enseignement classique n'a pas pu toucher de combler leurs lacunes, on peut atteindre cet objectif.

Mais à l'état actuel de l'habitat dispensé, une telle éventualité est difficilement envisageable. Les infrastructures sont trop éloignées des habitations. Comment ouvrir les yeux sur le monde, sur leur conscience et sur leur responsabilité des hommes et des femmes quand les infrastructures nécessaires sont si éloignées de leur cadre de vie ? La question restera posée tant que la structure actuelle persistera en milieu rural.

2.3.2. L'éducation sanitaire

L'infrastructure sanitaire se présente comme suit à la fin de 1976 : 23 hôpitaux dont 15 du Gouvernement, 131 dispensaires et centres de santé dont 86 du Gouvernement. La plupart de ces unités sanitaires souffrent d'un manque d'entretien, d'eau, d'équipement, etc.... sans parler d'électricité. La manque de personnel est aussi important. Il y avait au début de 1977, 91 médecins, seuls 28 étaient à l'intérieur du pays. Le rapport médecin/population était à peu près d'un médecin sur 41 758 personnes. La distribution des soins médicaux n'est pas, pour le moins qu'on puisse dire, équitable envers tous les Barundi. "Un ayant droit a eu droit à 6 300 F par an alors qu'un pays en n'a eu droit qu'à 10 F BU seulement par an pour les soins médicaux". médicaux". (2)

Il est illusoire de croire que le pays pourra construire autant d'hôpitaux qu'il y a de communes. Il n'est pas non plus possible de disposer d'ambulances en nombre suffisant pour toutes les collines du pays. L'une des actions possibles dans le domaine de la santé est la médecine sociale.

"Nous entendons par médecine sociale, la science et l'art de prévenir la maladie, prolonger la vie, promouvoir la vitalité des individus au moyen de l'effort concerté de la population par :

(1) L'enquête a porté sur les personnes âgées de 10 ans et plus, l'échantillon était de 45 845personnes. réparties dans 8 communes des 8

TABLEAU N° 3 : POPULATION ALPHABETISEE ET POPULATION ANALPHABETE

		TOTAL POPULATION DE 10 ANS ET PLUS	POPULATION QUI SAIT LIRE ET ECRIRE		POPULATION QUI NE SAIT PAS LIRE ET ECRIRE	
			ABSOLU	%	ABSOLU	%
Total districts pilotes		45 845	11 621	25,3	34 224	74,7
dont MASCULIN	IIstricts ruraux	34 418	4 718	13,7	29 700	86,3
	`Bujumbura - ville	11 427	6 903	60,4	4 524	39,6
	Total districts pilotes	22 620	8 055	35,6	14 565	64,4
dont FEMININ	districts ruraux	16 123	3 588	22,3	12 535	77,7
	Bujumbura - ville	6 497	4 467	68,8	2 030	31,2
	Total districts pilotes	23 225	3 566	15,4	19 659	84,6
dont	districts ruraux	18 295	1 130	6,2	17 165	93,8
	Bujumbura - ville	4 930	2 436	49,4	2 494	50,6

l'assainissement du milieu, la lutte contre les maladies transmissibles précise le programme Gouvernemental. Cet objectif de la médecine sociale ne pourra pas être atteint sans l'éducation sanitaire nécessaire, s'adressant à tous, le plus longtemps possible. Tant que les familles restent éloignées les unes des autres, il sera difficile de dispenser l'enseignement nécessaire pour l'éducation sanitaire.

2.3.3. L'Education Politique

L'importance d'une éducation politique n'est pas à démontrer pour une population largement analphabète. La responsabilité civique des individus s'acquiert. La mobilisation des citoyens à la réalisation de leurs programmes est rendue difficile par les distances. Pour une simple communication officielle, les gens parcourent d'énormes distances. De plus, il est difficile, sinon impossible, d'effectuer des enquêtes statistiques (démographiques, médicales, agricoles etc...) à cause de la dispersion de l'habitation

2.3.4. Les autres services sociaux

Nous regroupons dans cette rubrique "autres services sociaux" les transports des biens et des personnes, l'électrification, l'adduction d'eau et les loisirs publics.

Le problème de commercialisation des produits agricoles a été évoqué plus haut. L'isolement dans lequel se trouvent certaines régions sans infrastructure routière et les conséquences sur la circulation monétaire a été aussi évoqué. Le transport des personnes pose aussi des problèmes. Il n'est pas possible d'organiser un service de transport tel que tous les Burundais puissent être équitablement servis dans l'état actuel de l'habitat dispersé, les coûts seraient excessivement élevés.

Croire que le Gouvernement pourra, même à long terme donner à la population de l'eau à domicile, fournir de l'électricité nécessaire et organiser les loisirs publics pour une population aussi dispersée relève de l'utopie. Où trouverait-il les millions de kilomètres de tuyaux et de fils électriques nécessaires ? Le cinéma, si instructif, peut-il être répandu dans nos campagnes ? Comment développer la solidarité civique si ce n'est que par une concertation permanente ? Peut-on assurer efficacement la sécurité publique en milieu rural ? Autant de questions qui se poseront encore longtemps si la structure actuelle de l'habitat dispersé persiste.

CHAPITRE 3 : ETUDE STATISTIQUE DE QUELQUE PROBLEMES LIES A LA STRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE ACTUELLE

3.1. CONSEQUENCES DE L'ACCROISSEMENT DEMOGRPHIQUE L'ATOMISATION DES TERRES ET L'EXODE RURAL APPROCHE THEORIQUE

3.1.1. L'accroissement démographique au Burundi

Selon Malthus, l'avenir économique de tout pays se prévoit sous un jour pessimiste. Et pour cause la croissance démographique est plus élevée que celles des ressources. De son temps, Malthus prévoyait les famines à plus ou moins longue échéance.

Dans son "Essai sur la loi de la population" (1ère éd. 1798, 2e éd. modifiée en 1803), Malthus arrive à la conclusion suivante "Le taux de l'accroisseme t démographique sera supérieur à celui de l'augmentation de la production des denrées alimentaires. La race humain , note Malthus, croîtra selon la progression géométrique 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64, 128, 256, tandis que les moyens de subsistance croîtront selon la progression arithmétique 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Au bout de deux sciècles, population et subsistances seront dans le rapport de 256 à 9.

Ces affirmations suffisamment pessimistes ne se sont heureusement pas vérifiées telles quelles, car d'autres facteurs ignorés à l'époque ont influé favorablement sur la situation, notamment les découvertes et progrès scientifiques, le boom économique de la révolution industrielle, etc... Cependant, ces facteurs qui ont influé de façon aussi providentielle sur le développement économique de l'Europe du 19e siècle et qui paraissent assez évidents ne sont pas aussi simplement vérifiées pour les économies du Tiers-Monde et du Burundi notamment. Il est suffisamment clair que les comparaisons faites par Malthus entre la croissance démogrphique et la croissance de la production n'accusent pas le rapport catastrophique de 256 à 9 dans notre pays. Cependant, il faut courageusement admettre que dans l'état actuel des structures économiques du pays, le rapport réel tend vers celui de Malthus.

(1) Tiré de "Economie Politique du Tiers-Monde" de Marcel Rudloff, Luja, Paris 1968, p. 172

Pour le moment, le taux de croissance démogrphique pour le Burundi est de 2,2(1) alors que celui du produit intérieur brut par tête d'habitant n'est que de 0,9 (2).

Le rapport $\frac{2,2}{0,9}$ est assez alarmant dans la mesure où la démographie va rester galopante alors que la production risque de ne pas suivre, voire même de chuter si un effort sur d'autres facteurs de production n'intervient pas ; nous aurions ici une bonne application de la loi des rendements décroissante.

Des conséquences sur l'organisation socio-économique du Burundi apparaissent dès lors qu'aucun autre facteur ne vient à la rescousse de la surpopulation, car les surfaces cultivables ne sont pas extensibles indéfinimment, le sous-sol est relativement pauvre (malgré la récente découverte du gisement du Nickel à MUSONGATI), et la technique moderne agricole est encore loin dans l'esprit du paysan. Or, ce dernier contribue pour 66,5 % dans le P.I.B. (3). Donc, il apparaît deux conséquences directes du problème démographique : le morcellement des barres et l'exode rural.

3.1.2. Le morcellement des terres

Parmi tout ce qui caractérise les Barundi, on peut noter un certain sédentarisme. En effet, le Murundi qui quitte sa colline pour la ville n'en est aucunement coupé : il rentre régulièrement chez lui sur sa colline et garde entièrement tous ses lopins de terre et son troupeau de bétail légués par son père. Il les fait travailler ou par sa femme, ou par des ouvriers salariés, ou bien tout simplement il les laisse en jachère. S'il a des enfants, plus tard, ils ne partageront le lopin du père, et ainsi de suite. Aussi, même l'exode rural ne réduit en aucun cas ce problème de morcellement des terres, problèmes dont l'influence sur le rendement est évidemment néfaste à moins qu'on ne modernise les techniques ; là aussi, ce n'est pas évident car la mécanisation sur des terres marcelées engendrerait un manque à gagner par rapport à des étendues unies.

(1) Source : Résultat de l'enquête démographique 1970 - 1971 de l'
l'I.N.S.E.E.

(2) Source : Plan Quinquennal 1978 - 1982 p. 21

(3) Source : Plan Quinquennal 1978 - 1982

Le morcellement des terres engendre aussi un problème social qui ne fait que compliquer l'exploitation rationnelle des cultures : il s'agit des litiges sur les propriétés. Au tribunal de résidence de Jenda, sur la période de janvier 1977 à mars 1978, 82% des affaires civiles traitées ont trait aux propriétés(1). Au tribunal de province de Bururi, le taux est de 62%(2). Si ce taux est inférieur à celui de Jenda, c'est parce que le tribunal de province n'accepte que des litiges déjà triés. Donc, même triés, ces litiges gardent quand même un pourcentage important.

Le morcellement des terres engendre un problème de rendement économique auquel s'ajoute celui des palabres sur les propriétés , car la population mâle passe plus de temps à discuter au tribunal qu'à travailler.

3.1.3. L'exode rural.

Encore un problème dû en partie à la croissance démographique. Il n'est pas caractéristique au Burundi seulement. Tous les pays en voie de développement en souffrent à des degrés divers évidemment. L'exode rural est un phénomène en même temps social qu'économique.

3.1.3.1. Phénomène social.

Il est social parce qu'il perturbe l'ordre social préexistant et engendre des mutations:

-des mutations dans la campagne, car des défauts presque massifs ne sont pas sans influence sur l'organisation sociale de la colline (les notables et bashingantahe ne se recrutent plus que dans le groupe de vieux ou presque).

- des mutations dans les villes où la vie sociale peut devenir malsaine, voire même impossible pour les nouveaux venus en quête d'emploi, sans argent ni logement. Ce sont des mutations dans le comportement(ou même une vie plus individualiste que sur la colline), mutations qui se traduisent par le chomage, la prostitution, la délinquance, le banditisme, etc...

3.1.3.2.Phénomène économique.

Une des causes de l'exode rural, c'est la recherche d' emplois plus rémunérateurs en ville qu'à la campagne. Cela implique un changement au niveau des emplois : d'agriculteur, on devient

(1) Registre du tribunal de résidence Jenda.

ouvrier dans l'industrie; on passe du secteur primaire ausecondaire ou au tertiaire(des services). Or, sans qualifications, le changement est difficile, c'est pourquoi l'homme qui s'installe en ville ne trouve pas nécessairement où se caser une fois là. C'est ici que surgit le problème social traité ci-dessus.

C'est un phénomène économique, car la campagne est privée de bras, facteur de production. Nous avons déjà vu plus haut que l'exploitation agricole est souvent laissée aux soins de la femme et des enfants; l'homme est souvent absent. Non seulement l'exode rural entraîne des problèmes sociaux, mais aussi il entraîne une fuite de bras dont la meilleure place reste l'agriculture. Il y a ici un manque à gagner énorme compensé par un chômage déguisé ou même pas. C'est une aberration.

3.1.3.3.3. L'exode rural au Burundi - Histoire :

Vers les villes

Au Burundi, l'exode rural proprement dit (départ vers les villes) a commencé avec la colonisation belge. En effet, la politique belge prévoyait que le Burundi et le Rwanda, pays à vocation agricole, seraient le jardin potager pour les villes industrielles du Congo-belge (Katanga notamment). Ces pays auraient dû fournir aussi la main d'oeuvre ; les conséquences prévues étaient les suivantes : Diminution des cultivateurs suivie d'une mécanisation accrue pour remplacer cette main d'oeuvre et faire face aux demandes des villes, et suivies aussi d'un exode rural bénéfique, parce que planifié.

L'enjeu était intéressant et portant, mais difficilement réalisable. Les circonstances politiques - l'indépendance des 3 pays devaient mettre fin à cette politique, et l'exode rural continue, mais cette fois-ci, il devenait plutôt néfaste, car le Burundi n'avait pas et n'a pas encore un secteur secondaire suffisamment développé pour absorber tous ces "déracinés".

Vers les grandes plantantions du pays de l'Est-Afrique

Cette sorte d'exode a existé. Les jeunes des provinces limitrophes à l'Est et au Nord du pays partaient vers l'Ouganda et la Tanzanie. Au départ, cet exode était dû à la grande famine du 1943. Après, il continue parce que ceux qui en revenaient semblaient afficher un niveau de vie supérieur à ceux qui étaient restés (1).

(1) J. P. Chretien : "Motifs des départs des Rwandais et des Burundais vers l'Uganda, le Tanganika et le Congo-Belge". U.C.L. 78

Après l'indépendance, ces départs vers les pays de l'Est-Afrique semblent avoir diminué ou cessé. Une étude statistique sur 2 collines de Jenda et sur une colline de Nyabikere nous permettra dans la suite à vérifier le niveau de l'exode rural dans ces 2 régions et nous donner une idée da l'exode rural actuellement.

3.2. RESULTATS DES ENQUETES MENEES DANS LES REGIONS DE JENDA ET DE NYABIKERE

3.2.1. BUTS

Dans l'approche théorique des conséquences de l'accroissement démographique (chap. 3.1.), nous avons essayé de dégager deux conséquences directes du problèmesdémographique, à savoir le morcellement des terres et l'exode rural. Pour étayer nos affirmations, une enquête s'imposait. L'exode rural et le morcellement des terres au Burundi sont - ils affectifs et à quel degré ?

Nos moyens ne nous permettant pas de faire une enquête statistique sur tout le BURUNDI (le choix d'un échantillon représentatif pouvant nous amener à une généralisation), nous nous sommes contentés d'une enquête d'ordre informel pour nous donner une idée de problème.

Le choix de Nyabikere et Jenda n'est pas un fruit du hasard. Nyabikere constitue un essai de regroupement ; il était intéressant d'étudier le problème de l'exode rural dans cette région où le regroupement entre dans la phase des réalisations. Quant à Jenda, il nous paraissait être un lieu de prédilection pour l'exode rural et l'accès à cette localité était aisé.

3.2.2. LE QUESTIONNAIRE

Il a été établi en Kirundi (1) et reprend des questions concernant le nombre de maison dans l'enclos (le rugo), le statut familial de la personne intérrogée, le nombre des habitants, mâles du rugo et ceux ayant quinze ans et plus, les départs dans chaque rugo, les lieux d'attraction pour ces départs, les nouvelles fonctions des partants et le sort des surfaces cultivables qui leur revenaient.

3.2.3. METHODE DE TRAVAIL

Dans le choix de l'échantillon et dans les résultats, il est à noter que nous avons considéré les personnes mâles seulement étant donné qu'au BURUNDI en général, les femmes n'héritent pas ;

(1) Voir la traduction française du questionnaire en annexe 2

de par leurs mariages dans d'autres familles, elles n'ont pas droit à un lopin de terre dans la famille d'origine. Par ailleurs l'exode de la femme!(à part le mariage) n'accuse apparemment pas d'excès par rapport à l'homme.

Pour l'enquête proprement dite, nous avons interrogé systématiquement toute personne mâle adulte de bonne volonté, car plus d'une fois des gens ont opposé un refus catégorique à toute question qui, pour eux, constituait une indiscrétions. Ainsi, pour Jenda, trente six personnes nous répondirent ; tandis que à Nyabikere cinquante personnes sont des gens qui participent à la construction du village et qui y habiteront bientôt.

Le dépouillement des résultats a été opéré manuellement. Les rapports et tableaux qui ont été dégagés et leurs interprétations sont consignés dans les paragraphes qui suivent.

3.2.4. RESULTATS

3.2.4.1. JENDA (1)

COMMENTAIRES DES TABLEAUX - JENDA

3.2.4.1.1. Le tableau n° 4 : Le statut familial des personnes interrogées et le nombre des éléments mâles du Rugo

33 enclos sur 36 connaissent au moins un départ (92 %)

Dans les 36 enclos, on a 89 maisons soit une moyenne de 2,5 par enclos

Les personnes interrogées : - 29 chefs de Rugo (81 %)
- 7 fils de chef de Rugo (19 %)

Le pourcentage élevés (81 %) des chefs de Rugo plus de vieux que de jeunes, en nous avons interrogé dans chaque enclos (ou dans les champs) toute personne mâle adulte disponible.

La population mâle des enclos : 499

(1) L'enquête porte sur la colline de MITAKURA

RUGO	NOMBRE DE MAISON PAR RUGO
1	3
2	3
3	3
4	2
5	6
6	4
7	2
8	5
9	2
10	1
11	2
12	2
13	2
14	4
15	3
16	4
17	5
18	1
19	2
20	1
21	1
22	2
23	2
24	1

TA

RUGO	FILS
1	–
2	–
3	2
4	–
5	1
6	2
7	–
8	2
9	3
10	–
11	4
12	2
13	2
14	3
15	–
16	4
17	2
18	–
19	–
20	–
21	6
22	5
23	3
24	3
25	4

RUGO
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26

TAPLEAU N° 7 : LE SORT RESERVE AUX PROPRIETES DE CEUX QUI SONT PARTIS DE JENDA

RUGO	PROPRIETES GARDEES ET EXPLOITEES	VENDUES
1	1	-
2	2	-
3	2	-
4	2	1
5	2	-
6	2	-
7	-	-
8	5	-
9	7	-
10	5	-
11	25	-
12	2	-
13	2	-
14	12	-
15	3	-
16	11	-
17	2	-
18	3	-
19	2	-
20	1	-
21	13	-
22	9	-
23	3	-
24	10	-
25	4	-

3.2.4.1.2. Le tableau n° 5 : Les départs observés et les lieux d'attraction

Dans les 33 enclos, il y a eu 180 départs sur les 499

- 65 fils (36 % des partants)
- 18 petit fils (10 %)
- 29 frères (16 %)
- 60 neveux (34 %)
- 7 petit fils des frères (4 %)

Nous remarquons que la génération des fils et des neveux constitue 70 % des départs. Elle est largement majoritaire. Il est à remarquer les petits fils et les petits-fils des frères, pour la plupart, sont nés des fils et des neveux des partants et sont restés avec leurs parents.

Les lieux d'attraction

- même région : 6 %
- Bujumbura : 64 %
- Etudiant : 29,4 %
- Autres : 0,6 %

Nous remarquons que 6 % des partants se sont installés dans la même région. Pour la plupart, ils travaillent dans les projets de thé ou la tourbe.

Bujumbura (64 % des départs) constitue le principal lieu d'attraction). Etant donné que c'est la génération des fils et des neveux qui est majoritaire pour l'exode, il y a lieu de conclure que cet exode a connu son début avec l'indépendance et qu'il n'a pas frappé la génération des vieux abashingantahe (notables) comme c'est le cas de Nyabikere.

Quant aux étudiants, on pourrait aisément les inclure dans Bujumbura, car, en général ils font leurs études là même. On aurait alors le pourcentage élevé de 93,4 %. Ce qui est énorme.

3.2.4.1.3. Le tableau n° 6 : Les nouvelles fonctions des partants

- Petite fonction (1) : 26 %
- Fonction moyenne (2) : 14 %
- Haute fonction (3) : 6 %
- Privé (4) : 8 %
- Autres (5) : 46 %

(1) Petite fonction : gardien de nuit, planton, domestique, dactylographe et tout agent d'éxécution.

Ici, nous remarquons une particularité pour Jenda : le nombre élevé de la rubrique "autres" qui contient les religieux et les étudiants surtout (46 %).

Nous remarquons également que dans les rubriques "Haute fonction" et "fonction moyenne", c'est la fonction publique (16 %) qui a recruté plus d'agent que les sociétés privées (4 %). Par ailleurs, on pourrait y ajouter les étudiants qui aspirent à ces deux rubriques et ces religieux qui, dans la hiérarchie sociale et même économique (aisance matérielle), sont parfois plus considérés qu'un agent de direction dans la fonction publique ou dans le secteur privé. On aurait, alors, le pourcentage de 66 % des personnes mâles plus ou moins aisées parmi ceux qui ont quitté leur colline définitivement ou provisoirement.

3.2.4.1.4. Le tableau n° 7 : Les propriétés gardées ou abandonnées

Le cas de la colline de Jenda (Mitakura) est clair quant aux propriétés gardées, vendues ou abandonnées : un seul des partants (sur 178) a vendu son terrain, soit 0,6 % ; les 178 restants les ont gardés (99,4 %). Il est à noter que les étudiants sont inclus parmi les 99,4 %, car ils auront droit à leurs terres une fois les études terminées ; de même que les religieux.

Nous remarquons, donc, que les départs ne résolvent pas le problème de l'atomisation des terres. Tout partant garde son droit sur ses propriétés, car le départ n'est finalement pas définitif.

3.2.4.2. NYABIKERE

COMMENTAIRE DES TABLEAUX

3.2.4.2.1. LE tableau n° 8 : Le statut familial des personnes interrogées et le nombre des éléments mâles du Rugo.

Douze enclos sur cinquante (24 %) ont connu au moins un départ, et contenaient 99 parents (à des degrés divers). Il y en a donc plus ou moins 10 par enclos. Néanmoins, il faut noter que c'est parmi ces 99 qu'il y a eu des départs.

Parmi les personnes interrogées, pour les 12 enclos, 9 sont des chefs de Rugo, et 3 sont des fils de chef de Rugo, soit respectivement 75 % et 25 %.

3.2.4.2. NYABIKERE (1)

TABLEAU N° 8 LE STATUT FAMILIAL DES PERSONNES INTERROGEESET DE LA POPULATION MASCULINE VIVANT DANS LES ENCLOS VISITES

RUGO	NOMBRE DE MAISONS DU RUGO	PERSONNES		POPULATION MASCULINE DES ENCLOS										
		CHEF	FILS	FILS TOTAL	FILS MARIE	PETIT FILS TOTAL	PETIT FILS MARIE	FRERE TOTAL	FRERE MARIE	NEUVEUX TOTAL	NEUVEUX MARIE	PETIT FILS DES FRERES TOTAL	PETIT FILS DES FRERES MARIE	TOTAL
1	1	1	-	2	-	-	-	2	2	-	-	3	-	7
2	2	1	-	1	1	1	-	-	-	5	3	4	-	11
3	5	1	-	5	4	4	-	1	-	1	1	1	-	12
4	2	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	1
5	2	1	-	1	1	2	-	-	-	-	-	-	-	3
6	2	-	1	3	-	-	-	1	-	-	-	-	-	4
7	4	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
8	3	1	-	3	2	3	-	2	2	2	-	-	-	10
9	1	1	-	7	-	-	-	1	1	8	3	-	-	16
10	3	1	-	7	2	1	-	1	-	2	-	-	-	11
11	6	1	-	4	3	1	-	2	2	4	1	1	-	12
12	1	1	-	3	-	-	-	4	4	4	-	-	-	11
TOTAL	32	9	3	36		12		16		26		9		99

TABLEAU N° 9 : LES DEPARTS ET LES LIEUX D'ATTRACTION POUR LA COLLINE DE NYABIKERE

	DEPART					LIEUX D'ATTRACTION					
	BUGO	FILS	PETIT FILS	FRERES	NEVEUX	PETIT FILS DES FRERES	BUJUMBURA	MEME REGIME	EST-AFRIQUE	AUTRES	TOTAL
	1	-	-	2	-	-	-	2	-	-	2
	2	-	-	-	2	-	-	-	2	-	2
	3	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1
	4	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1
	5	-	-	2	-	-	-	1	1	-	2
	6	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
	7	-	-	2	-	-	-	-	2	-	2
	8	1	-	-	-	-	1	-	-	-	1
	9	1	-	-	2	-	-	-	-	3	3
	10	1	-	-	-	-	1	-	-	-	1
	11	1	-	1	-	-	-	2	-	-	2
	12	-	-	3	-	-	2	-	1	-	3
	TOTAL	4	-	13	4	-	5	7	6	3	21
	% AGE	19		62	19		24	33	29	14	100

TABLEAU N° 10 : LES NOUVELLES FONCTIONS DES PARTANTS - LE CAS DE NYABIKERE

RUGO	PETITE FONCTION		FONCTION MOYENNE		HAUTE FONCTION		AUTRES			
	ETAT	SOCIETE	ETAT	SOCIETE	ETAT	SOCIETE	PRIVE	RELIGIEUX ETUDIANT	INCONNU	TOTAL
1	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
3	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
4	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
5	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2
6	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
7	-	1	-	-	-	-	-	-	1	2
8	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
9	-	-	-	-	-	-	-	1	2	3
10	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
11	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
12	-	2	-	-	-	-	-	-	1	3
TOTAL	-	6	-	-	-	-	7	1	7	21
% AGE	-	29	-	-	-	-	33	5	33	100

TABLEAU N° 11 : LES PROPRIETES GARDEES APRES LES DEPARTS ET QUI SONT EXPLOITEES POUR LE COMPTE DES PARTANTS (NYABIKERE)

RUGO	PROPRIETE GARDEE ET EXPLOITEE	PROPRIETE ABANDONNEE ET REPRIS PAR LA FAMILLE	TOTAL
1	2	-	2
2	-	2	2
3	1	-	1
4 4	1	-	1
5	2	-	2
6	1	-	1
7	2	-	2
8	-	1	1
9	1	2	3
10	1	-	1
11	2	-	2
12	2	1	3
TOTAL	15	6	21
% AGE	71	29	100

Dans les 12 enclos, il y a en tout 32 maisons, ce qui fait une moyenne de 2,6 par Rugo.

3.2.4.2.2. Le tableau n° 9 : Les départs observés et les lieux d'attraction

Dans les 12 enclos, il y a eu 21 départs :

- 4 fils (19 %)
- 13 frères (62 %)
- 4 neveux (19 %)

Nous remarquons que les 62 % constituent la génération majoritaire pour les départs. C'est cellesde vieux notables (abashingantahe) qui comptent des petits-enfants dans leur progéniture.

Les lieux d'attraction :

- même région : 33 %
- Bujumbura : 24 %
- Est-Afrique : 29 %
- Autres (étudiants et inconnus : 14 %

Donc, 33 % n'ont pas quitté leur région. Seulement ils se sont installés en dehors de la famille.

Quant aux départs vers l'Est-Afrique (29 %), il est à noter que ces départs se situent à la période de la grande famine de 1943. Cela veut dire que ces 29 % proviennent des 62 % dont nous avons parlé un peu plus haut ; c'est la génération des vieux notables actuels.

3.2.4.2.3. Le tableau n° 10 : Les nouvelles fonctions des partants

- Inconnus : 33 %
- Privés (paysans) : 33 %
- Petite fonction (1) : 29 %
- Autres (religieux, étudiant) : 5 %

Parmi les inconnus, nous y mettons le cas de ceux qui sont partis en Afrique de l'Est (29 %), étant donné qu'on ignore ce qu'ils sont devenus (ils ne sont jamais revenus).

Ceux qui ont de petites fonctions (29 %) et les "autres" correspondent à peu près à ceux qui sont à Bujumbura (24 %)

Il est à remarquer que, dans les 21 enclos, il n' y ait qu'un seul étudiant mâle (nous ne tennons pas compte des élèves de l'école primaire). Par ailleurs, aucun de ceux qui sont partis n'occupe ni haute fonction, ni fonction moyenne.

(1) Petite fonction : tout agent d'exécution : domestique, veilleur

3.2.4.2.4. Le tableau nº 11 : Les propriétés gardées ou abandonnées

Nous remarquons que 71 % des partants ont gardé leurs propriétés et les exploitent, tandis que 29 % les ont abandonnées.

Une coïncidence curieuse apparaît : le pourcentage des partants ayant abandonné leurs propriétés correspond avec le pourcentage des départs observés vers les pays de l'Est-Afrique (29 % dans les deux cas).

Nous concluons que l'exode à l'intérieur du pays n'arrête pas le morcellement des terres. Chaque partant a droit à sont lopin de terre qu'il peut exploiter ou mettre en jachère. Même pour ceux qui sont partis il y a longtemps vers l'Afrique de l'Est, si jamais ils revenaient, leur retour causerait certainement des problèmes concernant leurs propriétés.

3.2.4.3. Comparaison des résultats de Jenda et de NYABIKERE et Conclusion.

Une indication de départ nous est donnée par les tableaux 4 et 8 (respectivement Jenda et Nyabikere) : à Jenda, 92 % des enclos connaissent au moins un départ, alors qu'à Nyabikere, ce pourcentage n'est que de 24 %.

A Nyabikere, l'exode a été plus fort aux années de 1940 (famine), car c'est la génération des vieux notables actuels qui a connu cette famine et ces départs, surtout vers l'Est-Afrique. A Jenda, c'est plutôt la génération des fils et des neveux qui part, et qui va vers Bujumbura, non seulement pour chercher un emploi, mais aussi pour poursuivre les études.

Quant aux nouvelles fonctions des partants, ceux de Jenda sont plus à l'aise que ceux de Nyabikere. Cela est peut-être dû à la proximité de la capitale, pour le cas de Jenda. Par ailleurs, il y a plus d'étudiants de Jenda que de Nyabikere. Cela est peut-être dû à la mentalité des gens : les études ont fait leur preuve pour les avantages qu'on en retire, mais à Nyabikere, cette conscience semble faire défaut.

Une particularité commune aux deux régions est à signaler: tous les partants, hors mis les départs définitifs comme ceux de l'Est-Afrique, gardent leurs lopins de terre. Cela est caractéristique! Et la conclusion qui s'impose est celle-ci ; l'exode rural dans ces deux régions n' a aucune influence sur le morcellement des terres. Dans les autres pays, les départs vers les villes entraînent un abandon de la campagne ; de paysan, on se convertit totalement en ouvrier. Au Burundi, on est ouvrier, fonctionnaire ou commerçant, et on reste en même temps paysan en quelque sorte.

2° PARTIE : LES EXPERIENCES PASSEES ET LES ESSAIS ACTUELS DE REGROUPEMENT DES POPULATIONS.

CHAPITRE I : EXPERIENCES DE REGROUPEMENT JUSQU'EN 1976.

1.1. : Les tentatives belges de regroupement des populations.

1.1.1. La politique belge.

Aux yeux des autorités colonisatrices, le territoire mis sous mandat belge, le RUANDA-URUNDI, était fondamentalement différent du CONGO-BELGE au point de vue socio-économique : non seulement il ne recelait pas de richesses, mais encore sa population était extrêmement dispersée sur les multiples collines, l'unique élément de cohésion n'étant que le lieu de dépendance politique. C'est pourquoi dans l'unique plan de développement économique et social élaboré sous la colonisation, le regroupement de la population fut envisagé.

Tout en reconnaissant les innombrables avantages du regroupement des populations en villages, le planificateur belge reconnut que "le regroupement des populations est une tâche malaisée" et qu'il était "prématuré d'en dresser un programme de réalisation pratique".

Dans le plan décennal de 1951 - 1961, les Belges ne purent donc que tracer les lignes directrices suivant lesquelles ce programme pourrait se développer au cours de longues années et qui se résument en 7 points :

1. Le programme de regroupement devait se conjuguer avec ceux des autres établissements publics tels que les centres administratifs, les centres de négoce, les paysannats, etc...
2. Les obstacles au regroupement n'ont rien d'insurmentable, puisqu'ils paraissent tels de prime abord. "Ils se trouvent beaucoup plus dans l'inertie du peuple, qui d'ailleurs s'allège déjà", qu'en des raisons profondes liées aux conditions d'existence des populations.
3. Le programme de regroupement devrait être échelonné sur plusieurs dizaines d'années et devrait être amorcé par un certain nombre d'expériences. Ces expériences devraient se multiplier et servir d'exemple pour tout le reste du territoire sous mandat.
4. Se basant sur quelques expériences de paysannat indigène, le planificateur belge préconisait que le regroupement se ferait sous forme de villages-pilotes. Il devait coïncider avec une redistribution équitable des terres de culture et de pâturage.
5. Une étude minutieuse des conditions locales aux points de vue économique et social, agricole et politique devait précéder le plan de réalisation du programme de regroupement, l'existance d'eau potable et des possibilités d'approvisionnement en vivres en étant les principales conditions.

Les travaux dans la période de transition devaient se faire en équipes. Les uns devaient s'occuper de la construction du village, les autres travailler aux champs des anciennes terres et d'autres enfin aux nouveaux champs du village.

Le nouveau village devait être occupé avant d'être entièrement achevé et l'installation définitive ne se ferait qu'une fois les provisions et les semences assurées. Les nouveaux villageois devaient "être exemptés de tout impôt pendant un an ou deux et déchargés de corvées autres que celles que nécessitent leur installation".

6. Une propagande basée sur la psychologie grégaire du noir plus réceptif à l'exemple et à l'image qu'au raisonnement devait être menée pendant cette première phase, le nouveau village devait être un centre d'attraction et on devait inculquer à ses habitants un complexe de supériorité lié au fait de la conscience d'être des précurseurs dans un domaine aussi important.

7. La seconde phase verrait ensuite se multiplier les villages dans chaque chefferie. "A cette fin, il importera que les premiers groupements soient effectués dans les meilleures conditions de réussite, "sinon l'échec rendrait les populations rurales indifférentes voire même hostiles à la réforme.

Ainsi tracées, ces différentes lignes directrices devaient guider celui qui opérerait le programme du regroupement en village. Comme nous le verrons plus loin, les programmes de mise en valeur de certaines régions (IMBO, MOSSO) et les paysannats devaient suppléer en cette matière à un éventuel programme de regroupement des populations rurales.

1.1.2. Les réalisations Belges en matière de regroupement.

1.1.2.1. Introduction

Le plan décennal de 1951 préconisait ceci :

"créer et organiser de vrais villages constitués de maisons saines, c'est pour le gouvernement une oeuvre essentielle qui répond à un besoin vital mais dont il sait l'ampleur et les difficultés. C'est une tâche de coordination, de persévérance dans la persuasion des masses, de continuité dans l'action qu'il assumera et poursuivra sans défaillance".

En matière de création de villages proprement dits, le programme belge est resté dans les tiroirs puisqu'aucun village ne s'est constitué. L'étude globale de développement du Ruanda et du Burundi comprenant un rapport général et un rapport analytique ne mentionne aucun village créé.

Quelques missionnaires, désireux d'évangeliser le plus de monde possible, ont essayé de regrouper des populations près des Missions et les ont encouragé de rester.

Nous ne connaissons malheureusement que l'exemple du village de KAYOGORO (MABANDA) créé dans les anées 1940 et qui subsiste encore aujourd'hui, mais qui n'a plus prospéré après l'indépendance pour plusieurs raisons notamment le terrain exigu, la mauvaise cohabitation des gens, etc...

Cependant, si le regroupement sous forme de villages n'a pas eu lieu, l'installation et le regroupement s'est opéré d'une façon non négligeable sous forme de paysannats.

1.1.2.2. Les paysannats.

Définition : Le paysannat est, selon une définition du service de l'Agriculture, "un alignement-lotissement dans lequel l'aspect social (Hygiène, enseignement, vie sociale) est développé au même titre que l'aspect agricole de l'installation".(1)

Histoire des paysannats : Les villages-paysannats de GIHANGA, Murukaramu, Rugombo, Ruhagarika, Kagunuzi virent le jour en 1949. Nyanza-Lac et Gatete, ce sera en 1958 et Kinyinya 1959, pour les paysannats les mieux connus.

Mais déjà, en 1950, le regroupement des populations apparaît comme une solution au problème du développement. Le plan décennal pour le développement économique et social du Ruanda-Urundi (1951-1961) en parle en ces termes : "Il ne suffit pas de planter des haies anti-érosives, d'introduire des grains sélectionés, de multiplier les cultures nouvelles, de préconiser des écartements adéquats pour semis ou plantations. Ce qui importe, c'est -tâche infiniment plus ardue - de réformer des pratiques séculaires (...)

Il faudrait avant tout regrouper les populations".

Pour regrouper les populations, nous avons vu que le plan décennal prévoyait des villages. Mais c'est plutôt sous la forme de paysannat que le regroupement s'opéra.

Les paysannats naquirent dans la plaine de l'IMBO. La plaine du MOSSO également connaîtra cette forme de regroupement mais d'une façon moins poussée. Après l'indépendance, le système "paysannat" connaîtra une déchéance quasi-totale.

(1) Plan décennal de développement économique et social, Ministère des Colonies, Bruxelles, 1951. p. 26.

Description : En quoi consistait cette sorte de regroupement ?

A partir de l'axe Bujumbura-Rugombo (pour le cas de l'IMBO-Nord), furent tracées des routes parallèles et perpendiculaires, au bord desquelles les paysans étaient appelés à s'installer, alignés ; les champs de culture également, de façon que le travail des tracteurs, des avions (pour la désinfection) soit facilité.
La forme "paysannat" ressemble au modèle dont nous parlerons plus loin et que l'on appelle actuellement "modèle long-ligné".

Le paysannat, en tant que modèle de regroupement devrait permettre la formation des agglomérations au sein desquelles se développeraient les ferments fondamentaux du progrès, c'est à dire l'exemple, l'émulation et l'imitation. C'est pourquoi le plan décennal 1951-1961 prévoyait des paysannats-pilotes dans le souci de faire preuve d'exemple, de faire miroiter les bienfaits du regroupement. Ainsi, par esprit d'imitation et d'envie, les autres paysans se regrouperaient, toujours à l'exemple des paysannats-pilotes.

Le modèle paysannat prévu par l'administration coloniale serait, d'après le plan décennal, différent selon que l'on se trouve dans les régions surpeuplées ou sous-peuplées.
Le regroupement commencerait par les régions les moins occupées. C'est là que se formerait les premiers paysannats. Les régions plus peuplées se désengorgeraient en hommes, qui se déplaceraient alors vers les paysannats-pilotes des plaines.

Ainsi la plaine de la RUZIZI en premier lieu et la plaine du MOSSO ensuite furent les endroits vers lesquels les paysans se déplacèrent.

Vie dans les paysannats.

a) L'Imbo : Essentiellement dans les paysannats de la plaine de l'IMBO, la culture principale fut celle du coton.
L'organisation technique fut remarquable. La production du coton fut optimale dans la mesure où la récolte justifiait les efforts consentis. Malheureusement, les conditions humaines, l'existence et le travail restaient déplorables. L'infrastructure d'accueil était quasi nulle : pas d'écoles, pas de dispensaire, et pourtant c'est la région des moustiques, où l'eau est quelque peu rare et n'arrive que par irrigation (GIHANGA). En fait, la production n'était bonne que grâce aux contraintes surtout physiques que l'on infligeait aux récalcitrants, et grâce à l'ensemble du système coercitif des autorités coloniales. Les résultats réels (succès ou échec) ne seront effectivement visibles qu'après l'indépendance.

b) Dans le MOSSO : Le regroupement en paysannat ne fut pas aussi marqué que dans l'IMBO. Et pour cause : manque d'infrastructure d'accueil auquel s'est ajouté l'insuffisance ou le manque de cadre, et surtout les bêtes sauvages qui dévastaient les cultures quand elles ne s'attaquaient pas à l'homme. Les paysans furent vite découragés, bien qu'un programme fut élaboré pour faciliter les départs, de NGOZI surtout, pour MOSSO. Bref, cette région ne connut pas le système paysannat tel que prévu.

1.1.3. Résultats de l'Expérience Belge.

Il est à remarquer que le système paysannat ne fut jamais réalisé dans les régions très peuplées.
Il ne fut tenté que dans les plaines de l'IMBO et du MOSSO.
Il est à remarquer également le très relatif succès du système en question, là où il fut essayé.
Il est dit plus haut que dans l'IMBO, le succès technique de la culture du coton fut incontestable. Du point de vue de la production, ce fut une réussite, mais, l'aspect humain faisant défaut, le regroupement en lui-même était, dès le début, un échec à l'état latent. Les résultats effectifs se firent remarquer avec l'Indépendance, la coercition n'ayant plus lieu.
Conséquences : Chute brutale de la production du coton, plus de cadre tous sont partis dans la course pour les postes Administratifs ; le peu d'infrastructures de base existantes tombent en ruine, les puits d'eau sont détruites faute d'entretien, l'irrigation est abandonnée, tout cela entraîne alors le découragement des populations et un retour massif sur les collines d'origine. Ceux qui sont restés ont connu et connaissent encore des problèmes tels que le manque d'eau potable (à KAGUNUZI, on boit l'eau de la RUZIZI), de dispensaires, de cadres, d'écoles et autres infrastructures sociales.

En bref, ce mode d'exploitation n'a pas résolu le problème de la dispersion de l'habitat. Les méthodes de coercition, le manque de cadres, le manque d'eau et d'autres infrastructures sociales firent du paysannat un mauvais antécédent dans l'esprit des paysans.

1.2. REGROUPEMENT PENDANT LA PERIODE 1962-1976.

La période qui a suivi la date d'indépendance (1er juillet 1962) n'a pas connu de politique de regroupement.
Au contraire, les paysannats que les Belges avaient organisés se désintègrent en ce moment. L'instabilité politique qui caractérise les dernières années de la monarchie est l'une des causes du manque de politique cohérente en matière d'habitat rural

... / ...

L'oeuvre à entreprendre en matière de regroupement exige un grand courage politique et une continuité dans l'action que le régime du moment ne connaissait pas. Même la jeune première République instaurée le 28 novembre 1966 n'eut pas ce courage et cette continuité d'action.

Dans le 1er plan quinquennal 1968-1972, le regroupement en villages n'était pas envisagé. "Il n'est nullement question de préconiser de regrouper la population rurale dans des villages. Il semble seulement recommandable que dans les centres de négoce, les quelques éléments d'urbanisation qui existent (mission, centre commercial, centre administratif) soient autant que possible groupés".

La citation est sans équivoque, le regroupement est exclu du programme gouvernemental dans la période du 1er plan quinquennal.

Le deuxième plan (1972-1977) ne stipule pas la création de villages mais dans le premier chapitre du volume, il y a une citation assez floue sur ce sujet.

"Dans une phase postérieure, c'est-à-dire après une période de prise de conscience et des efforts personnels initiaux des paysans, la participation et l'intégration de la population rurale pourraient être facilitées par exemple par la création de fonds régionaux de développement afin de mettre au point et de réaliser avec le concours de ces populations, des projets de création d'agglomérations villageoises, centres de stockage, écoles, foyers de jeunes, dispensaires, etc..." p.29

Et il ajoute qu'il "est bien évident que c'est en termes d'autodéveloppement et d'autofinancement que doivent être conçues ces actions"...

C'est clair donc, durant la période du 2ème plan quinquennal, le Gouvernement n'a pas programmé la création de villages.

Mais de l'autre côté de la frontière, en Tanzanie, la création de villages battait son plein. Les mécontents du système socialiste tanzanien passaient souvent la frontière et vendaient des vaches et autres biens au Burundi.

Ce commerce clandestin se développa rapidement. Les contacts entre burundais et tanzaniens étaient donc nombreux et réguliers dans les régions limitrophes. Ils eurent entre autre conséquences l'influence sur certains dirigeants barundi. C'est ainsi que le Gouverneur de la province de MUYINGA entreprit de regrouper la population le long des routes.

Ce qui est étonnant, l'ordre n'était donné par aucun Ministère. Les modalités de regroupement furent décidées au cours de nombreuses réunions du Gouverneur de province avec les administrateurs et les responsables du Parti dans les différentes communes. On ne saurait nier, à ce

... /...

niveau, l'influence de l'expérience tanzanienne : les anciens responsables de MUYINGA nous le confirment. Mais, il faut le souligner, la méthode coercitive utilisée en Tanzanie (1) et les formes de regroupement adoptées ne furent pas imposées à Muyinga.

1.2.1. LES RECOMMANDATIONS DES AUTORITES DE MUYINGA.

La méthode utilisée par les autorités de MUYINGA était l'explication permanente des avantages du regroupement.
Personne, parmi les dizaines de personnes que nous avons interrogées, ne nous a affirmé avoir été contrainte à le faire. Seuls les jeunes couples et les jeunes gens étaient invités à construire le long des routes.

Pour résoudre le problème des propriétés, les gens étaient invités à échanger des parcelles. Ceux qui vivaient dans les vallées, loin des routes, échangeaient une parcelle de 30m x 20m avec ceux qui avaient des propriétés près de la route. C'est ainsi que l'on retrouve, aujourd'hui, des dizaines de maisons le long des routes surtout dans les communes de GASORWE, MUYINGA et MUYANGE-Gashoho.

Aujourd'hui, ce qui est triste de conséquences, les avantages du regroupement que les autorités évoquaient souvent ne sont pas évidents : aucune école, aucun dispensaire ou autre infrastructure sociale n'a été construite dans les "villages" ainsi réalisés. Ces hypothétiques avantages maintes fois promis auraient donc pu ou pourraient encore nuire aux autorités actuelles dans leur programme de regroupement en province de Muyinga. Nous en reparlerons dans le chapitre suivant.

1.3. CONCLUSION.

Nous l'avons vu, l'expérience de regroupement en villages n'est pas nouvelle au Burundi. Elle a été tentée par les Belges dès 1949. Il en ont fixé les grandes lignes dans le plan décennal 1951-1961. Mais, "la peur de perdre" a l'emporté sur le courage politique qu'exigeait l'expérience de regroupement. Les seules réalisations en cette matière se situent géographiquement dans les plaines d'IMBO et du MOSSO.

(1) Les opérations "UJAMA" avaient été lancées en 1967 mais étaient laissées à l'initiative des volontaires.
L'ordre fut donné dans le "Daily News" du 7 novembre 1973 :
"Vivre en villages est maintenant un ordre, qui devra être exécuté dans les trois prochaines années.
C'est une décision de la TANU." C'est ainsi que le nombre de villages passa de déc. 1972 à juin 1975 de 5.556 à 6.944 et les villageois de 1.980.862 à 9.100.000.
Source : S. URFER, Une Afrique Socialiste, la Tanzanie, Ed.Ouv., Paris, 1976, p.72

Les actions de restauration des infrastructures et l'encouragement des paysannats firent défaut après le départ des Belges. Tout était donc à refaire à l'aube du régime de la 2ème République instituée le 1er novembre 1976.

De même, les régimes qui ont succédé au régime colonial n'ont pas réalisé grand-chose en matière de villagisation. Le Burundi du Mwami Mwambutsa était occupé "ailleurs", il était incapable d'avoir le sérieux et la tenacité qu'exigeait le regroupement des populations. La 1ère République a rejeté l'expérience de regroupement. Son étonnant système politique a pourtant laissé se tenter l'expérience sans en contrôler les tenants et les aboutissants.

Toutes ces expériences montrent à suffisance que le regroupement en villages est chose nouvelle pour la plupart des Barundi.
Tout a changé depuis l'avènement de la deuxième République (1er novembre 1976). Le regroupement en villages est désormais au centre des discussions des responsables burundais. Une politique est adoptée et des villages-pilotes sont en construction. Ces essais de regroupement feront l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE II : LES ESSAIS DE REGROUPEMENT A PARTIR DE 1977.

INTRODUCTION.

Les tentatives belges de regroupement en villages et les quelques essais de regroupement en Province de MUYINGA constituent certes une expérience riche en enseignements dans le domaine de l'habitat ; ils représentent peu de chose quand on les compare à la politique et aux réalisations actuelles. En effet, pour la première fois au Burundi, le Gouvernement est en train de définir une politique claire de regroupement des populations en villages. Il a confié cette tâche à une commission composée des représentants des ministères du Plan, de l'Intérieur, de la Justice, de l'Education Nationale, de la Santé Publique, de l'Agriculture, Elevage et Développement Rural et des représentants du Parti. Ce sont les propositions de cette commission qui ont été soumises au Conseil des Ministres en mars 1979 et qui ont été adoptées. Voici, pour l'essentiel, la politique adoptée en matière de regroupement en villages.

2.1. : LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE DE REGROUPEMENT DES POPULATIONS.

Le Gouvernement constate d'abord les inconvénients du mode d'habitat actuel, caractérisé par la dispersion et ceux du mode d'exploitation des terres. Les avantages du regroupement sont ensuite analysés en détail. Les obstacles au regroupement sont multiples : la structure de la

propriété, la configuration géographique, les obstacles pyschoculturels, les obstacles matériels et les expériences du passé qui constituent, dans certains cas, de fâcheux précédents. Les obstacles pyscho-culturels sont les plus difficiles à surmonter car les paysans ont peur du changement. "Avec cette conception individualiste et l'esprit de résignation qui caractérisent le Murundi, il sera très difficile de faire comprendre à nos populations les bienfaits pouvant résulter du regroupement." (1)
La propriété privée des terres est devenu un droit inaliénable chez le paysan. La structure de la propriété constitue un obstacle important.
Les données géographiques (terrain accidenté, concentration humaine excessive dans certaines régions), les énormes moyens que le Gouvernement devra consentir et les tentatives de regroupement qui ont échoué sont des obstacles à l'expérience actuelle de regroupement.

2.1.1. LES MODES DE REGROUPEMENT POSSIBLES.

La Commission pour le regroupement en villages (2) a proposé trois modèles de villages : le modèle circulaire, le modèle court-ligné et le modèle long-ligné (ou paysannat). La structure, l'applicabilité, les avantages et les inconvénients de chacun des trois modèles sont analysés en détail. Nous nous contenterons de décrire brièvement ces trois modèles et d'en présenter les schémas.

2.1.1.1. LE MODELE CIRCULAIRE.

Ce modèle se présente sous forme d'habitations en cercle sans beaucoup d'espaces entre les maisons avec une grande cour au milieu. Les infrastructures de base (école, dispensaires, puits d'eau, etc...) seraient installées au milieu de cette cour.

Derrière les maisons se trouverait une ceinture d'arbres fruitiers, le bétail et les champs de culture.
Après les champs, il y aurait une deuxième ceinture de boisement qui servirait de coupe-vent (voir le schéma du modèle à la page suivante).

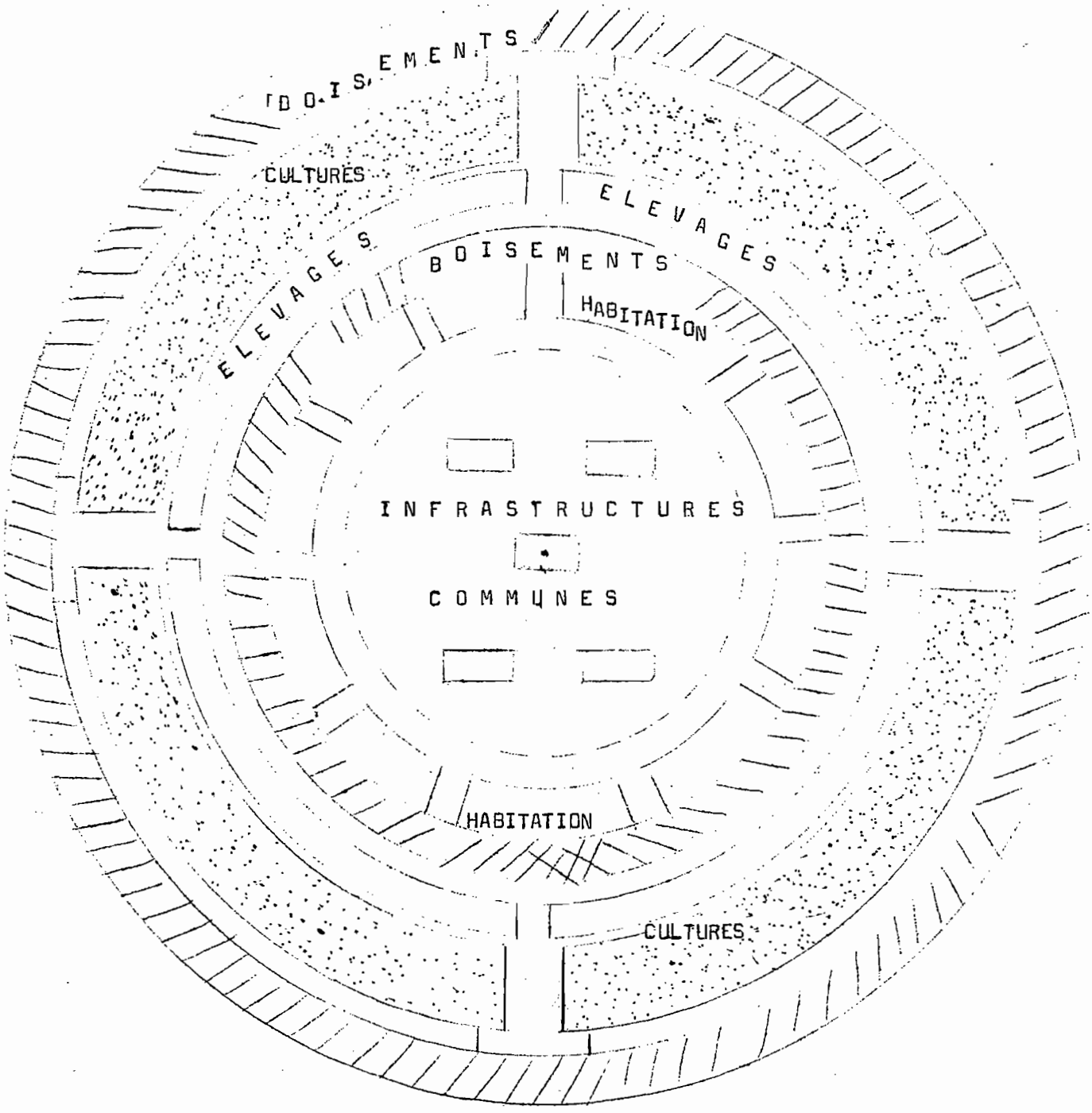
2.1.1.2. LE MODELE COURT-LIGNE.

Ce modèle se présente comme un alignement de maisons d'habitation sur des avenues d'une longueur maximale de 600 m.
Les maisons qui se trouveraient aux deux extrémités des avenues pourraient communiquer aisément. Les infrastructures pourraient se trouver entre 4 groupement de maisons (voir schéma n° 2).

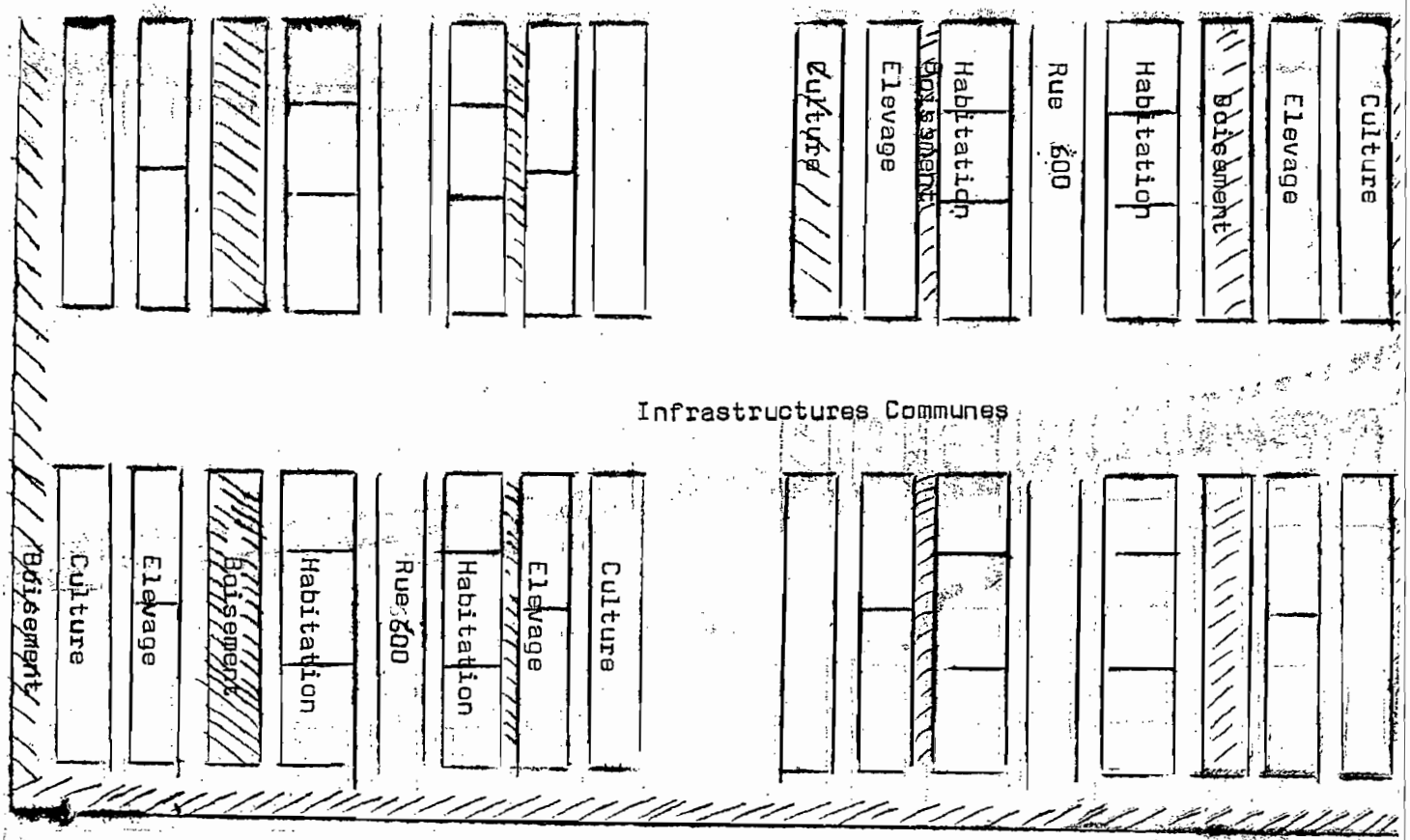
(1) Extrait du document élaboré par la Commission pour le regroupement.

(2) Ci-dessous appelée "La Commission".

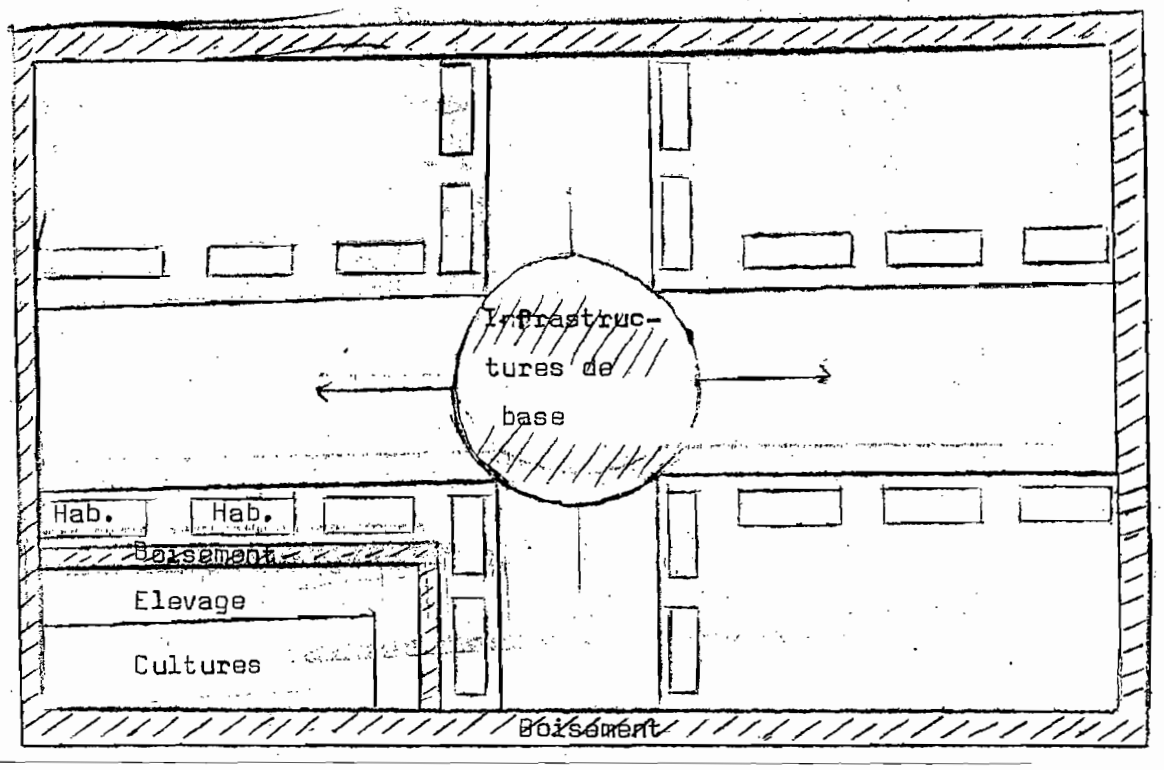
Modèle circulaire



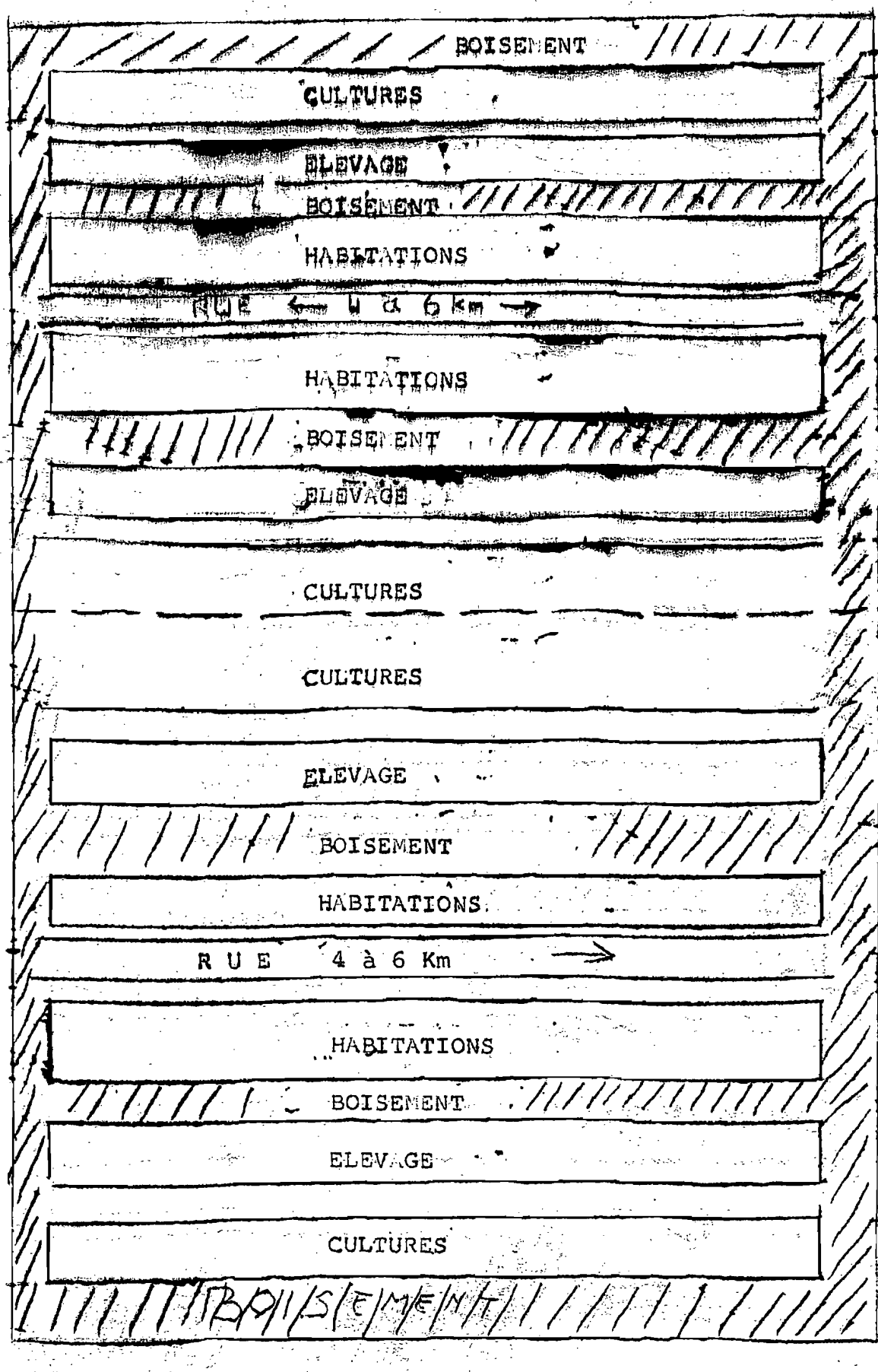
LE MODELE COURT-LIGNE



Variante du modèle court-ligné



LE MODELE LONG-LIGNE (PAYSANNAT)



La Commission propose une variante à ce modèle qui se présente sous forme d'habitations en croix ainsi que l'indique le schéma n° 3.

2.1.1.3. LE MODELE LONG-LIGNE.

Ce modèle ressemble au modèle court-ligné mais la longueur des avenues est pratiquement illimitée. Les maisons d'habitation sont rangées le long des avenues et derrière chaque maison se trouvent les champs de culture et un champ de pâturage appartenant au propriétaire de la maison. Voir le schéma n° 4.

En raison de ses avantages pour l'organisation des coopératives et la production communautaire, le modèle circulaire est préféré aux deux autres.
On ne recourrait donc à ces derniers que dans l'impossibilité totale d'implanter le modèle circulaire.

2.1.2. LES ETAPES A SUIVRE ET LES FORMES D'ORGANISATION.

La première étape est tout d'abord la sensibilisation de la population à ce problème. Malgré ses avantages, le Gouvernement estime qu'il ne faudra pas imposer le regroupement aux populations. Cette action de sensibilisation devra être menée dans le cadre du Parti.
La déclaration sur les Objectifs Fondamentaux du Mouvement du 1er novembre stipule qu'un "large débat devra être ouvert au sein du Parti pour faire comprendre aux populations les avantages du regroupement tels que la distribution facile des soins de santé, des écoles, l'approvisionnement en eau, l'électrification, l'amélioration des méthodes agricoles, l'alphabétisation, etc..." (1)

On ne procède pas de la même manière selon qu'on se trouve dans une région sous-peuplée ou dans une région surpeuplée.

2.1.2.1. DANS LES REGIONS SOUS-PEUPLEES.

Les actions à mener sont :

- inventorier toutes les collines "vides" dans les régions sous-peuplées.
- interdire les installations anarchiques sur ces collines, et les attributions arbitraires des terres dans ces régions.
- mettre sur pied une commission représentative.
- élaboration par cette commission d'un plan d'aménagement global de ces collines "vides" compte tenu du plan global de l'aménagement du territoire.

(1) Déclaration faite par le Président du Conseil Suprême Révolutionnaire le 20 novembre 1976 devant servir de guide aux actions futures du Gouvernement.

- procéder au lotissement des terres en cadastrant les parcelles sur lesquelles les familles émigrantes s'installeront.
- procéder au développement des familles émigrantes vers les zones de regroupement et à leur organisation.

2.1.2.1.1. Organisation politico-administrative du village.

Pour justifier les infrastructures qui y seront implantées, chaque village sera composé de 250 à 500 familles.
L'organisation politique du village sera le même que celui de la colline de recensement. Il y aura aussi des comités de gestion et d'organisation : le comité du Parti du village, le comité spécial d'organisation du travail, le comité spécial de gestion des biens du village et le comité Exécutif du village dont le rôle essentiel sera de préparer le plan de production, de gestion et d'aménagement du village.

2.1.2.1.2. Organisation économique du village.

Trois formes d'exploitation des terres seront proposées aux villageois.

- Chaque famille dispose d'une parcelle de 25 ares (maison d'habitation, une petite étable et les cultures de base) , d'1,25ha pour les cultures vivrières et industrielles et de 25 ares pour les cultures fourragères.
Les pâturages seront communautaires et il y aura des champs destinés à l'exploitation communautaire. Ces derniers sont exploités par tous les villageois âgés de plus de 18 ans dans le cadre des travaux de développement communautaire du village.

- La deuxième forme d'exploitation des terres ressemble à la première, à la différence que les terres destinées aux cultures industrielles seront exploitées sous forme d'entraide. Des équipes de paysans seront constituées et s'organiseront eux-mêmes. Les terres et les moyens de production resteront propriété privée des paysans.

- La troisième forme est celle d'une collectivisation totale des terres et des autres moyens de production. Seule une parcelle résidentielle d'une superficie ne dépassant pas 15 ares constituera la propriété privée du villageois.
L'agriculture et l'élevage seront pratiqués collectivement. Tout le monde devra travailler et la répartition du produit se fera selon la qualité et la quantité du travail fourni.

Pour les trois formes d'exploitation des terres, la coopérative polyvalente du village sera indispensable. Tous les habitants âgés de

18 ans seront membres de cette coopérative. Les bénéfices de la coopérative seront destinés aux investissements sociaux du village. Pour ces régions sous-peuplées, le Gouvernement se propose de construire des villages "modèles" pour inciter les paysans à se regrouper.

2.1.2.2. DANS LES REGIONS PEUPLEES ET SURPEUPLEES.

"Toute colline de recensement doit tendre à devenir une unité de production de base" préconise la Commission.
Elle prévoit 4 étapes pour y arriver.

1- Favoriser systématiquement le tracé des voies d'accès à chaque enclos et renforcer la pratique des champs collectifs (champs du Parti, de l'U.F.B., de la J.R.R.).
Le produit du champ collectif sert à créer la coopérative d'approvisionnement et de commercialisation des produits de la colline.

2- Encourager systématiquement toutes les formes de coopération existantes et consolider la coopérative.
L'exode vers certaines terres vierges, les regroupements rationnels autour des infrastructures existantes et le regroupement de certaines terres sont favorisées.

3- Toutes les collines de recensement sont réaménagées selon un plan de lotissement. Un comité Spécial de travail et un comité Spécial de gestion de la coopérative sont créés.
La colline de recensement devient une unité administrative et tous les habitants de la colline doivent vendre à la coopérative.

4- Toutes les collines de recensement adoptent l'une des trois formes d'exploitation des terres.

Voilà, très brièvement, la politique que le Gouvernement se propose de suivre en matière de regroupement. Il est impérieux de signaler que cette politique se précise peu à peu avec le temps et les expériences.

A partir des essais de regroupement en cours, nous pouvons nous faire une idée plus claire de cette politique de regroupement en villages.

2.1.: LES ESSAIS DE REGROUPEMENT EN COURS.

Actuellement, il y a un certain nombre de chantiers de villages. Certains sont très avancés et les travaux progressent normalement, d'autres sont arrêtés depuis plusieurs mois, d'autres enfin vont bientôt démarrer.

... / ...

Les critères de choix de ces chantiers, les difficultés rencontrées au début et en cours d'exécution des projets et l'évolution des travaux feront l'objet de cette section.

2.2.1. LES CRITERES DE CHOIX DES CHANTIERS DE VILLAGES.

2.2.1.1. CAS DE MUGANO ET DE KIBONGERA.

En province de MUYINGA, une expérience de regroupement des populations avait été tentée sous la Première République (1966-1976). C'est pourquoi les habitants de cette province sont plus sensibles que d'autres sur ce sujet.

Deux expériences sont actuellement en cours dans cette province, à Mugano et à Kibongera (1). Pourquoi avoir choisi Mugano et Kibongera et non Gasorwe par exemple, où l'on avait déjà opéré un certain regroupement ? Les critères communs sont, à notre avis, la proximité avec la Tanzanie et le fait que les sites de ces villages se trouvent sur des terrains appartenant à l'Etat.
Il n'y a aucune prétention sur ces terrains. Les habitants de Mugano et de Kibongera se rendent souvent en Tanzanie et l'influence des villages UJAMAA est certaine. Kibongera et Mugano sont aussi des collines non accidentées qui s'étendent sur de vastes étendues.

2.2.1.2. CAS DE MAKEBUKO ET DE NYANGWA.

Makebuko et Nyangwa sont deux exemples vivants de ce que peuvent réaliser les autorités locales (politique ou religieuses). A NYANGWA, un missionnaire a réussi à convaincre les autorités locales de la nécessité du regroupement en villages. Les autorités ont tenu des réunions pour sensibiliser les paysans puis ont demandé aux volontaires de se faire inscrire chez un responsable.
Le S.E.D.R. a offert tout son concours matériel et le projet a démarré. Un financement pour l'aménagement d'un barrage hydroélectrique qui fournira de l'électricité au village est d'ores et déjà promis par une mission religieuse d'Espagne.

De même à MAKEBUKO, des prêtres Barundi jouissant d'une grande autorité morale sur les habitants ont expliqué les avantages du regroupement aux paysans. Les autorités politiques ont beaucoup collaboré avec eux et elles ont fait appel au SEDR qui a soutenu le projet et promis encadrement et assistance matérielle. Un financement par une mission religieuse d'un pays d'Europe est aussi attendu.

(1) Il s'agit des villages créés par l'Etat à titre de modèles. Il y a d'autres chantiers de villages en province de Muyinga qui sont l'oeuvre des autorités locales. Nous citerons à titre d'exemple le village de MUKENKE et celui de MUTWENZI (KIRUNDO).

2.2.1.3. . CAS DE MAGARA ET GATETE.

Ces deux villages se situent dans la région d'IMBO.
D'aucuns savent que cette région est la mieux indiquée pour le regroupement en villages. En effet, le colonisateur belge avait créé, dans cette région des centres appelés "extra-coutumiers" (C.E.C.) dans lesquels vivaient des Zaïrois, des Rwandais et des Barundi. C'est dans cette région que vivent la plupart des étrangers africains, exception faite du centre de MUGERA à l'Est du Pays. (1)

Après les événements sanglants de 1972 (cette région en a particulièrement souffert), il fallait accueillir les rappatriés Barundi qui rentraient au pays. Les Administrateurs des communes BUYENZI et RUMONGE entreprirent de construire des villages dans le but d'organiser une meilleure défense collective. C'est ainsi que 400 familles furent installées dans le village de Gatete (Gifunzo) et une centaine de familles au village de MAGARA. Ces deux villages existent encore mais sont des modèles de désorganisation socio-économique. C'est pourquoi les autorités ont décidé de construire de nouveaux villages mieux organisés et destinés à être des modèles pour la population de la région. Le manque de terrain et d'eau à Magara retarde encore la construction du nouveau village.
Le problème de propriété foncière privée est posé dans les deux cas.
Les terrains sur lesquels sont construits ces villages appartiennent à des particuliers. Ceux-ci réclament d'autres terrains.

Il est intéressant de noter le fait que, dans les 6 cas, il n'y ait aucun où le critère de coercition ait pu valoir. Le cas de NYABIKERE sera étudié à part.

Si les travaux de construction de ces villages ne sont pas très avancés, c'est que des difficultés subsistent.
Elles feront l'objet du paragraphe suivant.

2.2.2. . LES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA CONSTRUCTION DES VILLAGES.

S'il est vrai que l'expérience de regroupement n'est pas nouvelle au Burundi, il est incontestable que c'est la première fois que les dirigeants en définissent un politique claire et en cherchent les moyens d'application. Comme dans toute entreprise nouvelle, les grandes difficultés que les autorités rencontrent tiennent aux tâtonnements du début.

Le regroupement en village est l'amorce d'un changement profond et radical : celui des structures séculaires d'exploitation des terres.

(1) Il s'agit principalement des Zaïrois et des Rwandais.

Une mise en question de la propriété foncière privée pourtant légitime, à notre avis, puisque le droit foncier burundais est en grande partie régi par la coutume, laquelle coutume attribue toutes les terres à l'autorité suprême - se heurterait aux oppositions les plus véhémentes. C'est la principale difficulté à laquelle on est confronté quand on parle de regroupement en village.
D'autres difficultés - et celles-ci sont surmontables avec le temps - existent, elles sont d'ordre matériel et organisationnel.

2.2.2.1. LES DIFFICULTES MATERIELLES.

En étudiant les débuts de cette vaste entreprise de regroupement des populations en villages, il y a lieu d'être sceptique quant à son succès. Pourra-t-on amener de l'eau dans chaque village par simple gravitation ? Si oui, à quel prix ? Le cas du village de MUGANO - l'adduction d'eau à MUGANO coûtera au Gouvernement plus de 40 millions de francs- fait réfléchir. Faudra-t-il faire payer une petite somme à chaque villageois de Mugano pour récupérer cette somme à long terme ? Cela compromettrait certainement l'implantation des villages dans les régions voisines puisque l'IKORI (impôt) est officiellement aboli.

Le problème des matériaux de construction est, lui aussi, cuisant. Il y a actuellement plus de 3.000 familles qui attendent les tôles de l'Etat à NYABIKERE. En ce moment, il y a une réserve de tôles pour 800 maisons au Département de l'Habitat Rural. (1)
Si la campagne de sensibilisation était menée à bien par le Parti et que les volontaires villageois étaient nombreux, le Gouvernement serait-il en mesure de fournir l'assistance matérielle promise ? Les dispensaires et écoles primaires, auxquels les volontaires villageois tiennent beaucoup, peuvent-ils être construits au même rythme de construction des villages ? Les autres matériaux de construction, notamment les bois pour les charpentes, sont en quantité insuffisante. Partout où on construit des villages ce problème se pose.
Toutes ces difficultés matérielles ralentiront certainement le programme de regroupement en villages.

2.2.2.2. LES DIFFICULTES ORGANISATIONNELLES.

Jusqu'à présent, les plans de lotissement des différents villages sont dessinés par le Service Topographique National. Les encadreurs du Département de l'Habitat Rural sont trop peu nombreux et mal préparés à leur tâche. L'organisation du travail sur les chantiers s'en ressent.

(1) C'est ce que nous affirme un responsable au Département de l'Habitat Rural (Septembre 1979).

L'application des notions élémentaires de dynamique des groupes est nécessaire.
L'échec à ce niveau peut avoir des conséquences graves allant jusqu'à l'arrêt des travaux sur le chantier.
Le cas de MUGANO est éloquent.

Toutes ces difficultés qu'ont effectivement rencontré les responsables du regroupement en villages se repercutent, bien entendu, sur l'évolution des travaux de construction des villages.

... / ...

2.2.3. : L'EVOLUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

En septembre 1978, à NYANGWA, lors d'une réunion tenue par un haut responsable du S.E.D.R., les futurs villageois ont promis de commencer à construire leurs maisons "immédiatement".
La plupart d'entre eux avaient déjà réuni les matériaux de construction et les pistes étaient déjà tracées. Un an après, nous dénombrons :

- 9 maisons déjà terminées.
- 3 maisons non couvertes mais avec charpentes.
- 8 maisons non couvertes et sans charpentes.

Il est prévu de construire 67 maisons dans ce village.

A Makebuko, le projet était "mûr" en septembre 1978.
Les volontaires avaient donné leur noms, l'emplacement du village était fixé, la source était choisie, le SEDR avait promis le matériel nécessaire pour la construction des maisons et les encadreurs. Un an après, les travaux préparatoires pour l'adduction d'eau sont en cours (aménagement de la source, creuser des rigoles dans lesquelles seront posées des tuyaux) et rien d'autre n'est fait.

A KIBONGERA, le plan de lotissement du village était prêt en 1978. Les fondations de 4 maisons étaient terminées en janvier 1979. Aujourd'hui (septembre 1979), les 4 fondations sont presque touchées (à cause de l'érosion) et rien d'autre n'est encore fait. Un encadreur-maçon est encore sur place.

A MUGANO, le projet de village est arrêté depuis plusieurs mois. Quelques ruines des murs érigés en septembre 1978 sont de tristes témoins d'un "has been" projet de village ... Les responsables affirment que les travaux reprendront en 1980. Deux encadreurs et une quantité importante de matériel sont encore sur le terrain.

A NYABIKERE, 200 maisons sont déjà habitées et plus de 3.000 volontaires sont sur la liste d'attente pour débuter le regroupement. Plusieurs dizaines de maisons construites pendant l'été 1979 attendent des tôles.

A GATETE, le chantier grouille d'activités. L'eau est déjà sur place. Grâce aux travaux des étudiants membres de la J.R.R., quelques centaines de maisons sont déjà construites.

2.3. [illegible] ; ETUDE DE CAS.

VILLAGES DE : NYABIKERE
MUGANO
GATETE

2.3.1. "VILLAGE" DE NYABIKERE.

2.3.1.1. LE MILIEU.

La Commune de NYABIKERE se situe au centre nord du pays en province de GITEGA. Elle a une superficie de 595 km2 et est divisée en 3 zones : NYABIKERE, MUTUMBA et MUBWIGA.
La population de cette commune est estimée à 59.190 habitants.
La région de NYABIKERE est fertile. On y cultive des haricots, des bananes, des patates douces, du manioc, du café, du maïs, etc... L'élevage n'y est pas très développé. Les infrastructures sociales y font défaut : un dispensaire mal équipé, trois écoles primaires, 2 centres de négoce et une paroisse.

2.3.1.2. LE PROJET DE VILLAGE.

Dès les premiers mois de l'année 1977, on parle de regroupement en villages dans cette commune. Les déclarations du Président de la République sur ce sujet sont reprises et commentées par les autorités communales et provinciales. Le S.E.D.R. explique les avantages du regroupement et promet assistance matérielle (tôles, ciment, clous, portes et fenêtres). C'est ainsi que des réunions sont tenues sur toutes les collines de recensement. Les volontaires sont invités à se faire inscrire chez l'Administrateur communal. Au mois d'août 1978, 200 maisons sont en construction sur plusieurs collines de la commune comme l'indique le schéma de la page suivante.

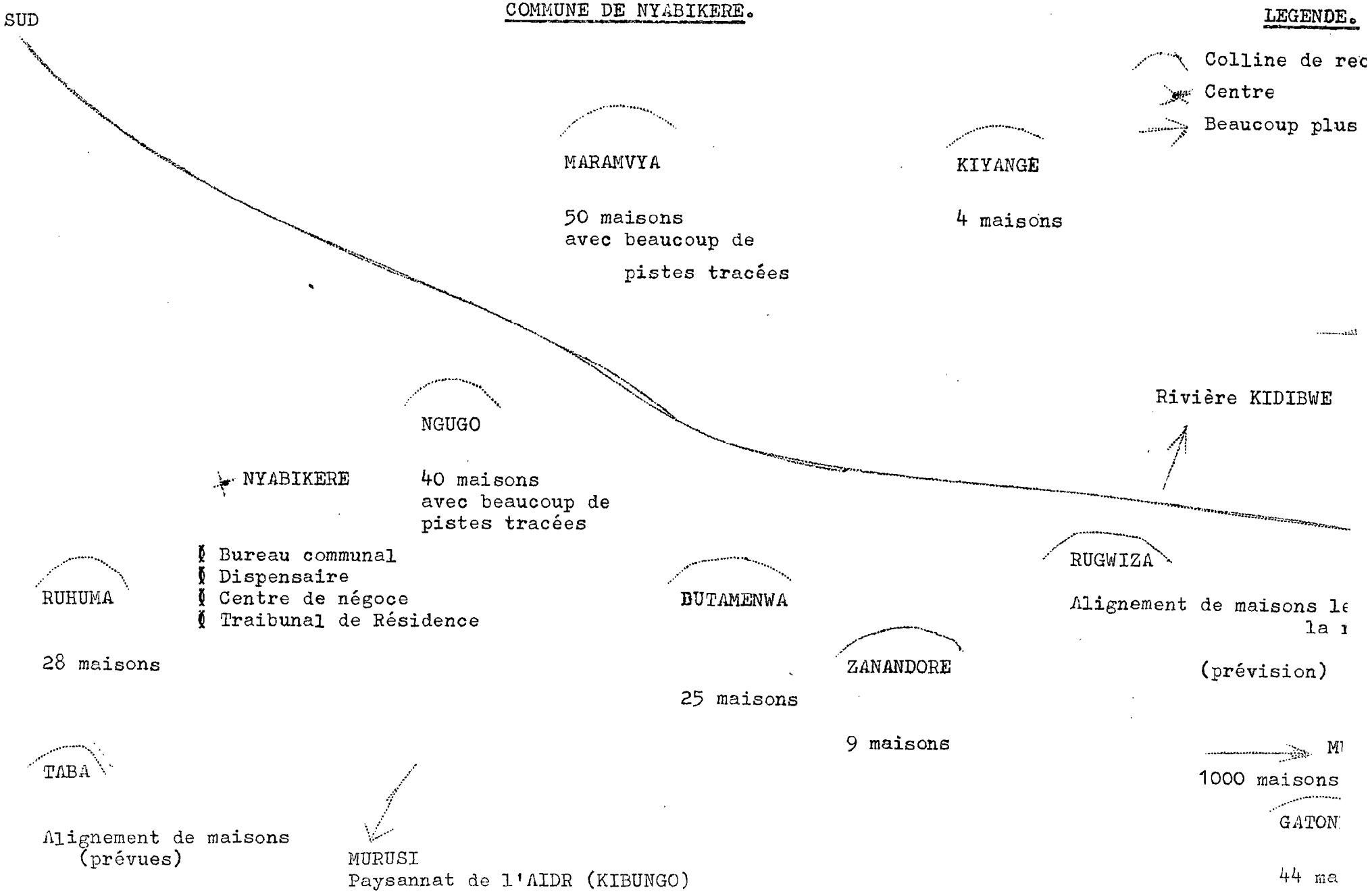
Les habitants de la Commune NYABIKERE sont particulièrement enthousiastes envers le projet de villages. Sur les 200 nouveaux villageois, nous avons interrogé 40 d'entre eux. Le questionnaire portait notamment sur:- l'accord des paysans sur le projet de villages.

- les problèmes d'organisation du travail (construction des maisons et autres travaux relatifs au village) et d'encadrement.
- les problèmes des matériaux de construction et de remboursement des prêts de l'Etat.
- les problèmes des terres.

Nous livrons ci-après l'essentiel de ce qu'ils nous ont répondu.

... / ...

200 maisons sont en construction sur plusieurs collines de la commune comme l'indique le schéma ci-après.



2.3.1.3. L'ACCORD DES PAYSANS SUR LA VILLAGISATION.

100% des personnes interrogées sont pour le principe du regroupement en villages. Pourquoi ? Les raisons sont multiples, mais celles qui reviennent le plus souvent sont les suivantes :

- pour près de 80% d'entre eux (31 sur 40) ; la villagisation est une bonne chose parce que l'Etat leur a donné des tôles dont ils avaient besoin. "Plus de problème car je ne vais plus chercher de la paille pour couvrir le toit de ma maison" répètent-ils souvent.
- 75% répondent que le regroupement est une bonne chose parce que le Gouvernement leur a promis des écoles et des dispensaires s'ils acceptent de construire des villages.
- un bon nombre (65%) évoque les bienfaits de vivre ensemble :
 - se protéger mutuellement contre les vols.
 - se réunir très facilement pour débattre des problèmes qui les concernent.
 - s'aider mutuellement.
- quelques uns évoquent le fait qu'ils ne vont plus traverser des marées pour rentrer chez eux, qu'ils vivront près de la route et qu'une ambulance pourra facilement les atteindre en cas de besoin, etc...

2.3.1.4. LES PROBLEMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL ET D'ENCADREMENT.

Question : Aimeriez-vous travailler en groupe pour la construction de vos maisons ?

Réponse : NON.

Pourquoi ? Parce qu'il y a des fainéants parmi nous qui veulent profiter du travail des autres.

Cette appréhension est partagée par tout le monde. Cependant, 85% d'entre eux ont effectivement construit leurs maisons en équipes de 2 à 4 personnes. Le choix des partenaires était libre et, en général, chacun choisissait son ami. Deux personnes ont préféré payer de l'argent à des maçons parce qu'ils avaient d'autres obligations (1 commerçant et 1 instituteur). Quatre seulement ont construit leurs maisons sans autre aide que les membres de leur famille (femmes et enfants).

Il n'y a pas eu d'encadrement à NYABIKERE. L'administrateur communal donnait des instructions concernant le tracé des routes (largeur,

praticabilité, etc...) et les habitants de la colline détermineraient eux-mêmes où il fallait faire passer la route et où construire les maisons. Pourtant, ils auraient aimé en avoir (Tous) "parce qu'ils ne savent pas comment organiser des villages, où faire passer les pistes et comment construire des maisons durables sans d'effondrement."
Ils auraient aimé que ces encadreurs soient des fonctionnaires de l'Etat (c'est-à-dire qui viennent de BUJUMBURA) mais que ceux-ci forment des encadreurs parmi les paysans pour se rendre inutiles un an après. Ils n'aiment pas que les encadreurs soient des "fonctionnaires) comme le comptable communal ou le juge mais bien des paysans comme eux, issus de leur milieu. Ce sentiment est partagé par tous ceux que nous avons interrogé.

2.3.1.5. LES PROBLEMES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DE REMBOURSEMENT DES AVANCES DE L'ETAT.

Tous les paysans de NYABIKERE affirment avoir besoin d'une aide dans ce domaine, qu'elle vienne du Gouvernement ou des missionnaires. Ils ne veulent pas d'aide sous forme de monnaie mais sous forme de matériel car, disent-ils, l'argent est trop "vulnérable".

En avril 1979, 150 maisons étaient déjà couvertes de tôles et, pour la plupart, habitées. 50 personnes attendaient les tôles (qui viennent du SEDR à BUJUMBURA) et certains avaient dû couvrir provisoirement les toits des maisons avec la paille pour que les murs ne s'effondrent pas.

Pour les 150 maisons déjà couvertes, les tôles avaient été acheminées à NYABIKERE par une camionnette TOYOTA prêtée par les missionnaires de la paroisse de NYABIKERE.
Parmi les matériaux promis par le S E D R, il manque du ciment, des clous, des portes et des fenêtres. Les paysans s'en sont procurés eux-mêmes, à leurs frais.
Pour le toit des maisons, le S E D R n'a pas donné de fait ières, comme c'était promis. Les matériaux qui manquent le plus sont ceux qui sont importés et le bois pour la charpente. Les responsables communaux ont entrepris de reboiser sérieusement la région mais tout est encore à l'état embryonnaire. Les collines sont vides, ce problème est crucial pour la région, on devra chercher le bois de construction dans d'autres régions.

L'aide fournie par le S E D R n'est évidement pas gratuite. Elle s'élève à 18.360 F par personne correspondant au prix des tôles données par le S E D R.
Le remboursement se fera par la coopérative de NYABIKERE. Celle-ci est une coopérative de production agricole (au moment où nous écrivons ces lignes). Tous les paysans âgés de plus de 18 ans sont membres de cette coopérative. Ils cultivent ensemble chaque mercredi avant-midi.

... / ...

Ceux qui s'absentent sans motif acceptable doivent payer 50 F (correspondant au SMIG à l'intérieur du pays). Cette somme servira à acheter les semences nécessaires. Les terrains sur lesquels ils cultivent sont soit prêtés par un particulier, soit loués par la coopérative. (1)
Chaque année, après les récoltes, la coopérative vendra ses produits et une partie des sommes perçues sera versée dans la caisse de l'Etat pour rembourser les tôles, une autre partie servira à l'approvisionnement en marchandises importées (sel, savon, allumettes, etc...). Elle est donc appelée à être une coopérative polyvalente.

2.3.1.6. LE PROBLEME DES TERRES.

Ce problème est crucial pour la politique de regroupement. Il a particulièrement retenu notre attention à NYABIKERE.
La question était celle-ci : Vous êtes-vous déplacés ou comptez-vous vous déplacer dans le cadre du regroupement en village ?

Sur les 40 personnes interrogées, 30 sont restées sur leurs propriétés. De nombreuses pistes ont été tracées, notamment sur les collines de MARAMVYA et de NGUGO.
Ces personnes n'ont donc fait que construire leurs maisons le long de ces pistes.
Les dix autres personnes se sont déplacées comme suit :

- 2 personnes ont échangé une parcelle (30m x 40m) avec une autre appartenant à des amis qui habitent près de la route.
- 1 personne a reçu gratuitement la parcelle de la part d'un ami.
- 1 personne a acheté la parcelle (près de la route).
- 6 personnes ont construit leurs maisons sur des terrains appartenant à l'Etat.

Ainsi, c'est clair, 75% d'entre eux n'ont pas bougé de leurs propriétés, 15% se sont installés sur une propriété de l'Etat. De cette façon donc, le problème de la propriété foncière privée est contournée...

2.3.1.7. CONCLUSION SUR NYABIKERE.

Un grand effort a été fait par les autorités locales et par les autorités du S E D R. Ces derniers ont effectué de nombreuses visites d'explication en commune de NYABIKERE. Les autorités communales et du Parti en ont fait leur programme. Les résultats sont plus que satisfaisants : 3.000 personnes se sont faites inscrire à la commune de NYABIKERE

(1) En avril 1979, la coopérative de NYABIKERE n'a pas encore de gérant. Le seul local qui lui appartient est un hangar prêté par la commune de NYABIKERE.

... / ...

comme candidats villageois. D'autres continuent à se faire inscrire. Il est à craindre que cet élan ne soit freiné par l'incapacité du SEDR de leur fournir le matériel nécessaire.

Les villages de NYABIKERE ne ressemblent pas aux villages projetés par le SEDR. Les maisons sont éloignées les unes des autres. La vie en vase clos à laquelle la villagisation doit mettre fin continue. C'est, bien sûr, une première étape. Nous croyons que la deuxième étape n'aura jamais lieu, aussi longtemps que la structure d'exploitation des terres qui prévaut actuellement ne sera pas brisée.

Par ailleurs, il faut le reconnaître, le cas de NYABIKERE connaît plusieurs conditions favorables. Il n'y a pas de problèmes d'exiguité des propriétés, la collaboration entre les autorités locales et celles du SEDR est sans faille et surtout les habitants de cette région sont particulièrement receptifs à l'égard des idées nouvelles de progrès.

Cela n'est pas le cas pour toutes les autres régions du pays. Nous nous en sommes rendus compte à l'extrême Nord-Est du pays, dans le village-projet de MUGANO.

2.3.2. LE VILLAGE DE MUGANO.

2.3.2.1. LE MILIEU.

MUGANO est une colline étendue qui se situe en commune de Giteranyi dans la province de MUYINGA. Elle se situe dans une région où le plus grand problème est le manque d'eau. La région est fertile et ne connaît pas de concentration humaine excessive. Une seule route traverse la région, de MUYINGA vers GITERANYI. Il n'y a pas d'infrastructure sociale. Les habitants vont souvent au marché tanzanien proche de KABANGA ; de même que pour les soins médicaux.

2.3.2.2. LE PROJET DE VILLAGE.

Le projet de village de MUGANO date de 1975.
Le manque de politique officielle de regroupement du régime de la 1ère République (1966-1976) a mis en veilleuse le projet. Le SEDR a donc repris le projet. Le grand problème étant celui de l'eau, les autorités ont immédiatement soumis le projet d'adduction d'eau à l'AIDR qui a donné le devis suivant :

- Captage (valeur septembre 1976 non revalorisable) :
1.902.508 F.

- Etude (valeur non revalorisable) :
971.705 F.

- Devis revalorisable (valeur fin 1977) :
37.215.959 F.

Total du devis établi par l'AIDR (valable jusqu'au 31.12.1977) :
40.090.172 F.
==========

La source d'eau la plus proche se situe à 17 km. Le terrain sur lequel on compte construire le village n'est revendiqué par personne. Comme l'indique le plan de lotissement du village établi par le Service Topographique National, 500 maisons y seront construites.
Les infrastructures sociales sont aussi prévues : les fontaines publiques, un dispensaire, une maison du Parti, une école primaire et un marché.(1)

Mais, paradoxe, il n'y a plusieurs mois que les travaux sont arrêtés à MUGANO.
Les autorités du SEDR le reconnaissent elles-mêmes :
Mugano est provisoirement un échec. Les 2 travailleurs du SEDR qui sont sur place "chôment" depuis plusieurs mois. Leur rôle d'encadreur est réduit à celui de veilleur. Car, en effet, il y a un hangar - qui est aussi maison d'habitation pour les deux encadreurs - qui contient divers matériaux de construction.

On y trouve des pelles, des brouettes, des houes, du ciment, des tôles, etc...
Voici quelques raisons avancées par les encadreurs concernant l'arrêt des travaux à MUGANO.

Question : Depuis quand avez-vous cessé de travailler ? (Nous sommes en juin 1979).

Réponse : Il y a à peu près 6 mois que nous ne faisons rien. Les autorités de Bujumbura ne viennent même plus nous voir.

Question : Pourquoi avez-vous arrêté les travaux ?

Réponse : Il y a deux raisons. D'une part, il n'y a pas d'eau ici. On ne peut pas construire une maison sans eau. Au début nous avions un camion citerne qui allait puiser de l'eau. Nous avons pu terminer 15 fondations de maisons et ériger les murs de 3 ou 4 maisons.

(1) Voir le plan de lotissement du village à la page suivante.

P

Puis, à l'époque de l'épidémie de choléra, on l'a repris. Il devenait alors impossible de travailler. Le camion n'est plus revenu.

D'autre part, les gens ne veulent pas travailler. Même quand nous avions le camion-citerne, ils ne venaient pas comme nous le souhaitions. Nous avions fixé, de commun accord, deux jours par semaine (mercredi et jeudi) pour les travaux du village. Tous les mercredis et jeudis, un bon nombre de gens partaient en Tanzanie (à 5 km à peu près) sous divers prétextes.
Même ceux qui venaient ne travaillaient pas à plein rendement. Il se présentaient au chantier vers 9 heures et rentraient vers 11 heures.

Question : Les autorités locales ne vous ont-ils pas aidé ?
Réponse : Ils nous ont aidé à mobiliser les gens au début, mais ont aussitôt relâché. Quand il y a un haut responsable de BUJUMBURA qui leur tient une réunion, ils viennent tous et promettent de travailler énergiquement. Après son départ, ils n'exécutent rien. L'administrateur communal est déjà venu nous rendre visite une ou deux fois seulement ici où nous habitons et non au chantier. Il n'a rien dit à la population...

En interrogeant les futurs villageois, on obtient plus de précision sur les causes du refus. Ils évoquent tous le motif "officiel" de manque d'eau ; mais aussi le travail "impersonnel" qui ne les intéresse pas. "Moi, je croyais que je construisais des maisons pour des Blancs, je ne pouvais pas m'imaginer que je construisais ma maison" déclare un de ces villageois "manqués". L'organisation des travaux de construction du village était collective.
Les paysans construisaient des maisons anonymes, les autorités comptaient les attribuer aux paysans ultérieurement.
L'intérêt du "je construis ma maison" manquait, contrairement à NYABIKERE.

Question : Si l'on vous donnait de l'eau sur le chantier, reprendriez-vous la construction des maisons ?
Réponse : Oui, mais ...nous avons besoin de travailler dans les champs pour ne pas mourir de faim.
Question : Accepterez-vous de vous déplacer, quitter votre propriété pour habiter le nouveau village de MUGANO ?
Réponse : Non.

2.3.2.3. CONCLUSION SUR MUGANO.

Le village de MUGANO est l'exemple typique d'un projet mal préparé. Les explications et la conscientisation ont été insuffisantes.

... / ...

Le manque de collaboration des autorités locales (de la commune et du Parti) et des endadreurs envoyés par le SEDR a été déterminant dans l'échec provisoire du projet de village. Les conditions minimales de travail étaient absentes.

L'impersonnalisation des travaux de construction des maisons est, nous le croyons, une erreur.
L'esprit communautaire n'est pas encore installé au BURUNDI. L'exemple de NYABIKERE, considéré comme un succès, confirme qu'il faut encore faire appel à l'intérêt individuel.
L'exemple du village de Gatete dont nous allons évoquer les caractéristiques principales nous le confirmera aussi.

2.3.3. .. LE VILLAGE DE GATETE.

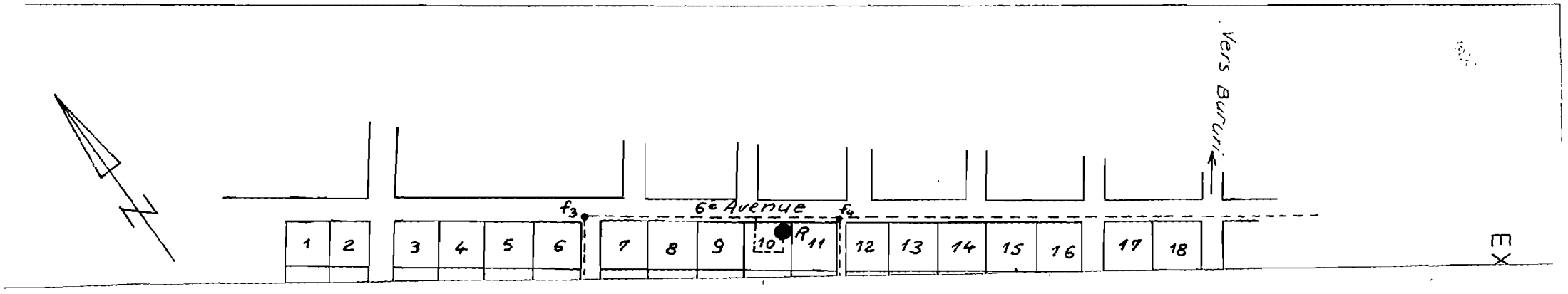
2.3.3.1. LE MILIEU .

Gatete se situe à 10 km au sud de RUMONGE dans la plaine de l'IMBO, en province de BURURI. La région d'IMBO est la plus fertile du pays. On y cultive notamment le café (robusta et arabica), le haricot, les bananes, le manioc, les fruits de tous genres, le riz, les patates douces, les palmiers, etc...
La présence, dans cette région de basse altitude (près du lac Tanganika), de la mouche tsé-tsé explique l'absence d'un élevage développé. Toutefois, c'est la région de transhumance, pendant l'été, pour les éleveurs du MUGAMBA et du BUTUTSI. La région d'IMBO est riche, elle héberge beaucoup de travailleurs agricoles provenant des autres régions et beaucoup de pêcheurs.

2.3.3.2. LE PROJET DE VILLAGE.

La région de RUMONGE a beaucoup souffert des événements sanglants de 1972. Beaucoup de citoyens se sont réfugiés en Tanzanie et au Zaïre. Dès 1974, ils commençaient à regagner le pays. Les autorités ont alors entrepris de les installer dans un village de GAFUNZO, près de GATETE. Ce village se situe près du lac Tanganika ; aux mois de mars et avril 1979, le niveau du lac a monté et plusieurs maisons du village se sont effondrées. De plus, les conditions sanitaires et sociales dans ce village sont déplorables. Le S E D R a donc décidé de construire un autre village à Gatete.

Il n'a pas coûté cher aux autorités du SEDR de conscientiser les villageois de GAFUNZO sur la nécessité de construire le village de GATETE, ils en ressentaient le besoin eux-mêmes.


N
Vers Burundi
6e Avenue
f3
f4
R11
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
EX

Les travaux d'adduction d'eau ont précédé la construction des maisons. Il y a de l'eau courante actuellement sur le terrain. Au mois d'août 1979, dans un camp de travail pour les étudiants organisé par la J.R.R., quelques centaines de maisons ont été construites. Malheureusement, il n'y a pas suffisamment d'arbres pour les charpentes des maisons. Une benne du SEDR doit aller les chercher à 80 km dans la région de BURURI.

Plus de 1.600 tôles ont été acheminées par le SEDR à l'heure où nous écrivons ces lignes.

L'organisation des travaux de construction du village est intéressante. Tous les villageois ont d'abord préparé les matériaux de construction. Les travaux ne devaient commencer qu'avec le mois de juillet 1979.

Chacun construisait donc sa propre maison. L'entraide entre les villageois était encouragée, personne ne nous affirme avoir construit sa maison seul. Les maisons du village de Gatete sont toutes construites sur le même modèle (Voir chap. 3 de la 3ème partie).

CONCLUSION SUR GATETE.

Toutes les conditions de réussite sont réunies pour le village de Gatete. La séquence des travaux a été respectée (adduction d'eau, préparation des matériaux, lotissement, etc...). L'organisation du travail sur le chantier est satisfaisante : l'erreur d'impersonnalisation a été évitée. Toutefois, il est prévu d'y construire des infrastructures sociales et les travaux y relatifs ne sont pas amorcés (exception faite pour l'eau). Le dispensaire et les écoles primaires de Rumonge et de Mugara se suffisent pas pour les 500 familles qu'on compte installer dans le village.

... / ...

3° PARTIE : CONDITIONS ET LIMITES DU REGROUPEMENT EN VILLAGES.

INTRODUCTION.

Le titre de la dernière partie de ce travail est certainement osé. Nous ne prétendons pas exposer ici des solutions toutes faites aux multiples problèmes posés par le regroupement des populations en villages, c'est le peuple burundais qui les résoudra lui-même. Les conditions et les limites du regroupement que nous préconisons ici sont des conclusions logiques qui découlent des développements antérieurs. Elles sont nombreuses, nous les regroupons en trois chapitres.

La sensibilisation de la population au problème du regroupement est, à notre avis, la pierre angulaire de toute cette entreprise. Le choix et la planification des projets de construction des villages sont très importants car les erreurs à ce niveau peuvent entraîner des conséquences néfastes en ce qui concerne les coûts financiers et l'adhésion des populations aux projets de création des villages. Enfin, beaucoup se posent des questions sur l'organisation socio-économique des villages préconisés. Les réponses à ces questions constituent certainement une condition à la réussite de la villagisation au Burundi.

CHAPITRE I : LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION.

1.1. : NECESSITE ET IMPORTANCE.

Jusqu'à l'aube de la deuxième République (instaurée le 1er novembre 1976), le regroupement en villages était peu connu au Burundi. Quelques paysannats en désuétude, vestiges du passé colonial et répartis dans les seules plaines de l'IMBO et du MOSSO, constituent des exemples de regroupement. L'exemple de Muyinga, à caractère insulaire, n'était pas encouragé par les autorités de Bujumbura. Le regroupement est donc chose nouvelle pour la plupart des Barundi.

La structure de l'habitat, caractérisé par une extrême dispersion est intimement liée à l'exploitation des terres. Le paysan exploite souverainement sa terre : c'est un droit inaliénable.
Or, les disponibilités en terres se font de plus en plus rares et le Gouvernement ne peut construire que peu de villages sur des terrains jusqu'à présent inoccupés. (1) Dans ces deux idées, il apparaît une certaine contradiction qui ne peut être levée que par une action de réorganisation des exploitations des terres en passant par le regroupement de

(1) Le SEDR a déjà fait un inventaire des collines "vides" en provinces de RUYIGI, BUBANZA et MUYINGA. Voir annexe 1.

propriétés. Il y a lieu de constater que le regroupement en villages entraîne une réforme dans l'exploitation et dans la redistribution des terres. Le Murundi tient à son lopin de terre, si petit soit-il. C'est pourquoi une réforme agraire dans ce sens inquiète non seulement les paysans, mais aussi les intellectuels Barundi.

Le regroupement en villages constitue un changement radical et profond des habitudes acquises au cours des siècles pour les Barundi. La reconversion des attitudes politiques et économiques qu'entraînent les mutations sociologiques de la villagisation est insoutenable pour une grande partie de l'élite nationale et à fortiori pour les paysans.

Les litiges relatifs aux propriétés sont nombreux et relèvent jusqu'à quel point le Murundi tient à son "Itongo". Au tribunal de résidence de Jenda, par exemple, 82% des affaires civiles sont relatives aux propriétés. Par ailleurs, un sondage d'opinions que nous avons mené auprès de 50 personnes de niveau universitaire à propos de la villagisation illustre bien le scepticisme des intellectuels à propos de la villagisation et de la réforme agraire (1) 44 d'entre elles sont formellement contre le projet de regroupement. Les raisons évoquées tiennent surtout à l'"impensable" remembrement des terres qui entraînerait haines et rancoeurs.

Le regroupement en villages connaît de mauvais antécédents que nous avons analysés plus haut. Ceux que l'expérience a déçu peuvent s'opposer au changement souhaité. Les promesses non tenues finissent par décourager les paysans ; l'attitude nouvelle qu'ils adoptent est la méfiance envers ces "nouveaux démagogues". "N'ABANDI NIKO BAZA BAVUGA" dit-on (vos prédécesseurs tenaient le même langage que vous ... et n'ont rien réalisé !). D'autres se résignent et exécutent mal ce qu'on leur demande de faire. "NTAWANKA ICO ABAKURU BAVUZE" (on ne s'oppose pas aux dirigeants).

Dans le petit village de MAGARA construit en 1974 pour accueillir les rappatriés Barundi qui avaient fui le pays lors des événements sanglants de 1972, nous avons trouvé une situation significative à cet égard. Plus de 60% des maisons qui y sont construites sont, soit abandonnées, soit louées aux ouvriers d'AMSAR ou autres travailleurs migrants (pêcheurs et petits commerçants).

(1) Nous avons intérrogé 50 étudiants de 4ème année à l'ISCAM à ce sujet.

... / ...

Voici le tableau détaillant l'occupation des maisons dans le village de MAGARA (Visite du 2 août 1979).

	1ère avenue	2ème avenue	3ème avenue	Total
Maisons habitées	12	6	17	35
Maisons louées	2	18	14	34
Maisons abandonnées	6	12	4	22
Total	20	36	35	91

Ceux qui ont loué ou abandonné leurs maisons ont regagné leurs collines d'origine, ceux qui sont restés exercent le métier de pêcheurs ou leurs champs se trouvent près du village.

Des erreurs ont été commises à MAGARA : le regroupement a répondu au seul critère de défense collective et ignoré l'organisation socio-économique du village. Certains paysans ont laissé leurs champs à plus de 10 km sur les collines qui dominent la localité de MAGARA. De plus, aucune mesure tendant à l'amélioration des conditions de vie n'a été prise notamment en approvisionnement en eau. Il est dès lors compréhensible que tant de paysans n'aient fait que satisfaire les dirigeants : ils ont commencé à construire des maisons et les travaux ne se termineront jamais (cas des maisons abandonnées)...

Même en Tanzanie où le regroupement était au programme officiel du Gouvernement, les regroupements volontaires n'avaient atteint que 15% de la population totale en 5 ans. Entre août et novembre 1974, la villagisation fut rendu obligatoire, ce qui engeandra des mécontentements populaires et l'on parla, non sans humour, du socialisme du fusil (Ujamaa vya bunduki). Il fallut beaucoup de temps et de savoir-faire pour recouvrir la confiance perdue. Le journal progouvernemental expliqua les faits en ces termes : "Espérer que des transferts à une telle échelle puissent être effectués sans la moindre gêne, c'est espérer qu'une mère puisse accoucher sans les douleurs de l'enfantement". (1)

Au Burundi, des erreurs seront certainement commises, le degré de sensibilisation auquel seront parvenues les populations pourra en réduire les effets.

(1) Daily News du 4 octobre 1974, Dar-Es-Salaam.

D'autres obstacles au regroupement sont d'ordre psychoculturel. Le Murundi en général éprouve des difficultés à concevoir un autre monde que celui qu'il vit tous les jours. Les habitudes acquises sont pour lui des sortes de lois naturelles : "NIKO IMANA YABIGIZE" (C'est ainsi que l'Imana l'a voulu).

Au lieu d'affronter un projet aux lendemains incertains, bon nombre de paysans préfèrent rester dans la situation économique précaire dans laquelle ils vivent. La division du travail au niveau familial révèle de graves manquements dans l'organisation de la production. (1) Le regroupement en villages suppose le travail de tous au service de tous. Les responsables devront amener petit à petit les paysans à changer cette conception féodale du travail.

La politique de regroupement connaît déjà des opposants. Beaucoup de personnes ont d'ores et déjà pris des attitudes négatives à l'égard du changement social qu'engendrera la création de villages. Cet obstacle ne pourra être vaincu que grâce à l'explication permanente et à la création dans les meilleures conditions de réussite des villages modèles.

Il faut le reconnaître : seule une longue et patiente sensibilisation au changement souhaité pourra susciter une conscience collective et individuelle en vue de l'amélioration de la production et de l'organisation de la vie en milieu rural. Ce travail de longue haleine nécessitera beaucoup de moyens tant humains que matériels.

1.2. LES MOYENS A METTRE EN OEUVRE.

Le vaste programme de regroupement des populations en villages ne pourra se réaliser sans consentir d'énormes moyens matériels, financiers et humains. C'est une oeuvre que toute la population doit préparer et entreprendre au cours des années à venir. Pour cela, il faut l'inclure dans les programmes d'enseignement à tous les niveaux : primaire, secondaire et universitaire.

Au niveau de l'enseignement primaire, il s'agirait d'utiliser de petits textes relatifs au village pour fixer, dès le jeune âge, l'image de la vie en communauté, de l'exploitation rationelle des terres, etc...

Exemples : DATA AGIYE KWUBAKA MU KIGWATI
IBIGWATI NIYO MAJAMBERE
AMAZI MEZA ARI MU KIGWATI
etc...(2)

(1) Nous en avons parlé dans la 1ère Partie, Chap. 1, 1.2.2.1.

(2) Traduction : Mon père va construire sa maison dans un village. L'eau potable ne se trouve qu'au village. Le village, c'est le progrès.

Le Bureau d'Education Rural (BER) pourrait les composer sans peine.

C'est au niveau de l'enseignement secondaire que la vulgarisation de l'enseignement sur les villages serait systématisé. Dans les Ecoles Normales, les élèves pourraient composer des textes en Kirundi et en Français sur les avantages du regroupement, sur les inconvénients de la vie en vase clos dans le "rugo" isolé, sur la nécessité d'augmenter la production vivrière, etc...
Ces textes seraient commentés au cours des leçons de Français, de Kirundi et d'Education Civique dans tous les établissements secondaires. Le BEPES (Bureau d'Etudes et de Programmation de l'Enseignement Secondaire) devrait superviser et contrôler cet enseignement.

Enfin, le regroupement des populations rurales en villages ferait l'objet des travaux de recherche et des travaux de mémoire dans les différentes facultés à l'Université du Burundi.

A la Faculté des Sciences Economiques et Administratives, la création d'une branche qui s'occuperait exclusivement du développement rural s'avère nécessaire. Elle constituerait un véritable centre de recherche sur le développement rural. Des sujets de mémoire y relatifs sont nombreux :

- l'action néfaste de l'homme sur les conditions naturelles (érosion artificielle des terres cultivées, méfaits des cultures sur brûlis, du déboisement).
- l'utilisation efficiente des facteurs en milieu rural.
- les méfaits de l'atomisation progressive des terres etc...

A la Faculté de Droit, de nombreux sujets sur le Droit coutumier burundais seraient traités en vue de préparer une éventuelle réforme agraire.

Il existe une école des coopératives à Bujumbura. On pourrait l'agrandir et en faire une école du développement rural en la dotant d'une section de l'Habitat Rural.

Cet effort de réflexion et de formation des cadres destinés au milieu rural doit être consenti pour réussir la politique de regroupement. Il n'existe pas de milieu technique homogène, la conséquence en est que le changement reste essentiellement verbal. De plus, le développement résultant de l'action d'une élite plus ou moins égoïste, plus ou moins militante, atteindra peut-être trop tard les milieux ruraux.

Seul le village constitue, à notre avis, une matrice éventuelle d'un changement sans doute faible et lent mais qui peut devenir radical avec le temps. C'est cette élite qui porte la responsabilité historique d'amener les paysans à se libérer par leurs propres efforts d'organisation.

... / ...

Il importe donc de préparer la jeunesse à cette tâche.

L'effort de sensibilisation de la population devra d'abord se porter sur les responsables communaux et provinciaux. Pour cela, il faudra organiser des séminaires, d'abord au niveau national pour les responsables provinciaux - puis au niveau provincial pour associer au débat le les cadres du Parti, les Conseillers et les Administrateurs communaux. Le regroupement en villages et tous les problèmes qu'il soulève notamment les dangers qui ménacent la campagne (atomisation des terres, les conflits éleveurs-agriculteurs, l'insuffisance des infrastructures sociales et les moyens possibles d'y remédier, etc...) seraient au centre des débats lors de ces séminaires. Ainsi, petit à petit, dans les réunions hebdomadaires du Parti, les paysans chercheraient eux-mêmes des solutions aux problèmes posés. En même temps, tous les moyens d'information disponibles seraient associés à ce véritable débat national.

Pour le moment, seule la radio semble la mieux indiquée pour amorcer ces discussions car elle peut atteindre le plus de monde possible. La populaire émission "INSAMIRIZI IWACU" de la "Voix de la Révolution du Burundi" a déjà commencé en laissant la parole aux paysans des différents coins du pays sur divers sujets dont le regroupement en villages. Il s'agirait donc d'étendre ces discussions aux milieux intellectuels du pays notamment à l'Université, dans les écoles secondaires et dans les différents forums de de discussion tels que la J.R.R., l'U.F.B., etc...

Parallèlement, la presse écrite devrait amener petit à petit les lecteurs à écrire et à publier leurs points de vue sur cette question.(1)

Qu'en est-il des moyens financiers ? Tous ces moyens préconisés (école de développement communautaire, centre de recherche sur le développement rural, séminaires, débats et vulgarisation de l'enseignement sur la villagisation) coûteront cher au Gouvernement mais l'amorce d'un changement bénéfique pour 90% de la population mérite bien cet effort.

Bien menée, la sensibilisation ne tardera pas à se répercuter sur les projets de création des villages modèles et, plus tard sur la spontanéité recherchée pour l'adhésion au projet de regroupement en villages.

(1) Nous avons publié un article intitulé "Pour ou contre le regroupement des populations rurales en villages" dans "Le Renouveau" n° 319 du 20 juillet 1979 en vue de susciter des réactions de la part des lecteurs. Un seul lecteur a répondu!

CHAPITRE II : CHOIX ET PLANIFICATION DES PROJETS DE VILLAGES MODELES.

INTRODUCTION.

Un choix judicieux des projets, des études préliminaires avant toute tentative de regroupement, l'abandon de l'improvisation, sont autant de conditions nécessaires pour un bon regroupement, moins ephémère, plus durable et définitif. On a déjà remarqué que le système "paysannat" organisé par l'autorité tutélaire n'a pas fait long feu. Par ailleurs, actuellment, on assiste à une éclosion hâtive de villages par ici par là, dans les Communes, sans études préalables, par des Administrateurs en mal d'initiatives, voulant à tout prix se lancer dans le vent (actuellement, on parle beaucoup de regroupement en villages dans la presse écrite), plus par souci de publicité personnelle tendant vers la démagogie que par souci d'efficacité politique, économique et sociale. A cette allure, la politique de regroupement risque d'être sans lendemain.

Comment donc pallier à cette situation ? Comment éviter des échecs semblables à celui de Mugano ? Comment éviter la léthargie comme celle de Kibongera ? la solution qui s'impose se trouve dans la planification des projets, les étudier et n'opérer que quand la probabilité de succès est encourageante. Analyser l'environnement de point de vue socio-économique, tenir compte des rapports existant entre les pouvoirs publics et les organisations sociales privées telles que les missions, réaliser effectivement le plan établi, telles sont, à notre avis, des conditions de réussite que l'on ne peut pas ignorer.

2.1. ANALYSE SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ENVIRONNEMENT.

Il est impensable d'implanter un village dans n'importe quelle région sans tenir compte des particularités régionales telles que le degré de sensibilisation de la population, de la disponibilité des terres, des conditions matérielles locales, des rapports sociaux et des richesses naturelles de la région.

2.1.1. DU DEGRE DE SENSIBILISATION DE LA POPULATION.

On ne peut pas pratiquer la politique du bâton en matière de regroupement. La réussite d'un projet de ce genre ne peut être garantie sans l'accord tacite des concernés. Nous savons qu'actuellement le Murundi est d'un caractère individualiste. De prime abord, le regroupement paraît, pour lui, comme une mesure injuste qui consiste à lui réquisitionner ses terres (s'il en a beaucoup), à les partager avec d'autres et à cohabiter avec eux. Cela le révolte. Même ceux qui ont besoin de terres ne

... / ...

comprennent pas. Ils préfèrent garder intact le peu qu'ils ont. Ils ont peur du changement.

Cependant, les niveaux d'individualisme diffèrent selon les régions. Ainsi, parler de village dans la région de Mugamba serait prêcher dans le désert, dans la mesure où une campagne de sensibilisation et de conscientisation n'a pas porté ses fruits. Un exemple : lors de l'enquête que nous avons menée sur l'exode rural de Jenda, nous nous sommes permis une sorte d'entretien non programmé sur la villagisation avec 4 paysans. Leurs interventions furent plutôt menaçantes. N'eut été la présence du Conseiller communal qui les calmait, ils auraient fait passer leurs intentions, par ailleurs trop claires, dans les actes. Par contre à Nyabikere, où l'enquête portait sur l'assentiment de la population à propos du regroupement, le résultat est clair : la plupart des habitants sont pour le regroupement (voir 2ème partie, chap. 2,2.3.).

Dans ces deux exemples, où pourrait-on penser à réaliser un projet de regroupement ? Nyabikere s'impose. Donc, pour réussir, il faut d'abord étudier la mentalité de la population.

2.1.2. DE LA DISPONIBILITE DES TERRES ET DE LEURS RICHESSES.

La richesse et la disponibilité des terres sont également des facteurs importants dont il faut tenir compte dans l'élaboration d'un projet de village.

Etant donné que le programme de villagisation nécessite un processus assez lent de conscientisation par l'action et l'exemple - le paysan ne croit que quand il a vu des réalisations concrètes sinon il reste sceptique et méfiant - il ne peut pas être question de l'étendre d'un coup sur tout le territoire national. Il faut des villages modèles en guise d'exemples.

Il faut donc trouver un terrain disponible et fertile. Il est préférable qu'il y ait une voie de communication assez proche. Car, il ne faut pas que les infrastructures de base telles qu'une grande route, un hôpital, un centre d'approvisionnement en matériaux divers, coûtent trop cher. Un éloignement trop accentué par rapport à ces éléments pourrait décourager les énergies ; il exigerait une mobilisation de fonds importants alors que les disponibilités de l'Etat sont limitées.

De même que n'importe quel projet de développement comme la création d'une usine, l'introduction d'une nouvelle culture d'exportation, la construction d'une voie de communication bitumée ou ferrée, et j'en passe, une étude économique s'impose aussi pour la création d'un village.

... / ...

2.1.3. DES RAPPORTS SOCIAUX.

La suppression du contrat d'Ubugererwa a constitué un grand pas vers l'assainissement des rapports sociaux au Burundi. Cet assainissement est nécessaire, non seulement pour restaurer et renforcer la justice sociale, mais aussi pour convaincre le paysan du bien-fondé des avantages du regroupement, sans crainte pour la répartition équitable des terres. Ainsi, la création d'un village pilote réussirait mieux dans une région où les rapports sociaux sont bons. Il est souhaitable que la création d'un village démarre sur des assises sociales justes et solides. Cependant, et c'est un des avantages du village, les rapports sociaux pourraient s'améliorer à posteriori.

2.2. RAPPORTS ENTRE LES POUVOIRS PUBLICS ET LES MISSIONS.

Jusqu'à ce jour, quatre projets de villages sont réalisés grâce à l'aide matérielle des missionnaires. Il s'agit des projets de Jene, Kigwena, Makebuko et Nyangwa. Il est possible que d'autres organismes philanthropiques tentent une expérience de ce genre et essaient de financer, d'expliquer et même de concevoir d'autres projets de villages. En ce moment, il s'avère nécessaire d'organiser, de planifier et de prévoir de tels projets en collaboration avec ces organismes pour assurer une bonne coordination sur le plan national.

La condition sine qua non pour que de telles initiatives se multiplient, c'est que les rapports entre l'Etat et ces organismes soient bons. L'Etat doit cependant garder un droit de regard sur tous ces projets, les encourager et au besoin les orienter.

L'influence que les missionnaires ont sur les masses paysannes est immense. Il est normal que la collaboration entre ces derniers et l'Etat soit sans faille. Il est opportun de constater que ce sont les missionnaires - surtout catholiques - qui ont encouragé le mouvement coopératif au Burundi. La production, la distribution et la commercialisation des produits du village doivent s'organiser au sein de la coopérative du village.

2.3. REALISATION EFFECTIVE DES PROJETS.

Après avoir fait toutes les études et analyses psychologiques, sociales et économiques des endroits intéressants pour la villagisation, après avoir amené la population à comprendre et à cautionner l'entreprise projetée, après avoir mobilisé les fonds nécessaires, une dernière étape, décisive, s'impose et doit être réalisée dans son intégralité ; il faut qu'un village se crée. Le plus souvent le paysan ne comprend que quand il a vu, touché et senti.

... / ...

Si nous avons condamné l'éclosion hâtive des villages c'est pour éviter la dispersion des efforts. Au besoin, il faut d'abord terminer un chantier pour en commencer un second.

En conclusion, nous pourrions dire que la condition de réalisation effective des projets est de créer des conditions psychologiques et matérielles favorables. Quant à l'organisation du travail lui-même, certains préalables sont à respecter, comme la participation des responsables locaux et une bonne coordination des travaux sur le terrain.

CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE DU VILLAGE.

INTRODUCTION.

La plupart des nombreux paysans avec lesquels nous nous sommes entretenus sur la création des villages nous ont posé des questions sur l'organisation socio-économique du village notamment en ce qui concerne les propriétés, la garde des vaches, l'organisation des travaux agricoles, la création et l'organisation des coopératives. Les réponses que le Gouvernement donnera à ces questions conduiront au succès ou à l'échec de la "villagisation". Par ailleurs, il s'avère nécessaire de proposer des modèles de villages et de maisons car, comme nous l'avons dit plus haut, le village est chose nouvelle pour la plupart des Barundi. Si les paysans sont regroupés, augmenteront-ils automatiquement leur production ? Il faudra alors leur proposer des modes d'exploitation des terres acceptables et susceptibles de résoudre les problèmes de la productivité. Enfin, le nouveau village devra être organisé de telle façon que la commercialisation des produits agricoles et l'approvisionnement des produits importés soient facilités.

3.1. LES MODELES DE CONSTRUCTION DES VILLAGES.

L'opportunité de proposer des modèles de villages est pour nous évidente. On ne devra pas construire n'importe comment les villages, cela nuirait certainement à leur organisation socio-économique. Le modèle ne doit pas nécessairement être copié intégralement, il est une référence. Il n'est même pas applicable dans toutes les régions du pays à cause de la configuration géographique du terrain. Il faudra donc laisser l'initiative aux paysans eux-mêmes tout en faisant respecter certains principes de base que tout village devra appliquer pour assurer un minimum d'hygiène collective.

... / ...

Exemples : - Les maisons doivent être alignées le long d'une route.

- La distance maximale entre les maisons doit êtremètres.
- Il est interdit de planter des bananiers à proximité des maisons.

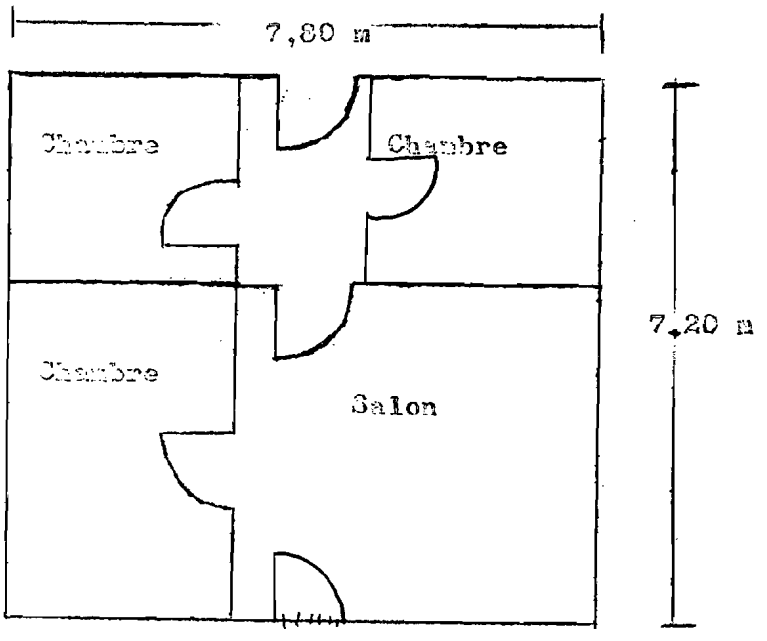
etc....

C'est certainement dans ce souci que la Commission sur le Regroupement a proposé trois modèles : le modèle circulaire, le modèle court-ligné, le modèle long-ligné. Ils sont, à notre avis, irréprochables ; il suffira de les respecter pour les villages-modèles, ce qui n'a pas été fait pour le village de Mugano.

En effet, le plan de lotissement du village de Mugano ne correspond à aucun des modèles proposés par la Commission. Il a été dessiné par le Service National de Topographie bien avant la proposition des trois modèles : un travail technique ne tenant pas compte des recommandations de la Commission sur le regroupement. Le village a une vie propre, une organisation socio-économique que les faubourgs des villages ne connaissent pas. Or, le village de Mugano est à l'image de l'"IBERESHI" comme le montre le plan de lotissement du village de Mugano reproduit plus haut. Toutefois, les services sociaux seront implantés au milieu des 4 quartiers qui composent le village de Mugano.

Tous les plans des maisons proposés par les autorités sont identiques. Chaque maison a 3 chambres et un salon. La cuisine et les lieux d'aisance seront construite à part.

Schéma d'une maison.



Pour les plans des maisons, on peut laisser l'initiative aux paysans de choisir ceux qu'ils préfèrent pourvu qu'ils respectent certains critères d'hygiène (aération suffisante, dimensions suffisantes, etc...).

De même, les matériaux de construction ne doivent pas être imposés. Ils peuvent être différents suivant les disponibilités des régions. Mais on devra faire des efforts pour couvrir les toits avec des tôles. Le Gouvernement devrait aussi encourager autant que possible la construction des maisons en matériaux durables (briques, pierres, tôles) : cela serait même obligatoire pour les villages pilotes.

3.2. LES MODES D'EXPLOITATION AGRICOLE.

La Commission sur le Regroupement a proposé trois modes d'exploitation agricole applicables dans les villages. Nous en avons donné un résumé succint dans la deuxième partie (Chap. 2, section 1). Le passage progressif d'un mode à un autre est réaliste et évitera de choquer les mentalités. Il apparaît clairement que le Gouvernement voudrait aboutir à une production communautaire où les moyens et les facteurs de production appartiennent à la communauté villageoise.

Chaque famille aurait, en définitive, 15 ares pour y construire une maison et pratiquer un petit élevage (poules, lapins), 1 ha pour une culture intensive des produits vivriers et des produits d'exploitation et, enfin, 1 ha pour l'élevage. Il ne faudrait pas, à notre avis, standardiser les dimensions des terrains alloués à chaque famille car, dans c certaines régions, le terrain disponible pour une famille est réduit (Ex. : Ngozi).

Le village est responsable des infrastructures existantes (écoles, dispensaire, routes, etc...) en ce qui concerne l'entretien, la réparation et éventuellement l'agrandissement. Il faut donc disposer d'un fonds commun pour les diverses dépenses du village. La Commission sur le Regroupement préconise pour cela la constitution d'une coopérative du village. La coopérative est d'une importance capitale pour résoudre les nombreux problèmes d'approvisionnement et de commercialisation des produits. Elle est un moyen efficace d'éviter les innombrables intermédiaires commerciaux, souvent responsables des hausses abusives des prix à la campagne.

En définitive donc, les modes de l'exploitation agricole suggérés par la Commission et admis par le Gouvernement sont possibles et donc recommandables pour les villages. Leur application effective sur le terrain doit faire l'objet d'une grande souplesse et d'un lucide savoir-

faire de la part des autorités. La coopérative villageoise, élément dynamique de l'économie du village, devrait pouvoir assurer un approvisionnement régulier de produits importés et une commercialisation des produits bénéfique à la communauté villageoise entière.

3.3. L'APPROVISIONNEMENT ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS.

Les carences actuelles du commerce en milieu rural sont dûes essentiellement, comme nous l'avons évoqué dans la première partie, à l'éloignement des centres de négoce, au nombre élevé des commerçants intermédiaires, au manque de moyens de transport et à la faiblesse de l'unité de production (et de consommation); c'est-à-dire le "RUGO".

Dans les villages créés, la coopérative jouerait pleinement le rôle dévolu actuellement aux commerçants. Elle s'occuperait de l'approvisionnement en produits importés, devenant ainsi un correspondant régulier de l'Office National de Commerce (O.N.C.). A Notre avis, les coopératives des villages devraient être prioritaires pour l'achat des produits importés dans les magasins de l'O.N.C. Elles pourraient même être exonérées des divers impôts, comme le prévoit la nouvelle loi sur les coopératives. Les non-membres de la coopérative ne devraient pas y avoir accès pour les inciter à se regrouper eux aussi, dans un village.

Etant donné que l'O.N.C. et la SOBECOV possèdent des succursales dans plusieurs centres provinciaux, les villages ne devraient s'approvisionner que dans les magasins provinciaux pour réduire les coûts de transport.

Les sociétés étatiques de transport elles-mêmes pourraient contribuer à limiter les prix de transport.
La SOBECOV pourrait, par exemple, transporter des marchandises importées au profit des villages dans lesquels elle ramasse les produits vivriers.
De même, l'OTRABU pourrait faciliter l'accès aux coins les plus reculés du pays pour desservir les communautés villageoises organisées.
Aucun village ne devrait être laissé à lui-même.

Les pouvoirs publics devraient soutenir les coopératives villageoises par l'approvisionnement régulier en produits importés et par l'offre de prix raisonnables des produits vivriers. Ces derniers ne devraient pas être en dessous des prix du marché. Comme la coopérative villageoise achète tous les surplus des récoltes du village, son client ne serait, à notre avis, que la SOBECOV. Cela permettrait d'éviter les querelles entre les commerçants et la SOBECOV d'une part, et entre certains responsables et la SOBECOV d'autre part.

Ainsi pourrait se dessiner le profil d'un commerce plus équilibré qui ne serait pas basé sur la spéculation actuelle en milieu rural.

CONCLUSION PARTIELLE.

Pour n'importe quel problème qui se pose, il ne suffit pas de faire une critique négative pour en constater les conséquences néfastes. Il faut, et c'est plus difficile, aller plus loin et proposer des solutions concrètes et constructives.

Dans le cas du regroupement en villages, dire que les structures socio-économiques actuelles conduisent à une impasse et constater que les essais de solutions sous forme de paysannats et même de villages n'ont pas abouti positivement est une chose. Trouver des solutions constructives de rechange en est une autre.

Dans la troisième partie, nous nous proposions de trouver des solutions en mettant en clair les conditions et les limites du regroupement des populations au Burundi. Il fallait donc montrer les facteurs d'un regroupement réussi.

Trois facteurs nous ont paru primordiaux : Une population consciente du problème, des projets étudiés et planifiés dans le temps et dans l'espace et une organisation rationnelle de la vie socio-économique du village.

Cependant, le problème risque de rester irrésolu si aucune réponse satisfaisante aux questions suivantes n'est pas trouvée.
Qui va conscientiser la population ? Qui va étudier les projets de regroupement et les planifier ? Qui va organiser les chantiers et la vie du village après les constructions ?

Comme nous l'avons dit plus haut, la sensibilisation est la pierre angulaire du succès de l'opération. Il faut que le sensibilisateur soit lui-même convaincu de l'opportunité du regroupement. Or, après avoir interrogé 50 personnes de niveau universitaire et trouvé 44 d'entre elles contre la villagisation, il y a lieu de rester sceptique. Car, ces encadreurs, ces planificateurs et ces organisateurs devraient prévenir des milieux instruits. Ce qui est paradoxal, c'est qu'ils voient le problème et l'impasse vers lequel s'engage le pays et qu'ils n'osent pas prendre le taureau par les cornes. C'est ici d'ailleurs que se situe la limite, sinon l'obstruction principale du regroupement. Le processus est bloqué au point de départ.

Comment débloquer la situation et ne pas rester dans de vaines pieux ? Nous croyons que, puisque l'idée est déjà lancée, seule une action politique prudente mais vigoureuse peut venir à bout du problème et enfin faire démarrer le processus.

CONCLUSION GENERALE.

Le regroupement en villages des populations rurales n'est pas une fin en soi, mais un moyen efficace - nous le croyons - pour améliorer le niveau de vie des millions des Barundi qui vivent à la campagne.

Nous avons essayé de décrire, dans la première partie, le mode d'exploitation agricole basé sur le "Rugo", unité de production indépendante. Celui-ci se trouve confronté à des problèmes auquels il est difficile de trouver des solutions. Les membres de la famille deviennent de plus en plus nombreux alors que la surface cultivable disponible n'est pas extensible. Les disponibilités alimentaires deviennent de plus en plus rares, par voie de conséquence. Dans certaines régions, le chef du Rugo, plus autoritaire que travailleur - donc exploitant ! - commande son petit monde essentiellement féminin et de moins en moins nombreux à cause de l'exode rural. Les centaines de milliers de "RUGO" disséminés sur les nombreuses collines du Burundi sont pratiquement indépendants les uns des autres au niveau de l'exploitation agricole.

L'exploitation communautaire (IKIBIRI) qui existait auparavant est aujourd'hui abandonnée. La terre, principal facteur de production agricole se détériore de plus en plus par la faute de l'exploitant non initié aux méthodes modernes de production. Depuis des siècles, les mêmes méthodes culturales de nos paysans n'ont pas évolué, les mêmes instruments de travail prévalent toujours en milieu rural. Pendant que la population poursuit sa croissance cumulative, la production vivrière croît faiblement.

Ce mode d'exploitation agricole, de plus en plus incapable de satisfaire les besoins alimentaires de la population est aggravé par un habitat dispersé. Les conséquences en sont nombreuses. Elles se répercutent principalement sur l'organisation rationnelle de la production agricole, sur la commercialisation et la circulation monétaire, et surtout sur la redistribution du revenu national par la répartition équitable des infrastructures sociales.

Les perspectives de changement ou d'évolution rapide de cette situation vers une structure mieux équilibrée où les centres de décision seraient plus viables sont lointaines car, l'absence d'innovation est quasiment totale chez les paysans. L'autodestruction de l'économie rurale (à cause de l'érosion, des feux de brousse, etc...) et la misère s'accentuent. Les jeunes, ne pouvant plus satisfaire leurs besoins, fuient la campagne et se réfugient dans une ville qui a ses propres problèmes de logement, d'approvisionnement en vivres et d'infrastructures diverses.

... / ...

Faudra-t-il alors s'étonner de voir s'accélérer le dénuement de nos campagnes ? Nullement, car les "meilleurs bras" sont partis à la recherche d'un hypothétique travail plus rémunérateur que l'"ingrate" agriculture.

Comment remédier à cette situation en dégradation ? Le Gouvernement qui, du reste, prévoit d'attribuer une part importante des investissements au milieu rural, a entrepris de regrouper les populations rurales en villages pour mieux organiser la campagne. Ce vaste projet avait été tenté par les Belges qui en avaient senti l'importance et souligné l'urgance dans le Plan Décennal de Développement Social et Economique du Rwanda Urundi de 1951. L'oeuvre à entreprendre était gigantesque. La continuité, l'ardeur et le courage politique qu'elle exigeait leur manquèrent. Aucun village ne fut créé par l'administration coloniale. Une forme de regroupement, praticable surtout dans les plaines - les paysannats - fut néanmoins opérée. Quelques paysannats furent construits dans les plaines de IMBO et du MOSSO mais tombèrent en ruine après le départ des Belges : éphêmère expérience laissant derrière elle d'amères déceptions.

Non moins décevante fut aussi l'étrange initiative d'un Gouverneur d'une région qui entreprit de regrouper les populations en leur promettant eau, éléctricité et autres infrastructures alors que le Gouvernement de Première République n'en promettait ni le soutien ni le budget.

Par contre, le Gouvernement de la Deuxième République a inscrit dans ses programmes le regroupement en villages. Une politique en a été adoptée et le processus est en cours. Des villages sont en construction et la campagne de sensibilisation des populations est entreprise. Partout dans le pays, le regroupement en villages est au centre des débats, la radio et les journaux en font l'écho chaque jour. Des difficultés de démarrage existent, elles tiennent surtout à l'accord des populations, aux coûts élevés des matériaux de construction et au manque de terres inhabitées.

La vaste entreprise de regroupement des populations rurales en villages amorce un changement radical et profond et une mutation sociologique sans précédent sur une population qui restait en état de léthargie ancestrale. Dans cette phase délicate de démarrage de ce processus, il faudra beaucoup de sérieux, de continuité et de cohérence des efforts pour amener les populations à adhérer au projet. Les débuts de la "villagisation" doivent se faire dans les meilleures conditions de réussite. L'organisation socio-économique des villages créés devra pouvoir stimuler la production agricole. La "villagisation" n'est pas un but mais un moyen pour accroître la production et mieux répartir les infrastructures sociales dans le pays.

... / ...

Faudra-t-il forcer les gens à se regrouper ? La Commission sur le Regroupement n'a pas répondu à cette question, elle a proposé des étapes à suivre. Nous croyons que cette procédure est réaliste. Dans un premier temps, les villages-modèles serviront d'exemples et inciteront-nous l'espérons - la population à se regrouper. Petit à petit, l'idée fera son chemin. Mais, il faut le répéter, tous les responsables du Parti et du Gouvernement devront être convaincus du bien-fondé de la villagisation et militer pour la cause. Alors, les résultats de cette première phase nous diront s'il faut ou non forcer les autres à se regrouper.

L'enjeu est grand : le village peut et doit être le cadre fondamental du développement en tant qu'entreprise coopérative. L'immensité des besoins à la campagne devrait inciter à jeter les bases d'une plus grande production. "Comment une vraie révolution peut-elle naître si elle ne part pas de la base, si elle ne s'appuie pas sur les unités vivantes, décentralisées que sont les villages, réellement et librement organisés, comme de petites républiques autonomes ? " (1). Question fondamentale que pose un ami du tiers-monde.

On peut se demander si "l'arme de la faim" que brandissent déjà les nations riches n'aura pas bientôt raison sur "l'arme du pétrole" que brandissent depuis 1973 les pays exportateurs de pétrole.
La faim dans le monde est une réalité quotidienne. La FAO lance chaque année un cri d'alarme car des milliers d'hommes meurent de faim. Il est temps alors de créer des structures nouvelles pour augmenter la production vivrière. Pour le Burundi, le regroupement en villages est une vraie révolution des structures.

(1) Article publié par Pierre Marchant sur l'action de Vinoba Bhave, célèbre discipline de Gandhi. Réalités, n° 2 octobre 1965, cité par Maurice Guernier, op. cit. p. 208.

B I B L I O G R A P H I E

OUVRAGES GENERAUX

1. Marcel RUDLOFF, Economie Politique du Tiers-Monde, Cujas
Cujas, Paris, 1968

2. Maurice GUERNIER, La dernière Chance du Tiers-Monde,
Robert Laffont, Paris, 1968

3. Sylvain URFER, Une Afrique Socialiste, la Tanzanie,
Ed. Ouvrières, Paris, 1976

4. René DUMONT, Développement et Socialisme,
Seuil, Paris, 1976

RAPPORTS

1. Procès-verbal du Conseil Supérieur du Pays, janvier 1956, Gitega
2. Rapport sur le Recensement pilote, Août 1978, Ministère de l'Intérieur.

AUTRES OUVRAGES

1. Bourgeois, Banyarwanda et Barundi, tome 2, Bruxelles, 1953
2. P. Chretien, les motifs des départs des Rwandais et de Burundais vers l'Ouganda, la Tanzanie et le Congo Belge,
3. Université de Louvain, 1978.
3. J.D. Basabakwinshi, l'Habitat au Burundi, mémoire d'Etudes d'Architecte, U.P.A.N., mai 1979
4. Programme Gouvernemental de Redressement National, Premier Ministère et Ministère du Plan, 1978
5. Plan Quinquennal de Développement Economique et Social du Burundi 1968 - 1972
6. Plan Quinquennal de Développement Economique et Social du Burundi 1973 -1977, Ministère du Plan, Bujumbura
7. Plan Quinquennal de Développement Economique et Social du Burundi 1978 - 1982, Ministère du Plan, Bujumbura.

A B R E V I A T I O N S U T I L I S E E S

J.R.R. : Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore
O.L.R.U. : Ordonnance-Loi du Rwanda-Urundi
F.A.O. : Found Alimentation Organisation
U.T.H. : Unité de travail par homme
SOBECOV : Société Burundaise d'entreposage et de commercialisation des produits vivriers
O.N.C. : Office National de Commerce
S.E.D.R. : Secrétariat d'Etat au Développement Rural (1)
U.F.B. : Union des Femmes Burundaises
OTRABU : Office des Transports du Burundi

(1) Le S.E.D.R. a été érigé en Ministère du Développement Rural par le remaniement ministériel du 26 octobre 1979 ("Le Renouveau" n°386)

T A B L E D E S M A T I E R E S

INTRODUCTION GENERALE..... 1

1ère PARTIE : NECESSITE ET IMPORTANCE DU REGROUPEMENT AU BURUNDI

CHAPITRE 1 : LE RUGO : UNITE DE PRODUCTION INDEPENDANTE..... 4

1.1. Un habitat dispersé

1.1.1. L'aspect géographique..... 4

1.1.2. L'occupation des terres..... 4

1.1.3. Description du "Rugo"..... 6

1.2. Un mode d'exploitation agricole Féodal et Familial

1.2.1. Evolution historique..... 7

1.2.1.1. Avant la colonisation..... 7

1.2.1.2. Sous la colonisation..... 8

1.2.1.3. Après l'indépendance..... 9

1.2.2. Le mode d'exploitation actuel..... 10

1.2.2.1. L'objectif de la production agricole familiale.... 10

1.2.2.2. L'absence d'innovation..... 12

1.2.2.3. Les facteurs de production..... 13

1.2.2.3.1. Le climat..... 13

1.2.2.3.2. L'instrument de travail..... 13

1.2.2.3.3. L'homme..... 15

1.2.2.3.4. Les terres et leur enrichissement..... 16

1.2.2.3.4.1. Les modes d'acquisition des terres..... 16

1.2.2.3.4.2. L'exploitation de la terres..... 17

1.3. Les rapports économiques et commerciaux entre les unités de production..... 18

CHAPITRE 2 : LES CONSEQUENCES DE LA STRUCTURE ACTUELLE.....

2.1. Les conséquences sur la production agricole..... 21
2.1.1. Introduction..... 21
2.1.2. L'autodestruction de l'économie rurale..... 21
2.1.3. Le difficile accroissement du rendement..... 24

2.2. Les conséquences sur la commercialisation..... 25

2.3. Les conséquences sur la répartition des services sociaux..... 27

2.3.1. Les écoles..... 27
2.3.2. L'éducation sanitaire..... 28
2.3.3. L'éducation politique..... 30
2.3.4. Les autres services sociaux..... 30

CHAPITRE 3 : ETUDE STATISTIQUE DE QUELQUES PROBLEMES LIES A LA STRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE ACTUELLE

3.1. Conséquences de l'accroissement démographique l'atomisation des terres et l'exode rural approche théorique.... 31
3.1.1. L'accroissement démographique au Burundi..... 31
3.1.2. Le morcellement des terres..... 32
3.1.3. L'exode rural..... 33
3.1.3.1. Phénomène social..... 33
3.1.3.2. Phénomène économique..... 33
3.1.3.3.3. L'exode rural au Burundi -Histoire..... 34
3.2. Résultats des enquêtes menées dans les régions de Jenda et de Nyabikere..... 35
3.2.1. Buts..... 35
3.2.2. Le questionnaire..... 35
3.2.3. Méthode de travail..... 35
3.2.4. Résultats..... 36
3.2.4.1. Jenda..... 36
3.2.4.1.1. Le tableau n° 4 : Le statut familial des personnes interrogées et le nombre des éléments mâles du Rugo..... 36
3.2.4.1.2. Le tableau n° 5 : Les départs observés et les lieux d'attraction..... 41

3.2.4.1.3. Le tableau n° 6 Les nouvelles fonctions des partants 41
3.2.4.1.4. Le tableau n° 7 Les propriétés gardées ou abandonnées42
3.2.4.2. Nyabikere
3.2.4.2.1. Le tableau n° 8 Le statut familial des personnes inerrogées et le nombre des éléments mâle du rugo..... 42
3.2.4.2.2. Le tableau n° 9 Les départs observés et les lieux d'attraction..... 47
3.2.4.2.3. Le tableau n° 10 Les nouvelles fonctions des partants 47
3.2.4.2.4. Le tableau n° 11 Les propriétés gardées ou abandonnées..... 48
3.2.4.3. Comparaison des résultats de Jenda et de Nyabikere et conclusion..... 48

2e PARTIE : LES EXPERIENCES PASSEES ET LES ESSAIS ACTUELS DE REGROUPEMENT DES POPULATIONS

CHAPITRE 1 : EXPERIENCES DE REGROUPEMENT JUSQU'EN 1976

1.1. Les tentatives belges de regroupement des populations 50
1.1.1. La politique belge..... 50
1.1.2. Les réalisations belges en matière de regroupement... 51
1.1.2.1. Introduction..... 51
1.1.2.2. Les paysannats..... 52
1.1.3. Résultats de l'Expérience belge..... 54

1.2. Regroupement pendant la période 1962 - 1976..... 54
1.2.1. Les recommandations des autorités de Muyinga..... 56

1.3. Conclusion..... 56

CHAPITRE 2 : LES ESSAIS DE REGROUPEMENT A PARTIR DE 1977

2.1. La politique gouvernementale de regroupement des populations..... 57
2.1.1. Les modes de regroupement possibles..... 58
2.1.1.1. Le modèle circulaire..... 58
2.1.1.2. Le modèle court-ligné..... 58
2.1.1.3. Le modèle long-ligné..... 62

2.1.2. Les étapes à suivre et les formes d'organisation..... 62
2.1.2.1. Dans les régions sous-peuplées..... 62
2.1.2.1.1. Organisation politico-administrative du village..... 63
2.1.2.1.2. Organisation économique du village..... 63
2.1.2.2. Dans les régions peuplées et surpeuplées..... 64

2.2. Les essais de regroupement en cours..... 64
2.2.1. Les critères de choix des chaniters de villages..... 65
2.2.1.1. Cas de Mugano et de Kibongera..... 65
2.2.1.2. Cas de Makebuko et Nyangwa..... 65
2.2.1.3. Cas de Magara et Gatete..... 66

2.2.2. Les difficultés rencontrées dans la construction des villages..... 66
2.2.2.1. Les difficultés matérielles..... 67
2.2.2.2. Les difficultés organisationnelles..... 67
2.2.3. L'évolution des travaux de construction..... 68

2.3. Etude de cas..... 70

2.3.1. "Villages" de Nyabikere..... 70
2.3.1.1. Le milieu..... 70
2.3.1.2. Le projet de village.....70
2.3.1.3. L'accord des paysans sur la villagisation..... 72
2.3.1.4. Les problèmes d'organisation du travail et d'encadrement..... 72
2.3.1.5. Les problèmes des matériaux de construction et de remboursement des avances de l'Etat..... 73
2.3.1.6. Le problème des terres..... 74
2.3.1.7. Conclusion sur Nyabikere..... 74

2.3.2. Le village de MUGANO..... 75
2.3.2.1. Le milieu..... 75
2.3.2.2. Le projet de village..... 75
2.3.2.3. Conclusion sur Mugano..... 78

2.3.3. Le village de Gatete..... 78
2.3.3.1. Le milieu..... 79
2.3.3.2. Le projet de village..... 79

3e PARTIE : CONDITIONS ET LIMITES DU REGROUPEMENT EN VILLAGES

CHAPITRE 1 : LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION..... 82

1.1. Nécessité et importance..... 82
1.2. Les moyens à mettre en oeuvre..... 85

CHAPITRE 2 : CHOIX ET PLANIFICATION DES PROJETS DE VILLAGES MODELES

2.1. Analyse socio-économique de l'environnement..... 88
2.1.1. Du degré de sensibilisation de la population..... 88
2.1.2. De la disponibilité des terres et de leurs richesses 89
2.1.3. Des rapports sociaux..... 90
2.2. Rapports entre les pouvoirs publics et les missions 90
2.3. Réalisation effective des projets..... 90

CHAPITRE 3 : ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE DU VILLAGE..... 91
3.1. Les modèles de construction des villages..... 91
3.2. Les Modes d'exploitation agricole..... 93
3.3. L'approvisionnement et la Commercialisation des produits..... 94

A N N E X E : 1

LES COLLINES "VIDES" RECENSEES EN PROVINCE DE RUYIGI, MUYINGA ET BUBANZA

PROVINCE DE RUYIGI

ARRONDISSEMENT	COMMUNE	ZONE	COLLINES
RUYIGI	RUYIGI	RUYIGI	Kiganda
			Nyarunazi
			Runazi
			Bwagiriza
			Nyamutobo
			Rukaragata
			Ngarama
			Kigarika
		BUTEZI	Butezi
			Mubira
			Mugamba
		RUSENGO	Bisoro
			Gitsiro
			Nyagatoha
			Murambi
			Gitwa-Nyuminkwi
	BWERU	BWERU	Nyarugati
			Buhiga
			Ntunda
			Gashame
			Mubavu
			Gasyangira
			Ruvyagira
			Nyarushurushuru
			Kwirangi
			Kirambi
			Nyabisindu

ARRONDISSEMENT	COMMUNE	ZONE	COLLINES
RUYIGI	BWERU	KAYONGOZI	Munyinya
			Nyankanda
			Kanisha
			Rubande
			Mugamba
	KINYINYA	KINYINYA	Nyamasenga
			Nyakibingo
			Nyarumuri
			Bihembe
			Muhwazi
			Nyagahanda
			Nyagitika
			Nyabitsinda
			Titi
			Minazi
			Nyamuzina
			Ruveri
	NYABITARE	NYABITARE	Kayage
			Maramvya
			Nyabigozi
			Ntende
			Kivyuka
			Rurazi
			Nyavyamo
		GISURU	Gakore
			Nyamugari
			Nyaburwi
			Nyankende
			Nyabijo
			Nyange
			Kuruguzye
			Kugikungu
			Kumugirubu

ARRONDISSEMENT	COMMUNE	ZONE	COLLINES
RUTANA	MPINGA	MUZYE	Buyaga 1
			Buyaga 2
		GIHARO	Nkuye
			Kiheko
			Bukeno
	MUSONGATI	SHANGA	Shana
			Karera
			Nyamiyaga
		MUSONGATI	Gitarire
			Murambi
			Nyamutobo
			Ceru

ARRONDISSEMENT	COMMUNE	ZONE	COLLINES
RUYIGI	NYABITARE	GISURU	Kumudumbi
			Nyamirambo
			Mushimbi
CANKUZO	GISAGARA	CENDAJURU	Twinkware
			Muniguruka
			Masugi
			Flanc du mont Cendajuru
		GISAGARA	Camazi
			Kasenyi
			Kibogoye
			Muzire
		MUGERA	Ruhero
			Rugerero
			Ruherero
			Mushiha
	CANKUZO	CANKUZO	Nyamparahane
			Nyamutankura
			Bihinga
		RUTAKE	Kiyanza
			Nyamurambi
			Kibabi
			Mugamba
			Kirerama
		MUREMERA	Runugga
			Kaniga
			Rumena
RUTANA	RUTANA	RUTANA	Rongero
			Nemba
			Kibuye
			Yumati

PROVINCE DE MUYINGA

ARRONDISSEMENT	COMMUNE	ZONE	COLLINES
KIRUNDO	BUSONI		Gatemere
			Kididiri
			Gisenyi
	BWAMBARANGWE		Butegana-Butevyi
			Gasave
			Kabazi
			Kabogo
			Kanyomi
			Vumasi
			Tera
KIRUNDO	KIRUNDO		Rukondokondo
			Ruhebe
			Kinyonga
			Kigoma (Buganda)
			Kigoma (Rambo)
			Murama (Gaharata)
			Runyonza
			Kinyangurube
			Mutara
			Bugera
	NTEGA		Gasavye
			Rushubije
			Gatwe (Rwimbogo)
	VUMBI		Muramba
			Muyembe
			Nyamivuma
			Martyazo
			Nyagatovu
			Nyakibande
			Rwisuri
			Cendajuru
			Nyamisagara

ARRONDISSEMENT	COMMUNE	ZONE	COLLINES
MUYINGA	BUHINYUZA		Nyaruhengeri
			Gitaba
	BUTIHINDA		Rabiro
			Butihinda
			Buvumbi
	GASORWE		Kagurwe
	MUYINGA		Mumagano
			Gahomo
PROVINCE DE BUBANZA			
	BUGANDA	BUHAYIRA	Muzenge
			Mpinga
			Buhayira
		NDAVA	Kayange
			Ruhwaba
			Nyamitanga
			Nyabuhuye
		BUGANDA	Muramba
			Gihomba
			Ruyaga
			Cunyu
			Kaburantwa
			Katengwa
			Bumbiri
			Rugenge
			Ruherano

PROVINCE DE BUBANZA

Terres habitées par une population réduite

Commune Buganda : Collines; Muremera, Ndava

Commune Mpanda : Bugarama, Ndava, Mpanda - Ouest, Gahwazi, Murengeza, Mudumbugu, Gihungwe, Kibanga, Nyamabere, Rugazi, Kibuye.

Commune Bukinanyana : Rutabo, Muhungu, Mavuki, Mwokora, Rwankambuto, Shimwe, Nyankona, Gisha.

Source : Ministère de Développement Rural.

ANNEXE 2

ENQUETE SUR L'EXODE RURAL DANS LES REGIONS DE JENDA ET DE NYABIKERE : L E Q U E S T I O N N A I R E - T R A D U C T I O N F R A N C A I S E.

1. Dans votre enclos, y'a - t - il combien de maison ?
2. Qui ont leurs maisons dans votre enclos (le lieu de parenté) ?
3. Quel est votre statut familial dans le Rugo ? - chef du Rugo
 - le fils du Chef
 - le frère
 etc....
4. Parmi les éléments mâles du Rugo, combient sont mariés ?

	TOUS	MARIES
Fils	-	-
Petit-fils	-	-
Frères	-	-
Neveux	-	-
Petit-fils des frères	-	-

5. Y'en a - t - il parmi ces éléments mâles qui sont partis ?
6. Combien sont partis ? Fils - (nombre)
 Petit-fils -
 Frères -
 Cousin -
 Petit-fils des frères -
7. Où sont - ils partis ?
 - Dans la même région (ou commune)
 - A Bujumbura
 - Il est étudiant
 - Dans l'Afrique de l'Est
 - Autres
8. Quelles sont leurs nouvelles fonctions ?
 - Petit fonctionnaire - Etat
 - Société
 - Moyen fonctionnaire - Etat
 - Société
 - Haut fonctionnaire - Etat
 + Société
 - Privé

- Autre (Religieux, étudiants, etc...)
- Inconnu

9. Quel est le sort des terrains appartenant aux partants ?
 - gardés et exploités
 - vendu
 - abandonnés.

-=-=-=-=-=-=-

A N N E X E : 3

ENQUETE SUR L'ACCORD DU PAYSAN QUANT A LA VILLAGISATION A NYABIKERE : L E Q U E S T I O N - N A I R E - TRADUCTION FRANCAISE

1. L'accord du paysan : le principe lui-même du regroupement.

1.1. Le regroupement en village est pour toi une bonne chose, une mauvaise chose, les deux à la fois ou vous êtes sans opinion ?

1.2. C'est une bonne chose, pourquoi ?

1.3. C'est une mauvaise chose, pourquoi ?

2. Problèmes d'organisation du travail (construction de maisons, travaux communs relatifs aux villages) et d'encadrement.

2.1. Aimeriez-vous travailler en groupe ? Oui ? Non ?

2.2. Si oui, pourquoi ?

2.3. Si non, pourquoi ?

2.4. Comment travaillez-vous effectivement ?

2.5. en groupe ou chacun pour soi ?

2.5. Si c'est en groupe,

- quels avantages y voyez-vous ?
- quels inconvénients y voyez-vous ?

2.6. Si c'est chacun pour soi,

- quels avantages ?
- quels inconvénients ?

2.7. Avez-vous des encadreurs ? Oui ? Non ?

2.8. Si oui, qui sont-ils ?

- ~~maçons non qualifiés~~
- maçons qualifiés ~~(diplômés)~~
- charpentiers ?
- Technicien
- autre réponse

2.9. Ces encadreurs, sont-ils nécessaires ?

2.10; Si oui, pourquoi ?

2.11. Si non, pourquoi ?

2.12. Vos relations avec les encadreurs sont :

- très bonnes
- bonnes
- assez bonnes
- plutôt mauvaises
- très mauvaises
- sans opinions

2.13. Queles sont vos problèmes avec les encadreurs ?

2.14. Si vous n'avez pas d'encadreurs, pourquoi ?

2.15. Quels encadreurs souhaiteriez-vous ?

2.16.

3. 3. Problèmes de matériaux de construction et de remboursement ?

3. 1. Avez-vous besoin d'aide dans ce domaine ?

3. 2. Si oui, aide de qui ?

3. 3. Quel genre d'aides voulez-vous ?

3. 4. Quelle aide avez-vous eu effectivement ?

3. 5. Si vous n'avez pas besoin d'aide, pourquoi ?

3. 6. Quelle aide promise ?

3. 7. Cette aide, est-elle gratuite ou remboursable ?

3. 8. Quel est le système de remboursement ?

3. 9. Quel est le délai de remboursement ?

3.10. Ce délai et ce système de remboursement, vous plaît-il ?
Oui ? Non ?

3.11. Si oui, pourquoi ?

3.12. Si non, pourquoi ?

3.13 Quels sont les matériaux qui vous manquent le plus ?

4. Problèmes généraux

4.1. Les travaux ont-ils commencés ?

4.2. Si oui, où en êtes-vous ?

4.3. L'allure des travaux, vous plaît-il ?

4.4. Si les travaux n'ont pas encore commencés, pourquoi ?

4.5. Vous êtes-vous déplacés, ou comptez-vous quitter votre propriété dans le cadre du regroupement ? Oui ? Non ?

4.6. Quel sont les problèmes que vous entrevoyez en ce qui concerne les propriétés

4.7. Estimez-vous qu'il faudrait déplacer les populations pour les installer dans les régions sous-peuplées ?

4.8. Avez-vous des remarques ou des propositions à faire sur le principe du regroupement ?